2996

28-03-75 00107 1-H2X 3K6
RIRL10THEQUE NATIONALE
DU QUEBEC DES PERIODIQUES
RECEPTION 1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

le lundi 13

nuageux avec averses

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Min.: 7	Min.: 45
Max.: 13	Max.: 55

Vol. 1 — No 62 — 14 pages — Il a été tiré hier 40,500 exemplaires du JOUR — 20 cents — mai 1974

La fin de semaine sportive

Coupe Stanley

Flyers 4, Bruins 1 Philadelphie surprend Boston

page 14

Tennis

John Newcombe vainqueur du tournoi mondial (simple) à Dallas

page 12

Athlétisme

La pluie et le vent ont contrarié la 1ère rencontre en plein air

page 13

Hockey AMH

Houston gagne la première Aeros 3, Cougars 2

page 14

Volley

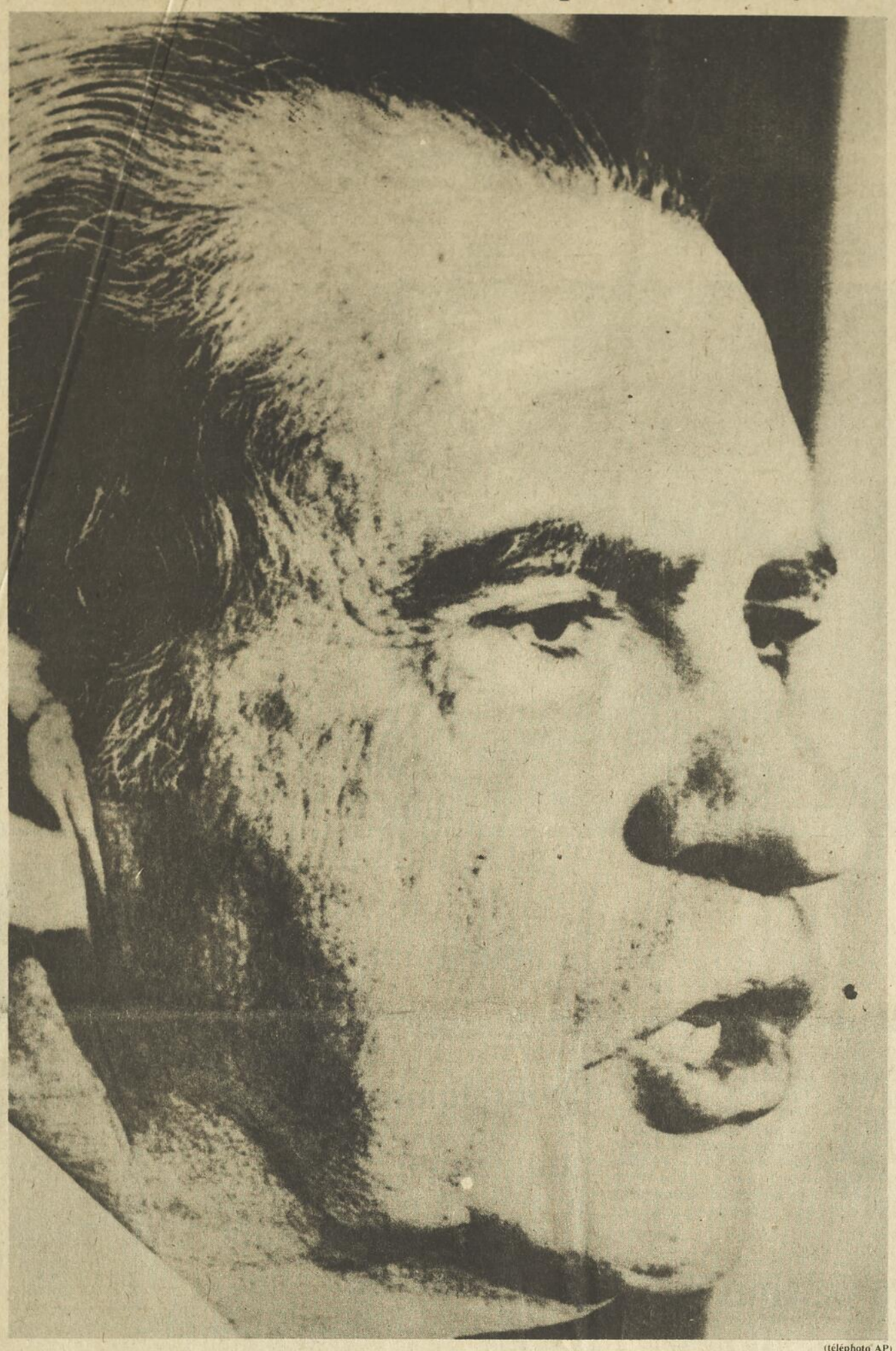
L'Omnium Marquette a rassemblé 720 participants

P. 13

sommaire

Opinion	4
Vous avez la parole	4-5
Économie	9
Petites annonces	10
Informations internationales	8
Mots croisés	8
Vie et culture	11
Horaires spectacles	11
Horaires télévision	12
Sports	12-13-14

Les Américains n'en veulent plus



(téléphoto AP)

Les sondages n'en finissent plus de marquer la déchéance du président Nixon. Mais jusqu'ici aucun d'eux n'avait indiqué que la majorité des Américains souhaitaient le départ du président. Tel n'est plus le cas depuis hier: selon le magazine Time, 53% des Américains souhaitent maintenant que M. Nixon quitte la Maison Blanche de son plein gré ou non.

Nos informations, page 8

A Laval

Les Anglais héritent d'une école

par Paule Beaugrand-Champagne

Ce sera définitif ce soir, à moins d'un revirement de dernière heure: l'école Présentation-de-Marie, à Pont Viau, deviendra en septembre prochain un "junior catholic high school".

Les parents du quartier concerné, qui ont remis aux commissaires au moins deux mémoires proposant des solutions qui auraient permis de garder cette école dans le secteur francophone, ont convoqué une conférence de presse ce matin. Ils ont l'intention de révéler toute l'histoire et sans doute d'annoncer ce qu'ils entendent faire.

Ce que LE JOUR a appris en fin de semaine, c'est que le comité "ad hoc", chargé de recommander aux commissaires une solution à la vocation future des écoles de Chomedey de Laval, s'est réuni vendredi soir et a décidé que la Présentation-de-Marie devenait une école anglaise dès septembre 1974.

On se souviendra que la première solution envisagée, qui avait soulevé un tollé de protestations, allait moins loin que cela: elle faisait de cette école, une "école mixte" dans laquelle la moitié des élèves auraient étudié en français et l'autre moitié, en anglais.

Il semble bien, d'après ce que nous avons pu apprendre, que la décision d'en faire une école anglaise fait suite à une requête de la Laval English Catholic Teachers Association.

L'école Saint-Marcel (qui était devenue anglophone au cours des dernières années) sera fermée pour fournir une clientèle de base à la Présentation-de-Marie; le reste de sa clientèle viendrait des deux autres commissions scolaires avoisinantes. Les francophones qui fréquentent actuellement l'école seront déménagés à l'école Saint-Jean qui, nous a-t-on dit, sera "tellement pleine" qu'il n'y aura plus de place pour des services communautaires et pédagogiques autres que les classes traditionnelles.

Le mémoire des parents du quartier concerné de Pont-Viau, suggérant que l'école Présentation-de-Marie devienne un centre communautaire pour la population, en plus d'être une école, aurait été "reçu" et on aurait recommandé que les parents essaient de l'appliquer à l'école Saint-Jean.

Ce soir, les commissaires se réunissent pour adopter le rapport du comité "ad hoc" qui sera, semble-t-il présenté par le directeur général de la commission soclaire, M. Ludovic Lapointe. On s'attend à ce que des centaines de parents assistent à cette assemblée, et y participent...

Selon un tableau d'effectifs que nous avons pu consulter, le Laval Catholic High School, l'école St-Maurice et la Présentation-de-Marie diffuseront leurs cours en anglais à 2889 élèves. Dans le tout quartier Pont-Viau-Duvernay, il ne restera plus qu'une seule école française: l'école St-Jean.

Une femme prend charge de la lutte contre le maire Drapeau

par Rose-Anne Giroux

C'est une femme qui est devenue présidente de l'exécutif du Rassemblement des citoyens de Montréal: il s'agit de Madame Léa Cousineau, qui est actuellement directeur général de Tourbec, le bureau de tourisme des étudiants du Québec.

Âgée de 32 ans, Madame Cousineau était auparavant vice-présidente de l'Alliance des professeurs de Montréal: encore aujourd'hui, elle milite activement dans le PQ de Rosemont.

Ni Mme Cousineau, ni aucun autre membre de l'exécutif n'a une expérience de l'administration municipale. Les délégués ont choisi M. Gilles Gauthier, un ouvrier du vêtement qui est président du PQ de Montréal-Centre, vice-président; M. Jean Fournier, un permanent syndical à l'Alliance des professeurs de Montréal, secrétaire; M. Jean-charles Desroches, un comptable général licencié à l'emploi du ministère provincial du Revenu, trésorier.

En plus de ces personnes qui ont été élues par acclamation, le congrès a élu quatre militants à des postes de conseillers sur l'exécutif: M. Stephen Schecter, professeur anglophone, militant du MPU; M. Gabriel Gagnon, un professeur à l'U de M, militant du NPD; M. André Messier, secrétaire exécutif du Conseil du travail de Montréal (CTM-FTQ); M. Gilles Goulet, un enseignant.

La moyenne d'âge de l'exécutif est de 35 ans. Sauf pour M. Schecter, qui habite à Westmount, tous les membres de l'exécutif résident à Montréal.

La mairie? En septembre

Précisons que les délégués au congrès de fin de semaine ont décidé qu'il n'était pas nécessaire d'habiter à Montréal pour être membre du parti ou, encore, pour être candidat à un poste de délégué ou de conseiller de quartier. Ils ont cependant précisé qu'il faut que les membres non résidants doivent "au moins" travailler dans la métropole.

Il doit y avoir un neuvième membre sur l'exécutif, soit le candidat à la mairie. Là-dessus, les délégués semblent avoir atteint un certain consensus, c'est-à-dire qu'ils s'entendent sur la nécessité d'opposer un adversaire au maire Drapeau. Mais ce candidat ne doit pas être choisi avant septembre prochain, à l'occasion d'un congrès spécial: d'ici là, les militants du parti entendent donner la priorité absolue à l'organisation des quartiers, où les délégués devraient normalement élire, en juin, les candidats aux postes de conseillers municipaux.

Pour revenir au problème du candidat à la mairie, les délégués en ont fait un certain portrait-robot. Ils espèrent trouver la perle rare qui saura les représenter sans jouer les vedettes ou les prima donna: bref, le candidat à la mairie devra se considérer seulement comme un porte-parole des citoyens.

Enfin, l'exécutif du parti a indiqué, hier, qu'à sa connaissance, aucun pourparler n'avait été entrepris avec des conseillers du Parti civique, en dépit du fait qu'un organisateur avait déclaré, récemment, qu'au moins trois conseillers municipaux étaient intéressés à joindre les rangs du Rassemblement.

Le 42e congrès de l'ACFAS

page 5

22 p. 100 des cultivateurs du nord-ouest doivent quitter la terre

page 2

Surprise!

"Les conflits d'intérêt sont interdits chez nous"

—Robert Bourassa

Selon un communiqué émanant de son bureau, le premier ministre Bourassa aurait déclaré en fin de semaine, au cours d'une émission de radio qu'il est "interdit au Québec" à un député ou un ministre d'être non seulement actionnaire, mais également administrateur d'une entreprise qui fait affaire avec le gouvernement!

Il faudrait donc en conclure que, si tel est le cas, toutes les discussions et les prises de bec qui ont mis aux prises les députés libéraux et ceux de l'opposition depuis deux semaines, étaient absolument sans fondement.

Le JOUR a tenté de rejoindre M. Charles Denis, qui a diffusé le communiqué, pour lui demander des éclaircissements, mais n'a pu le rejoindre. À moins d'un changement de dernière heure, M. Claude Simard, ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, est toujours actionnaire de la compagnie Paragon qui fait affaire avec le gouvernement.

Le communiqué

"On nous a cité d'autres provinces, comme la Colombie Britannique, aurait dit M. Bourassa. Le Parti québécois a dit: "Faites comme cela existe en Colombie Britannique". Or, on s'est aperçu à la grande déconfiture des séparatistes que nous allons déjà plus loin sur le plan de l'interdiction qu'en Colombie Britannique puisque dans cette province, il est possible pour un député ou un ministre d'être non seulement actionnaire, mais également administrateur d'une entreprise qui fait affaire avec le gouvernement, ce qui est interdit au Québec."

"On voit donc que dans ce cas-là, on est plus exigeant qu'en Colombie Britannique qui est supposée, d'après M. Burns, être l'endroit qu'on devrait imiter."

Toujours selon le communiqué de presse émanant de son bureau, M. Bourassa avait tout d'abord rappelé, au sujet des travaux du comité Rivest-Lalonde sur les conflits d'intérêt, que depuis quatre ans très exactement qu'il est au pouvoir "il n'y a personne qui ait pu soumettre un cas de transaction illégale et malhonnête. Ce n'est pas pour rien qu'on a réussi, a-t-il déclaré, ce qui n'a jamais été réussi auparavant, à savoir cinq budgets sans augmenter les impôts, et trois en les réduisant."

Le chef du gouvernement a alors souligné le caractère très complexe des situations sur lesquelles MM. Fernand Lalonde et Jean-Claude Rivest mènent leurs travaux, et il a exprimé l'espoir que ce comité puisse en arriver d'ici quelques semaines à lui formuler des recommandations, au sujet des ministres "pour commencer". Il faudrait ensuite, a précisé M. Bourassa, examiner le cas des députés, des hauts fonctionnaires, des dirigeants d'entreprises publiques et des conseillers à temps partiel.

les régions

Selon une étude commandée par le gouvernement

22% des cultivateurs du Nord-ouest doivent abandonner l'agriculture

par Claude Grégoire
envoyé spécial du JOUR

NOTRE-DAME DU NORD — L'état de l'agriculture dans le Nord-ouest québécois est critique. Le gouvernement a présentement en main un plan de zonage qui recommande à 22% des agriculteurs de l'Abitibi-Témiscamingue "le retrait complet comme solution aux problèmes agricoles".

Bref, 300 agriculteurs sur un total de 1,300 doivent repenser sérieusement leur avenir. Cette révélation a été faite lors du congrès du Conseil régional de développement de cette région (CRDAT) en fin de semaine.

Comme l'ont avoué des fonctionnaires du ministère de l'Agriculture présents au congrès et un représentant de la firme d'agronomes-conseil, qui a effectué le plan de zonage, il s'agit de procéder à la décolonisation du Nord-ouest québécois. Les cultivateurs doivent payer pour les erreurs passées.

Ce projet de plan de zonage sera présenté à la population du territoire au cours des deux prochaines semaines. Le ministère et la firme d'agronomes insistent: rien n'est définitif et il faut d'abord consulter les gens impliqués.

Mais l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue a de sérieuses raisons de croire que le gouvernement a déjà accepté ce plan de zonage tel quel. Le président de l'organisme, M. Onil Pépin, a fait valoir cette opinion lors du congrès du CRDAT à Notre-Dame du Nord, une soixantaine de milles au sud de Rouyn-Noranda.

Tout le monde clame: il ne faut pas créer un climat de panique. Mais l'inquiétude commence déjà à se faire sentir lourdement chez les quelques agriculteurs présents au congrès.

"On ne vous demande pas de disparaître tout de suite" a diplomatiquement fait remarquer un membre de la firme d'agronomes aux cultivateurs.

Trois zones

Trois aires ont été définies. D'abord, l'aire de développement qui ne représente que 70% des terres cultivées. Il s'agit des terres qui ont "une chance raisonnable de survivre dans la conjoncture actuelle".

Les trois zones de développement retenues sont concentrées autour de trois centres urbains: Ville-Marie, La Sarre et Amos. Elles regroupent les deux tiers des fermes du Nord-ouest et touchent 66% seulement des agriculteurs.

Viennent ensuite les zones de transition. "Toutes les politiques agricoles devraient s'y appliquer avec discernement et tenir compte du fait que l'agriculture est appelée à disparaître graduellement de ces aires", recommande le rapport.

Elles concernent 12% des agriculteurs.

Quant aux aires de retrait, précise le rapport, "elles n'ont manifestement aucun avenir agricole". Environ 22% des agriculteurs y produisent que 12% de la valeur totale de la production.

"Leur dispersion ne peut pas justifier les services dont ils ont besoin, explique le rapport, et un retrait complet de l'agriculture doit y être envisagé".

Exode à Montréal?

"On nous lance de la poudre aux yeux en disant que vous allez faire de la consultation!" a lancé un représentant de l'UPA.

Un cultivateur, qui écoutait un porte-parole de la firme d'agronomes expliquer son boniment sans broncher demanda pour sa part: "Est-ce que vous allez trouver ça plus payant de voir le monde faire des rouleuses à Montréal?"

Quant à M. Côté, l'expert agronome, il n'en démord pas: pour les agriculteurs qui veulent en sortir, le plan de zonage, c'est une vraie bénédiction.

Un autre cultivateur a résumé la situation: "Au lieu de faire des plans de zonage, il faut chercher les vrais coupables de la situation actuelle. Qui mange les cultivateurs? Ce sont les grosses compagnies qui par exemple vendent les tracteurs le double du prix qu'ils valent. C'est pas le climat ni la terre qui sont responsables".

Un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture a exprimé son impuissance d'un haussement d'épaules.



Photo Antoine Désilets

La grève continue dans les cimenteries

Cournoyer au pied du mur

par Paule Beaugrand-Champagne

Le ministre du Travaifl et de la Main-d'Oeuvre avait, vendredi, la "très nette impression" que les employés des cimenteries allaient rentrer au travail ce matin. Il avait "confiance", disait-il. Sa confiance n'a pas trouvé preneur: plus de 1500 travailleurs des cimenteries à Montréal ont voté, samedi, en faveur de continuer la grève jusqu'à vendredi prochain. Que peut faire le ministre maintenant?

Cette grève dure depuis le 6 mai. Elle est due à une lutte interne à la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ): le local 791 des Opérateurs d'équipement lourd tente de déloger le local 415 des Travailleurs unis du ciment, de la chaux et du gypse, auprès des 800 employés de la compagnie Miron que le 415 représente depuis 13 ans.

Les représentants syndicaux ont rencontré le ministre Cournoyer vendredi après-midi et lui ont promis de recommander à leurs membres le retour au travail. Ils ont tenu leur promesse, mais les membres, eux, ont refusé de s'y conformer. Au téléphone, le ministre a déclaré au JOUR, vendredi: "Si ces deux locaux (le 791 et le 415) agissaient autrement que comme le ministre du Travail le leur recommande, (mettre fin à leur grève), le ministre sera obligé d'utiliser d'autres mesures plus catégoriques".

Par leur décision, les grévistes viennent de le mettre au pied du mur.

Les employés de la compagnie Francon, affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), ont aussi "dû sortir". Certains d'entre eux laissent entendre qu'ils ont été "obligés" de le faire par des ouvriers de la FTQ, mais nul ne veut en apporter la preuve concrète. On a peur.

En fin de semaine, à Rimouski, le président de la CSN, M. Marcel Pepin, a déclaré que sa centrale ne "tolérera pas longtemps" que ses membres soient empêchés de travailler à cause d'une chicane interne à la FTQ. "Nous prendrons tous les moyens pour que nos membres puissent retourner travailler", a-t-il déclaré.

"Si le gouvernement québécois ne prend pas ses responsabilités vis-à-vis ce local présumément mis en tutelle par la FTQ, nous prendrons les nôtres", a affirmé M. Pepin. Et voilà le ministre du Travail de nouveau mis en demeure d'agir!

Il semble donc que la solution à ce problème lui appartienne dorénavant, à moins qu'il décide d'attendre la décision du juge Poirier qui a promis de la remettre "avant vendredi". Mais en décidant d'attendre, le ministre risque que ce conflit "interne" devienne un conflit CSN vs FTQ.

Suite au transport par bateau-rail

Un quai public sera construit à Baie-Comeau

À la séance du Conseil des ministres de vendredi dernier, il a été décidé de favoriser la construction d'un quai à caractère public à Baie-Comeau pour permettre les opérations de transbordement de marchandises par bateau-rail.

On sait que les efforts du gouvernement du Québec ont porté depuis 1960 sur le rapprochement et l'union des économies complémentaires de la rive nord et de la rive sud. On sait également que par une décision récente, la Commission des Transports du Québec a octroyé à la Compagnie de gestion de Matane un permis de transport par bateau entre la côte nord et la Gaspésie.

Le gouvernement, par son Office de planification et de développement et avec l'aide du gouvernement fédéral a déjà décidé d'effectuer les travaux nécessaires à la mise en place d'une rampe d'accostage à Matane. De semblables modifications aux quais de Sept-Iles et de Port-Cartier seront stimultanément entreprises par le Conseil des ports nationaux et la compagnie Québec Cartier Mining respectivement, pour rencontrer la date de mise en opération du bateau-rail prévue pour le mois de mars 1972.

Il est donc dans l'intention immédiate du gouvernement du Québec de poursuivre auprès du gouvernement fédéral les démarches déjà entreprises en vue de la participation de ce gouvernement à la construction de ce quai public, considéré comme instrument d'extension du réseau ferroviaire sur la Côte-Nord. Des apports fédéraux et municipaux seront aussi requis pour réserver l'ensemble des terrains nécessaires à la réalisation du centre de transbordement de Baie-Comeau, et de sa cour ferroviaire adjacente.

quoi faire au québec?

- Mauricie

Exposition française de 97 gravures surréalistes intitulée: "Le surréalisme d'hier et d'aujourd'hui", au pavillon St-Arnaud de la Galerie du parc, à Trois-Rivières, du 15 au 31 mai.

- Saguenay

Exposition du livre suisse "Quatre cultures, quatre langues", au Centre culturel de Jonquière, jusqu'au 16 mai.

- Québec

Musée du Québec: Expositions: "Charles Daudelin", sculpteur, jusqu'au 10 juin. "Marcelo Bonevardi", artiste argentin, jusqu'au 26 mai. "Lise Innes", peintre, jusqu'au 3 juin. Place Royale: visite tous les jours, de 9 à 17 h.

CROYEZ-LE OU NON
A 16 ans vous pouvez apprendre à conduire à :
L'Ecole de conduite
Villeneuve
843-8822



VOYEZ SI À LA PAGE 15

Régionalisation du transport scolaire

QUÉBEC (PC) — Le ministère des Transports vient de régionaliser le transport scolaire en confiant aux commission scolaires régionales le transport des écoliers de l'élémentaire et du secondaire.

Cette mesure a été adoptée par le conseil des ministres. Le règlement du transport scolaire, qui comprend 300 articles, sera publié sous peu. Il entrera en vigueur pour la prochaine année scolaire.

Le règlement couvrira les aspects suivants: construction des véhicules, sécurité des élèves, normes de taux subventions, demandes de soumissions et contrats de transport.

Le prochain contrat de transport scolaire aura une durée initiale de trois ans et sera renouvelable d'année en année pour trois autres années. Il sera ajusté une fois par année pour tenir compte de l'évolution des coûts.

On espère, grâce à ces deux principes, favoriser la stabilité des entreprises dans ce domaine en leur permettant un investissement à plus long terme et en éliminant l'incertitude des demandes de soumissions annuelles.

La commission des transports du Québec décidera de l'adjudication des contrats dans les cas spéciaux.

Dans un communiqué remis à la presse, le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a estimé que le coût du transport scolaire pour l'année académique 1974-75 s'élèvera à $500 millions.

Cette année, ENTREPOSEZ vos fourrures chez CUMMING FURS 842-8901

Les citoyens d'Olier recueillent $2,700 pour financer un projet de vacances-famille





Photos Antoine Désilets

Des lits, des livres, des chapeaux, des cactus. Des étalages remplis d'objets les plus hétéroclites, ont été fouillés en fin de semaine par plus de mille personnes qui s'étaient rendues au marché aux puces organisé par la Coopérative des citoyens d'Olier. Le marché a été organisé en vue de financer des camps familiaux où se rendront une cinquantaine de familles du secteur Olier, l'été prochain.

Les ventes ont rapporté $2,700. Cela permettra de défrayer une partie des frais occasionnés par ces camps d'été, le reste étant payé par divers organismes, tels Fédération des oeuvres, Haut-commissariat à la jeunesse...

Environ 300 personnes pourront ainsi profiter de deux semaines de vacances à la campagne.

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Édition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier
Le fond des choses
et grands reportages: Evelyn Dumas
Chef de pupitre: Pierre Godin: adjoint: Bruno Dostie
Politique: Jacques Guay, Maurice Giroux.
Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation et affaires sociales: Marie Vallée.
Marcelle Bourque
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne.
Gisèle Tremblay.
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux
Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et Culture: Alain Pontaut
Information générale: Pierre Tanguay.
Justice: Pierre Bertrand
Sports: Jean-Pierre Fournier, Alain Gerbier,
Christian Nobert.
Photographie: Antoine Désilets
Caricature: Berthio
Documentation: Ginette Hétu
Agences: Maurice Beaulieu.

Administration

Contrôleur: Robert St-Jean
Comptable: Marcel Latendresse

Tirage

Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées)

Publicité

Directeur: Roland Lamoureux
Représentants: Jacqueline Avril,
Jean-Normand Senay, Rod Berger
Jean-Pierre Tison
Francine Tremblay Robert Pépin
National: Gérard Lapointe
Maquettiste: François Delaney

LE JOUR

L'opposition au régime Drapeau

Le Rassemblement des citoyens de Montréal est fondé

par Rose-Anne Giroux

Officiellement, le Parti québécois n'est plus représenté, comme tel, dans le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM), le nouveau parti d'opposition au régime Drapeau.

Et il en va de même pour le NPD, les syndicats ou le Comité régional intersyndical de Montréal, et le Mouvement progressiste urbain, autant d'organismes qui ont assisté, en fin de semaine, à la transformation du mouvement en un parti autonome, où sont censées être représentées toutes les forces progressistes et démocratiques de la métropole, qu'il s'agisse d'anglophones "canadian" ou de francophones péquistes, de travailleurs ou de citoyens tout court!

Car en vertu d'une stratégie clairement définie à la naissance du mouvement, le Rassemblement doit maintenant être considéré comme un parti indépendant, sans aucun lien organique avec les organismes officiels qui ont travaillé à sa naissance. Les diverses tendances continuent quand même d'être représentées au sein du Rassemblement et notamment sur son nouvel exécutif, qui a comme mission délicate d'équilibrer des forces aussi vives que divergentes, à l'occasion.

C'est ainsi qu'au cours du week-end, les délégués au congrès de fondation du RCM (entre 200 et 300 participants) ont pu constater qu'en dépit du nom choisi pour le parti, il y a encore plusieurs militants qui le considèrent d'abord et avant tout comme un parti de travailleurs en lutte contre la bourgeoisie et le système capitaliste.

Travailleurs ou citoyens

En dépit de l'opposition de plusieurs participants, dont certains anglophones, les délégués ont majoritairement refusé, par exemple, de substituer l'expression "citoyen" à celle de "travailleur", partout où l'occasion s'en présentait dans le programme du parti. C'est le député péquiste de Sainte-Marie, M. Charles Tremblay, qui a proposé cette substitution, en faisant valoir que le recours intensif à l'expression "travailleur" pouvait être interprété comme une élimination de plusieurs catégories de Montréalais: rentiers, petits commerçants, etc...

Mais les participants ont préféré les arguments de ceux qui soutenaient qu'il ne fallait pas avoir honte ou peur d'un mot aussi noble, pour employer l'expression d'un intervenant. Bref, cela devenait réactionnaire que de penser comme le député péquiste de Sainte-Marie. Et c'est d'ailleurs une attitude qu'un autre participant a résumé en disant: "C'est la première fois que j'entends dire que le mot citoyen est réactionnaire!"

Dans l'ensemble, le congrès a permis aux militants du Rassemblement de mettre au point le programme du parti, qui insiste, notamment, sur une démocratisation des structures municipales. C'est ainsi que les délégués ont décidé de refaire la carte électorale de Montréal, en la divisant en districts électoraux beaucoup plus petits et homogènes, où il y aurait un conseiller par quartier.

Comme c'était prévu dans le projet de programme, les délégués ont aussi mis l'accent sur la nécessité de décentraliser l'Hôtel de ville, en favorisant la création de conseils de quartiers. A la lumière d'expériences vécues à Winnipeg, Toronto et Boston, les délégués ont décidé que cette nouvelle structure locale serait le lieu privilégié où seraient discutées toutes les questions affectant le quartier (loisirs, construction de nouveaux logements, etc.).

Dans l'optique des militants du Rassemblement, le conseil de quartier servirait de lien entre le conseiller municipal et la population.

D'autre part, comme le budget du service de la police accapare une large part des dépenses de la Ville, les participants en ont profité pour exiger qu'on considère la force policière "comme un service public et non une force de répression. Cela implique, a-t-on fait valoir, la non-intervention partisane des forces policières dans le cas d'une grève". Dans cette veine, le parti a donc réclamé l'abolition de l'escouade anti-émeute, l'abrogation du règlement anti-manifestation no 3726 et de "tout autre règlement municipal anti-ouvrier".

C'est sans compter avec une série de propositions visant à améliorer les conditions de logement des Montréalais, le transport public, les loisirs, etc...



Photo Michel Giroux

Outre quatre conseillers, les délégués au congrès de fondation du Rassemblement des citoyens de Montréal ont élu à l'exécutif du parti: Mme Léa Cousineau, présidente, M. Jean-Charles Desroches, trésorier, M. Gilles Gauthier, vice-président, et M. Jean Fournier, secrétaire.

Transport en commun gratuit pour les personnes âgées

S'il est porté au pouvoir en novembre prochain, le RCM abolira les tarifs de transport pour les personnes âgées. Le RCM a également indentifié des moyens qui permettraient de porcéder à la réduction graduelle des tarifs et finalement à l'abolition des tarifs de transport.

Selon les délégués, si les secteurs rentables du transport étaient intégrés au secteur public (services touristiques, charte-parties, desserte des aéroports de Dorval et Mirabel, transport d'écoliers), l'on recouvrerait les fonds nécessaires qui permettraient de réduire les tarifs.

Les délégués ont aussi endossé un projet présenté il y a quelque temps par le maire Paiement de Laval: la mise sur pied d'une commission de transport desservant toute la région métropolitaine (Laval, Rive-Sud et banlieue environnante). Tous les modes de transport seraient régis par cette commission (métro, trains de balieue, express régionaux), ce qui éliminerait les doubles tarifs présentement en vigueur.

Se référant aux expériences de Toronto et San Francisco, le RCM tentera d'obtenir de Québec l'abandon de la construction du tronçon et de l'autoroute est-ouest, soit la portion entre Sanguinet et le pont-tunnel L.-H. Lafontaine. L'on "redonnerait ce vaste secteur à la population d'Hochelaga-Maisonneuve sous forme d'un vaste ensemble de logements publics et d'espaces verts", a-t-on fait valoir.

Selon un mémoire présenté au Conseil des ministres en 1971

Les garderies sont avant tout un service à des enfants...

par Marcelle Bourque

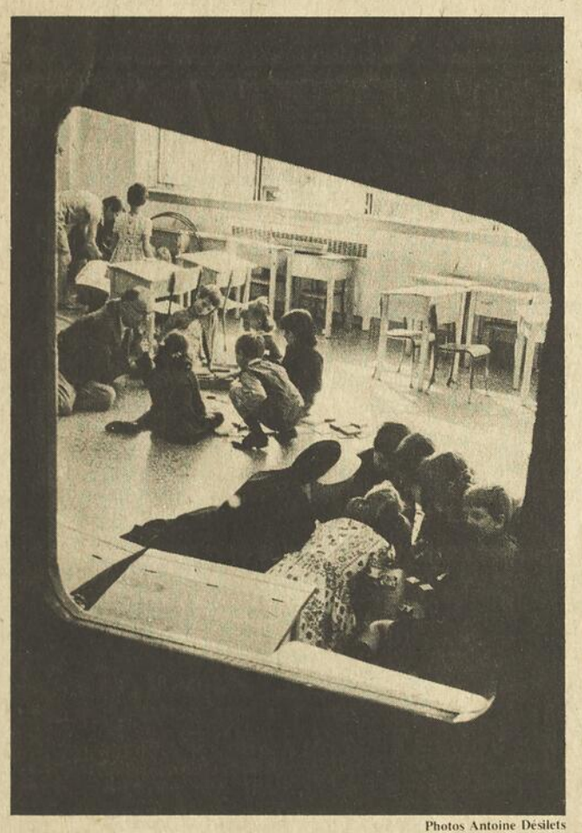
Qu'est-ce qu'une garderie? Une ressource qu'on offre à des enfants. Pas un service de dépannage mis à la disposition des mères non plus qu'une façon de créer des emplois. C'est sur ce pied que s'engage un rapport, présenté au ministère des Affaires sociales en 1971. Ce rapport a été fourni à la demande du ministère par un groupe de fonctionnaires. Il est intéressant de le considérer à la lumière des discussions actuelles.

Le réseau de garderies qu'il préconise devra d'abord tenir compte du bien-être de l'enfant. Il devra s'insérer dans une politique familiale globale, en être un des rouages. En conséquence de quoi, il sera accessible à toutes les familles. Même si cela n'est qu'à long terme, des considérations d'ordre budgétaire amenant nécessairement des restrictions au départ.

Service diversifié

Les garderies sont un service communautaire à formes diverses. Le rapport propose ces formes:
— Des centres de jour
— Des garderies en milieu scolaire
— Des haltes garderies
— Des garderies en milieu familial

Notons que ce rapport ignore les garderies en milieu de travail subventionnées en partie par les patrons. Il ne sépare pas non plus les enfants en groupes d'âge. Dans l'esprit, et dans la lettre, du texte, des enfants de deux ans peuvent se retrouver en garderie de jour et des enfants de cinq ans en milieu familial.



Photos Antoine Désilets

Que doit offrir une garderie?

La protection, par un programme conçu en fonction de l'âge des usagers. Un soutien à la famille et une possibilité de rapprochement parents-enfants (les parents, degagés de responsabilités trop lourdes, se sentent plus libres et plus disponibles face à leurs enfants). Un complément aux autres services offerts à la famille.

La garderie que conçoivent les rédacteurs du rapport fait essentiellement appel à la participation des parents (présents sur les conseils d'administration et rencontrant régulièrement ceux qui travaillent auprès de leurs enfants) et permet à l'enfant de vivre une expérience complète (physique, intellectuelle, artistique, etc...)

Le rapport demande que les garderies soient tenues par un personnel qualifié (on ne s'improvise pas gardien d'enfants). Et ce qui est plus intéressant et plus important, il fixe des ratios:
— 1 adulte ne doit pas s'occuper de plus de 3 enfants de moins de 3 ans,
— pour les enfants de 3 et 4 ans, on a besoin de 1 adulte pour 5 enfants,
— et 1 adulte peut prendre en charge 7 enfants de 4 à 6 ans.

Ces ratios sont loin de ceux que propose actuellement le ministère des Affaires sociales: 1 adulte pour 15 enfants en garderie et 1 pour 5 en milieu familial (enfants de moins de trois ans exclusivement).

Pour qui donc?

Même si les fonctionnaires parlent, en introduction, de l'universalité du réseau à établir, ils insistent très peu ladessus par la suite. Ils s'occupent surtout à déterminer des clientèles prioritaires: familles monoparentales, femmes au travail, enfants de milieux défavorisés ou posant des problèmes spéciaux. Leur position semble quelque fois un peu ambigue.

... pour qui elles ne sont pas un droit inaliénable

par Marcelle Bourque

"... le service des ressources de garde de jour des enfants devrait être un service universel, public et gratuit au même titre que les institutions d'enseignement... il faudrait que le développement de ce service soit programmé sur une période minimum à déterminer."

Cette affirmation est extraite d'un autre rapport produit à la même époque par des fonctionnaires du ministère des Affaires sociales et perdu, depuis, quelque part sur des quelconques tablettes

Le rapport dont nous parlons n'en a pas tenu compte. Il n'affirme ni le droit à la garde ni la responsabilité entière du gouvernement en la matière.

Gouvernement contrôleur

Il ne confie au gouvernement qu'un rôle de contrôleur de la qualité des services offerts dans les garderies. C'est au ministère à élaborer des normes pour la mise sur pied du service et à en favoriser le développement, en milieux défavorisés surtout.

Le rapport considère les garderies comme un investissement socialement rentable. Elles permettent, par exemple, de sortir un grand nombre d'enfants d'institutions ou de foyers nourriciers. Il les voit comme un service offert à des enfants qui, autrement, se retrouveraient dans des milieux inaptes à répondre à leurs besoins. Des parents qui ont absolument besoin de faire garder leurs enfants doivent, devant l'absence de ressources valables, se contenter de services de qualité médiocre.

Les propositions de Lise Bacon ne poussent plus loin que le rapport. Le ministre n'est pas sûre que le droit à la garde présente un caractère semblable au droit à l'éducation.

Des étapes

Les fonctionnaires étaient, en 1971, convaincus qu'un réseau de garderies devait s'implanter au Québec. Ils suggéraient de l'implanter par étapes, en mettant un fort accent sur l'information et sur la participation des citoyens tout au long du processus.

L'intégration de la garderie aux autres services communautaires existant dans un quartier leur semblait essentielle. Ils parlaient de complémentarité des ressources.

Ils suggéraient que les garderies soient rattachées au CLSC ou au service social.

Cette suggestion a retenu l'attention du ministère qui l'a vraiment poussée au bout, en proposant que les usagers, pour avoir droit à une subvention pour la garde de leurs enfants, fassent la preuve de leur indigence devant un service social local.

$8 en 1971, $5 en 1974

Le rapport reste assez vague au sujet du financement des garderies. Il parle d'un engagement des gouvernements fédéral et provincial et de contribution des parents. Il parle d'abattement d'impôt proportionnel au montant que les parents doivent débourser pour la garde de leurs enfants.

Une lecture attentive nous permet quand même certaines découvertes.

À la garderie Ste-Elizabeth, en 1971, il en coûtait $5 par jour par enfant pour opérer. Au Montréal Day Nursery, il en coûtait près de $10. Une étude subventionnée par le gouvernement fédéral sur le coût des garderies, étude que le ministère des Affaires sociales avait en main en 71, établissait à entre $6 et $8 par jour par enfant les frais encourus dans une garderie.

Quand on sait qu'en 1974, après la hausse folle des prix que nous avons connue ces dernières années, le gouvernement établit à $5 par jour par enfant les coûts de fonctionnement d'une garderie, on demeure un peu songeur.



Photo Michel Giroux

C'est la semaine de la police

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette essaie tant bien que mal d'agraffer une médaille sur l'uniforme d'un policier de Trois-Rivières, le constable Jean Proulx. Le ministre inaugurait hier la Semaine de la police. Il a procédé à la remise de diplômes et décorations à des policiers qui se sont distingués au cours de l'année par des actes de bravoure.

Le thème de cette semaine est "Le policier, un homme et un citoyen".

au jour le jour

● **19h.**
Le ministre d'état aux Affaires sociales, Mme Lise Bacon, prononce une conférence devant les membres du Club Richelieu de Saint-Lambert.

● **19h.30.**
Les organisateurs de la campagne des Fédérations annoncent les résultats de la cueillette de fonds 1974, au salon Chaudière de l'hôtel Reine-Elisabeth.

●
Le ministre des Finances, M. Raymond Garneau, prononce une conférence au banquet du congrès de l'Association des bonnes routes, à l'hôtel Bonaventure.

● **16h.**
Le ministre des Affaires municipales, M. Victor C. Goldbloom, rend public, au Holiday Inn de Longueuil, le rapport sur l'alimentation en eau sur la rive sud.

ETE
PRIX ETUDIANT
ANGLAIS
DACTYLO
STENO
intensif jour – soir
carrieres & profils
Place Bonaventure
875 6870
Ecole professionnelle reconnue

LE JOUR

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Secrétaire général de la rédaction: Jean-Pierre Fournier

Les élections du moindre mal

On pourra discuter longtemps comme le faisait spécieusement cette semaine, M. Trudeau de l'utilité de l'élection fédérale du 8 juillet. Il n'en demeure pas moins qu'elle aura lieu et que ce sont les électeurs qui détermineront finalement quelle aura été cette utilité.

Les libéraux québécois cette année seront voraces. Ils ont décidé qu'ils ne seront satisfaits que s'ils remportent tous les sièges. C'est une preuve en tout cas qu'ils s'intéressent à nous. Il faudrait bien pour une fois que nous en fassions autant plutôt que de laisser à la tradition, à l'indifférence et aux machines électorales le soin de meubler pour nous les bancs du Parlement fédéral.

On nous dira que de toute manière l'avenir du Québec se joue dans la lutte qui oppose libéraux et péquistes. On nous dira aussi que gouvernement conservateur ou libéral, cela finalement ne fait toujours qu'un gouvernement conservateur.

Ce serait oublier des données fondamentales.

Claude Morin dans ses deux livres a clairement démontré comment le gouvernement québécois avait été systématiquement dépossédé, qu'il s'était fait voler ou qu'il avait abandonné les pouvoirs nécessaires à l'orientation de notre société. Ces pouvoirs, c'est Ottawa qui les exerce et il ne le fait pas timidement. L'action du gouvernement central influence maintenant tous les domaines: inflation, urbanisation, logement, agriculture, affaires culturelles, politique des revenus, etc.

Libre à ceux qui le voudront de ne pas vouloir choisir entre conservateurs ou libéraux. Mais si le Canada se donne un gouvernement conservateur, le Canada héritera d'un système de contrôle des prix et des salaires. Ce contrôle, il s'exercera autant au Québec qu'en Alberta. C'est une décision à laquelle il faut peut-être participer.

Le gouvernement qui sera élu le 8 juillet aura donc dans notre vie quotidienne une importance qu'on ne saurait démentir.

Ce n'est pas la seule orientation que le résultat de l'élection imprimera à la vie canadienne. Le poids respectif des néo-démocrates, des créditistes ou des deux vieux partis dans le prochain parlement fédéral façonnera durant quelques années l'action d'un gouvernement qu'on refuse peut-être de reconnaître comme nôtre mais qui ne nous en administre pas moins.

C'est ce gouvernement qui décidera du prix des tomates ou du boeuf.

C'est ce gouvernement qui décidera, qu'on le veuille ou non du prix du logement et qui décidera aussi en bonne part qui occupera des logements convenables, les riches ou la majorité de la population.

C'est ce gouvernement qui pliera ou se tiendra debout devant les multinationales de l'énergie.

C'est enfin ce gouvernement qui dira à notre gouvernement quel doigt il peut lever et à quel moment.

Nous pourrons bien fermer nos appareils de télévision, refuser de lire la page des nouvelles canadiennes, ils seront quand même les arbitres de notre bien-être.

Les Québécois se rendraient un très mauvais service s'ils choisissaient de considérer cette élection comme inutile et s'ils se refusaient à étudier attentivement ce que leur proposeront néo-démocrates, créditistes, conservateurs ou libéraux. Il ne s'agit pas d'élire un gouvernement qui nous appartient, il s'agit de choisir celui qui hypothèquera le moins les objectifs et l'avenir de la communauté québécoise.

Gil Courtemanche



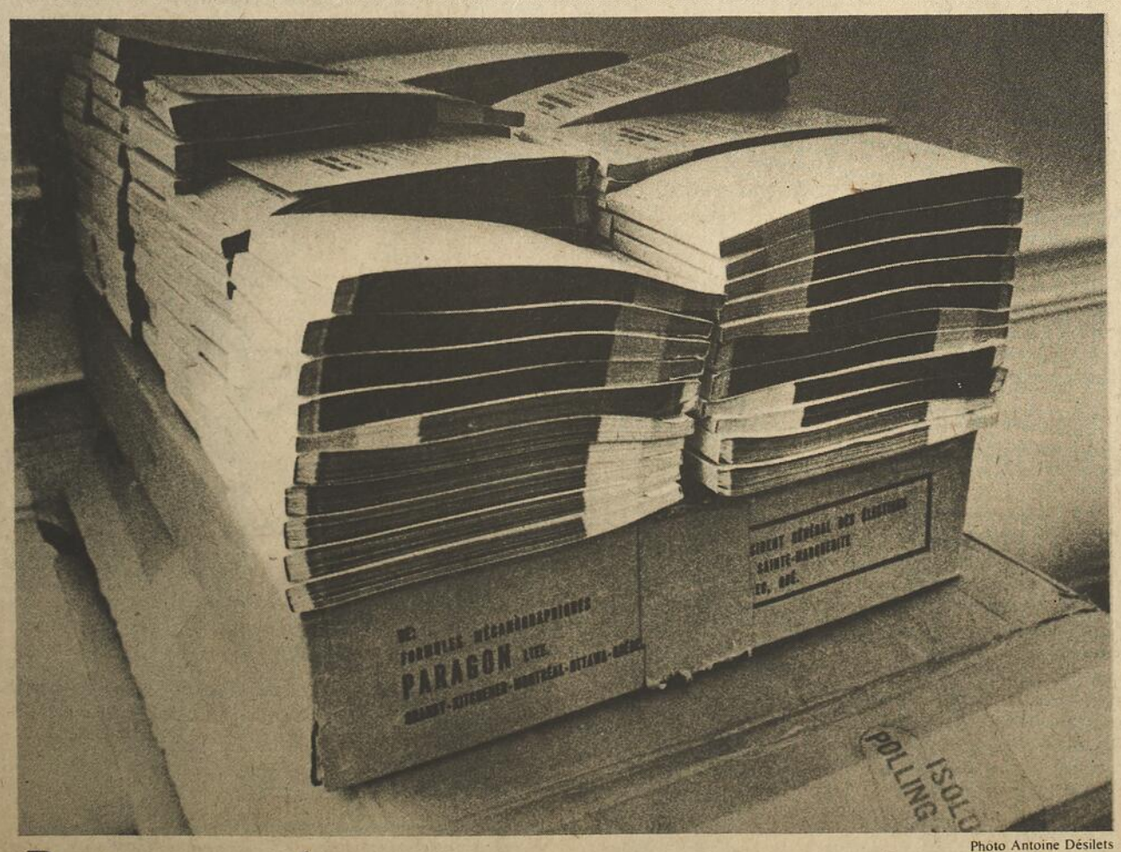


Photo Antoine Désilets

Paragonneries...

La photo ci-dessus a été prise dans les bureaux du président-adjoint des élections à Montréal. Les formules mécanographiques PARAGON, dont il est vaguement question depuis quelque temps à l'Assemblée nationale, servent à la confection des listes électorales. On sait que la belle-famille du premier ministre économise (sic) des sommes d'argent au trésor public en acceptant des contrats du gouvernement...

vous avez la parole

LE JOUR est votre journal. Ecrivez-nous sur tous les sujets qui vous intéressent. De cent à deux cents mots (1 à 2 pages) Pas plus. Histoire de donner une chance à tout le monde. Merci. Adressez vos lettres: Vous avez la parole, Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379.

Sauver notre patrimoine ou garder des maisons mobiles

Le Jour est le journal du Québec — fait au Québec - pour les Québécois: Ça va!!! Mais les Québécois, mes frères, forment une drôle de race: mécontents de ce qui existe, (à bien des points de vue on les comprend et on partage leur mécontentement) ils prônent des réformes, engagent des luttes, en somme, se battent pour qu'un jour, ils voient naître leurs jours!

Mais si des Québécois, d'une autre secte que la leur, décident de récupérer notre "avoir" et notre "être" — en l'occurence ici je parlerai de notre patrimoine culturel et architectural et plus précisément de l'île-des-Moulins, située dans les limites de la ville de Terrebonne, — il s'en trouve encore pour regimber contre le projet...

Dans les livraisons du 30 avril et du 6 mai dernier, Le Jour publiait deux articles sur le sujet; après lecture de ceux-ci, on pouvait percevoir — à moins que je possède un esprit mal tourné qui déforme la pensée et la lettre du journaliste — une pointe d'hostilité, sinon plus, à l'égard de ce projet. Tantôt on déplore (à raison) la perte de telle maison ou de tel batiment à caractère historique (on se souviendra de l'Église St-Jacques, de la Maison Van Horne, etc...) en brandissant la bannière de la sauvegarde de notre patrimoine et tantôt on critique d'une façon à peine voilée les efforts entrepris pour sauvegarder ce même patrimoine, en s'appitoyant sur le sort de gens qui, en définitive, ne seront pas pitoyables.

Les faits

En 1967, M. Dufour, propriétaire de l'île-des-Moulins, demandait à la ville de Terrebonne l'autorisation de louer des emplacements, pour des maisons mobiles, sur l'île, pendant la durée de l'Expo universelle de Montréal. L'Expo terminée, M. Dufour a pu, jusqu'à ce jour, louer l'espace aux propriétaires de maisons mobiles, jouissant ainsi de la "tolérance" de la ville; car rappelons que le règlement de zonage de Terrebonne interdit l'installation de maisons mobiles dans les limites de la ville et que de plus, l'île a, depuis un bon moment déjà, toujours d'après la règlementation de zonage, été désignée comme parc, ceci impliquant automatiquement que la ville se portera acquéreur de l'emplacement tôt ou tard. Mais le code des cités et villes ne stipule pas, comme allègue Le Jour, un délai précis pour que s'effectue la transaction. Donc, la ville de Terrebonne, pour ne pas priver M. Dufour de la jouissance de son bien, en attendant qu'elle soit disposée à l'acheter, autorisa le propriétaire — d'une façon temporaire — à transformer l'île en terrain de caravaning et à louer les bâtiments anciens à un manufacturier (de matelas). D'ailleurs, en 1971, les autorités municipales rappelaient à M. Dufour que cet état de choses n'avait aucun caractère de permanence et que du jour au lendemain, elles pouvaient exiger l'évacuation "en roulottes et sur les matelas" devraient, sans autre forme de procès, quitter les lieux.

Donc,

Si M. Dufour avait été parfaitement honnête envers ses locataires, il leur aurait fait part, dès leur arrivée sur les lieux, de la non-permanence du permis de séjour en cet endroit.

Si M. Dufour avait été parfaitement honnête envers ses locataires, il leur aurait fait part — en juillet 1973 — de la décision du ministère des Affaires Culturelles qui déclarait site historique, l'île-des-Moulins et leur aurait fait part également des conséquences qu'entrainait une telle décision.

Si les locataires avaient été un tant soi peu alertes, dès leur arrivée sur l'île, ils se seraient informés auprès de la ville pour connaître le règlement de zonage et savoir s'ils pouvaient considérer l'île-des-Moulins comme un emplacement permanent pour leurs maisons mobiles.

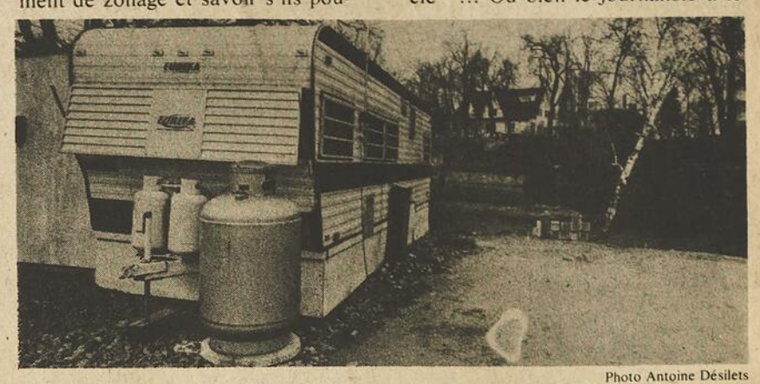


Photo Antoine Désilets

Il arrive malheureusement trop souvent que les gens attendent que le sol s'écroule sous leurs pieds pour réagir... quand il aurait fallu s'enquérir, avant d'établir leurs pénates, de la capacité portante de ce même sol.

De plus, l'an dernier, la ville organisait, en vue d'un referendum ayant trait à l'achat de l'île, des séances d'information sur le sujet; donc, tous les citoyens désireux de se renseigner sur la question d'en savoir plus long, ont eu la possibilité de le faire.

Alors, si aujourd'hui ces mêmes citoyens — locataires — craignent que la réalisation du projet ne se fasse par-dessus leurs têtes, c'est peut-être bien qu'ils l'ont tenue trop longtemps sous le niveau de l'eau, cette tête!

Soulignons aussi que toute cette "histoire de l'île-des-Moulins" n'est pas le poussin de la dernière couvée des politiques du ministères des Affaires Culturelles; en effet, depuis plus de 15 ans, M. Aimé Despatie, directeur de la Revue de Terrebonne, se bat avec acharnement pour que l'île soit homologuée à des fins historiques: donc tout ce projet n'est pas une idée champignon qui a surgi dans les sous-bois culturels de notre ministère provincial...

D'après un porte-parole de ce même ministère, il appert que les gens qui devront être déplacés pour permettre la réalisation de ce projet, seront relocalisés et pourront revendiquer leurs droits en vertu de la loi sur l'expropriation.

En terminant, je me permettrai de relever le dernier paragraphe de l'article en date du 6 mai: l'auteur s'interroge, et je cite: "...Assistons-nous présentement à la naissance d'une nouvelle race de gens errants?..." Pour 80 maisons mobiles qui devront bouger d'un coin d'île à un coin de terre, est-il bien fondé et surtout honnête de supposer qu'il existe présentement au Québec de "pauvres nomades" en mal de terres pour arrêter leur "charriot XXè siecle" ... Ou bien le journaliste a le "romanichel" facile, ou bien encore, tout ceci est simplement tiré par le "crin des chevaux-vapeur".

Et à cette insulaire, d'origine acadienne, qui craint une autre déportation pareille à celle qu'ont connue ses ancêtres, je lui demande de cesser de faire du—mélo-"québéco-anglitique" — et de consacrer ses moments de loisir à s'informer de ses droits et à connaître les règlementations existantes, avant d'établir ses quartiers; ainsi elle s'évitera la peine d'entrer dans la peau du personnage d'Évangéline.

P.S.

J'ose espérer que tous les vrais Québécois, conscients de la richesse de notre passé et de notre culture vont "cultiver cette conscience" et vont emboîter le pas au mouvement de sauvegarder du patrimoine; car il semble qu'il n'y ait pas seulement certains spécimens de "tête quadratique" qui veuillent nous empêcher de respirer dans notre cadre propre... donc, il ne faudrait pas en remettre, car en s'associant à certaines minorités ont finit par en faire des majorités...!

Mirielle de Chatillon,
Montréal, Qué.

Droits égaux pour les handicapés?

Depuis plusieurs semaines les journaux font régulièrement état du problème créé par l'attitude incompréhensible du Ministre des Affaires Sociales face à la condition actuelle des handicapés physiques et mentaux placés en institutions. Le Ministre veut, pour respecter des calculs faits en "bureau fermé", imposer une responsabilité financière aux parents d'handicapés. Il semble se désintéresser totalement des problèmes véritables de notre société et vouloir faire de son super-ministère une organisation financière rentable.

Les handicapés physiques et mentaux, à notre avis, ont droit aux mêmes services que les gens dits "normaux" et la gratuité des services de santé et d'éducation est du nombre des droits de l'ensemble des québécois.

Les parents s'organisent et font savoir aux autorités ce qu'ils pensent à ce sujet... Seuls les organismes qui devraient défendre les droits et privilèges des enfants placés en institutions se taisent. L'Association Provinciale des Institutions pour Enfants est de ce nombre. On est rendu à croire que l'APIE est un organisme patronal intéressé uniquement à défendre les idées des autorités gouvernementales... Avons-nous raison?

Qu'attendez-vous pour vous impliquer dans cette affaire? Qu'attendez-vous pour rendre publiques vos intentions réelles? Etes-vous là pour défendre les droits et privilèges des enfants en institutions ou pour servir les intérêts du gouvernement? Il est grand temps que vous donniez votre réponse...

Un groupe de parents d'handicapés
de Sept-Iles,
par Robert Normandeau

Sommes-nous rendus là?

À ma connaissance aucun membre de la députation libérale à l'Assemblée nationale n'a eu le courage de dénoncer vigoureusement la scandaleuse affaire "Bourassa - Belle - Famille" qui a fait la manchette des journaux au cours des dernières semaines.

Je ne puis croire que parmi les 102 élus du parti libéral à l'Assemblée nationale il n'y en a pas **au moins un** qui aura le courage de reprocher publiquement, devant cette même Assemblée et devant le Québec tout entier, le népotisme des dirigeants du parti au pouvoir. Je suis peut-être bien naïf mais si nous en sommes rendus au point où les élus du peuple, à la fois détenteurs du pouvoir, n'osent plus nettoyer leurs rangs et bien, nous sommes rendus bien bas.

Jean Vaillancourt,
Hull.

Ne devenez pas le refuge des faux prophètes

Si les indépendantistes québécois, dont je suis, se réjouissent grandement de la fondation du "Jour", notre journal semble être en train de devenir aussi le refuge de certains faux prophètes.

Des faux prophètes de l'avortement (de loin les pires), des faux prophètes de la "libération" de la femme, de l'amour libre, du nuvitisme, du gauchisme et de l'irréligion totale. Bref, autant de choses qui nous rendront encore plus misérables que nous ne l'étions.

Certes, l'Indépendance doit se faire mais elle doit se faire dans une perspective **chrétienne**. Sinon, se sera l'abîme.

Le Parti Québécois et Le Jour doivent se prononcer carrément et officiellement contre l'avortement. Les avorteurs notoires mériteraient, à mon avis, d'être pendus sur la place publique. Qu'est un assassin occasionnel à côté d'un avorteur professionnel? L'avortement, surtout en série, est une chose proprement effrayante. Il dépasse en horreur n'importe quelle guerre.

J'ai trois fils et trois filles. Et malgré le fil à retordre qu'ils ne manquent pas de nous donner parfois, ni ma femme ni moi-même n'aurions pu imaginer en faire avorter un seul.

Le mouvement indépendantiste québécois, dans son ensemble, se doit d'être en garde contre cet ennemi extrêmement redoutable qu'est l'abandon de la foi chrétienne.

Québécois, Québécoises, replaçons-nous vite sur la vraie voie, celle de la Foi et la Patrie.

G. Brosseau,
Saint-Jean.

Le tableau d'honneur du francais langue officielle

You can always depend on

DOSCO

WOOD SCREWS • MACHINE SCREWS
STOVE BOLTS • RIVETS
SHEET METAL SCREWS
COLD-HEADED PRODUCTS AND STAMPINGS
ALL METALS – ALL FINISHES
Manufactured by
DOMINION STEEL AND COAL.
CORPORATION, LIMITED
FILIALE DE SIDBEC — SUBSIDIARY OF SIDBEC
MONTREAL WORKS MONTREAL, CANADA

Le 42e congrès de l'Acfas

Textes d'Evelyn Dumas

QUÉBEC — L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences a tenu à l'université Laval, de mercredi à vendredi dernier, son 42e congrès. Ce fut un congrès record, tant par le nombre de délégués (ils étaient plus de 1,500) que par le nombre de communications (835 communications libres plus 17 colloques), quelque 900 au total, bien au-delà du record de 540 à Sherbrooke en 1971.

Jeudi, les deux médailles traditionnelles de l'ACFAS ont été décernées pour 1974. La médaille Archambault, attribuée dans le domaine de la recherche appliquée et du développement technologique ainsi que, d'une façon plus générale, pour reconnaitre des contributions importantes à la science en milieu canadien-français, a été donnée conjointement à MM. Jean-Jacques Archambault et Lionel Cahill, de la Division du génie de l'Hydro-Québec, pour leurs contributions à la conception et à la planification du réseau à 735kV utilisé par l'Hydro-Québec pour le transport d'énergie électrique.

La médaille Pariseau, attribuée dans le domaine de la recherche fondamentale, selon une rotation entre les sciences humaines, physiques et bio-médicales, a été décernée au professeur Antoine D'Iorio, biochimiste et doyen de la Faculté des sciences et du génie à l'Université d'Ottawa; M. D'Iorio est l'auteur d'importants travaux dans le domaine des catécholamines.

M. Serge Hamel, directeur-général de l'ACFAS, a confirmé l'impression que beaucoup d'universitaires sont à l'heure actuelle très inquiets de l'orientation que peuvent prendre les politiques scientifiques des gouvernements.

La recherche universitaire, a-t-il dit, c'est d'abord la recherche fondamentale. Or les gouvernements se préoccupent de plus en plus de la pertinence de la recherche, ce que beaucoup d'universitaires interprètent comme voulant dire qu'on accorderait plus d'importance à la recherche appliquée et à la technologie qu'à la recherche fondamentale.

On s'inquiète aussi, par exemple, de ce que le Conseil national de la Recherche n'a pas augmenté ses budgets depuis deux ans. Il y a aussi, dans les appréhensions actuelles, une anticipation sur l'application des recommandations du rapport Lamontagne. C'est là une préoccupation pancanadienne chez les universitaires.

On trouvera dans cette page le résumé de quelques-unes des conférences prononcées la semaine dernières à l'ACFAS.

Aide à la science

Ottawa défavorise le Québec

La communauté scientifique francophone réclame l'intervention du gouvernement du Québec dans la politique scientifique parce que la preuve est faite qu'en ce secteur, Ottawa ne donne que des miettes aux francophones, a expliqué à un colloque de l'ACFAS le président de la commission de recherche de l'université Laval, M. Ludovic Ouellet.

Tirant ses illustrations des statistiques du gouvernement fédéral lui-même, M. Ouellet a démontré que:

● EN 1973, les dépenses intramuros (pour ses propres fins) du gouvernement fédéral en activités scientifiques se faisaient pour 42.8% dans la région de la capitale fédérale, 21.6% en Ontario, et 6.2% au Québec (soit légèrement moins qu'en Alberta et en Colombie-Britannique);

● Le même déséquilibre existe dans la répartition géographique des employés du gouvernement fédéral occupés à des activités scientifiques: 41.1% sont dans la région de la capitale, 18.7% en Ontario, et 8.4% au Québec;

● Au surplus les dépenses par employé affecté aux activités scientifiques n'étaient pas également réparties, puisqu'entre 1972 et 1974, les dépenses par personne employée étaient de $23,637 dans la région de la capitale, $26,217 en Ontario et de $16,678 au Québec; seuls le Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard avaient un rapport inférieur à celui du Québec;

● Dans la répartition des immobilisations pour fins d'activités scientifiques internes au gouvernement fédéral, en 1972-73, la part du lion allait à la région Ottawa-Hull (52.2%) et le Québec, avec 2.7%, avait moins que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon (7.37%);

● Dans l'aide fédérale à la recherche universitaire, le Québec en son entier, avec 28% de la population canadienne recevait en 1973, 25.2% des fonds alloués mais là-dessus les universités francophones, servant 22.5% de la population, recevaient 15.1% des fonds, tandis que les universités anglophones, servant 5.5% de la population, recevaient 10% des fonds;

● En 1973-74, les contrats de recherche et de développement accordés aux entreprises par le ministère des approvisionnements et des services se répartissaient notamment comme suit: 47% des fonds à l'Ontario, 10.3% au Québec francophone et 16.3% au Québec anglophone.

M. Ouellet a fait remarquer qu'en prévoyant dans le dernier budget fédéral $15 millions en 1974-75 pour enseigner le français à ses hauts fonctionnaires anglophones présents et futurs, soit autant à des fonctionnaires anglophones pour qu'ils améliorent leur compétence linguistique qu'à toutes les universités francophones du pays en 1973.

"Le bilan montre, conclut M. Ouellet, que de façon systématique le développement scientifique et technologique canadien a poursuivi deux objectifs: le développement de l'Ontario et le maintien de la position de force des anglophones québécois. Ceci était vrai en 1841, en 1867, et l'est encore en 1974."

Les enfants devraient donner plus à l'État

Le démographe Jacques Henripin a affirmé dans un colloque de l'ACFAS que les jeunes ne compensent plus comme autrefois pour les coûts de leur éducation, et qu'on devrait exiger d'eux qu'ils fournissent une certaine somme de travail à la collectivité en retour de ce qu'ils reçoivent.

Le colloque, dans la section Sciences religieuses, portait sur "les implications des changements scientifiques et techniques sur la morale sexuelle et familiale".

M. Henripin a noté comme un fait historique l'accroissement considérable du coût net de l'enfant pour la famille.

Dans une économie agricole, a-t-il dit, les ressources consacrées à la formation des jeunes étaient compensées par l'apport économique des enfants, surtout en temps de travail. Ce qu'on donnait à l'enfant équivalait à 7 ou 8 ans de travail par enfant. L'enfant en revanche commençait à aider à la ferme dès l'âge de 10 ans, et à partir de 15 ans, fournissait un effort équivalent à celui de l'adulte. Le mariage arrivait plus tardivement, de sorte que chaque enfant donnait une dizaine d'années de travail productif à ses parents.

Selon des études de Sauvy, maintenant, de 0 à 18 ans, le coût de l'éducation d'un enfant est l'équivalent de 8 1/2 années de travail. L'instruction et la santé publiques absorbent la valeur d'un an et demi de ce coût et le reste, soit 7 ans, est assumé par les parents.

La famille, pendant ce temps, ne reçoit presque rien des enfants. Pas étonnant, dit M. Henripin, que le nombre d'enfants ait diminué de 7 ou 8 à 3 et bientôt 2. Sans doute les parents n'ont pas des enfants parce que c'est une bonne affaire, mais si l'éducation devient trop coûteuse, ils réduisent le nombre d'enfants. C'est peut-être là l'explication des résultats des enquêtes sur la fécondité menées à l'université de Montréal.

Si l'on veut combattre la dénatalité, il faudra un nouveau partage des responsabilités entre les parents et la société. La société devra faire plus soit: prestations familiales accrues, garderies, réseau d'aides familiales, prise en charge des enfants pendant les fins de semaine et les vacances, etc.

Ceux qui préfèrent ne pas avoir d'enfants devront être beaucoup plus taxés.

D'autre part, il faudra en demander davantage aux enfants. En ce moment, nous leur donnons trop et trop peu: trop d'écoles et, pour ceux qui décrochent, trop de sécurité sociale; trop peu de chances de donner d'eux-mêmes.

Il faudrait, selon M. Henripin, leur créer un marché du travail spécial pour leur faire une place dans la production. Cela suppose des salaires inférieurs aux minimums prévus dans les conventions collectives, et les syndicats d'adultes devront accepter la concurrence.

Il faudrait des unités de travail spéciales pour les enfants, pour leur permettre de se reposer des travaux forcés de l'école, avec la possibilité de passer de l'un à l'autre.

Tout cela, conclut M. Henripin, ferait perdre des plumes aux droits des parents sur leurs enfants. On ne peut demander à l'État d'assumer le coût de l'éducation et le coût des ratés de cette éducation sans accroitre son autorité sur les jeunes.

Autorité unique pour le Nouveau Québec

"En attendant le règlement des questions nordiques à l'échelle de tout le Canada, le gouvernement du Québec se doit de créer au plus tôt une autorité nordique unique qui serait seule à s'occuper de tous les problèmes provinciaux de son propre Nord," affirme Louis-Edmond Hamelin du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

Dans une communication au congrès de l'ACFAS, il a soutenu que quinze ans après la première intervention du Québec dans le Nord, on en est "au même point qu'en 1960 ou au pire point d'une chose gâtée".

"L'on a oublié un peu le Nord comme tel, et l'on en a fait un autre article dans l'affrontement chronique Québec-Ottawa."

Notant qu'il serait miraculeux qu'Ottawa et Québec s'entendent sur la question du Nouveau-Québec si celle-ci continue d'être posée dans les mêmes termes, il suggère une nouvelle stratégie:

"Le Nord canadien intéresse directement les trois-quarts du territoire et dix (dont sept provinces) des treize unités politiques du pays. Le meilleur principe pour solutionner les problèmes du Nouveau-Québec, c'est de partir de la nordicité elle-même. Or celle-ci est un trait pancanadien.

"Réflétant cet état factuel, nous suggérons des ententes non pas à deux, mais à plusieurs. Pourquoi pas d'abord une série de conférences politiques consacrées au Nord canadien et semblables à celles qui ont préparé la Confédération de 1867?

"Ce problème du dégagement québécois de l'emprise fédérale, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon le vivent présentement à l'état aigu et il pourrait en être bientôt de même du Manitoba, de l'Alberta et de la Colombie en ce qui concerne leur propre Nord."

Information

Il faudrait surveiller davantage le contenu

Trois personnes intéressées à des degrés divers à la presse québécoise ont affirmé au congrès de l'ACFAS qu'il faudrait orienter les recherches sur les communications davantage sur les contenus, plutôt que de s'en tenir, comme c'est maintenant généralement le cas, à étudier l'efficacité de la transmission des messages et de la diffusion.

M. Jean-Marie Martin, président du Conseil de presse du Québec, a dit que les recherches actuelles en communications visent le plus souvent uniquement à aider les chefs d'entreprise de presse à mieux vendre leur produit.

Sans porter de jugement de valeur sur les contenus, a-t-il dit, il faudrait se préoccuper de savoir qu'est-ce qu'ils sont. Au bout de ces recherches, on arrivera peut-être à établir des critères pour un contrôle éventuel.

M. René Pelletier, de l'entreprise de recherche Sorecom Inc., a affirmé pour sa part qu'en refusant de chercher à régir les contenus des communications, on les laisse régir par d'autres.

Il a reconnu que les jugements sur le contenu sont souvent flous: qu'est-ce que le sensationnalisme, par exemple? Même si on ne sait pas ce que c'est, on doit commencer à travailler à le définir. On n'a pas attendu de voir l'atome avant de commencer à l'étudier, a-t-il noté.

Plus tôt il avait déploré que dans la recherche en communications, on ait tendance à se laisser séduire par les "gadgets" et par la technologie, sans se pencher sur le médium fondamental, qui est l'homme.

M. André Martin, directeur du service de recherches du CRTC, ayant lui aussi regretté la faiblesse des recherches sur les contenus des communications, a dit que le CRTC se trouve devant un défi, qui est de définir les buts intangibles de la communication.

La législation fixe des normes, "la programmation doit être variée, exhaustive, de haute qualité", mais on manque de critères pour comprendre, mesurer et définir ces normes, d'où l'obligation d'avoir recours au subjectivisme, et de laisser beaucoup de choses au hasard.

Dans une époque de changements intenses, a-t-il dit, alors qu'on est aux prises avec des média qui oublient un jour ce qu'ils ont fait la veille, il est d'autant plus nécessaire d'avoir des recherches qui fournissent une certaine continuité.

M. Jean-Marie Martin a dit que le Conseil de presse envisageait de créer une fondation dont une des principales tâches sera la recherche sur l'information. Il a ajouté que cela était d'autant plus nécessaire qu'à l'heure actuelle cette recherche était à toutes fins utiles inexistante.

La recherche sur la presse doit jouir des mêmes conditions de liberté dont jouit la presse elle-même, a-t-il dit. Il lui a défini quelques champs: la situation de la presse, la presse et le public, l'information et le pouvoir politique, la qualité de l'information, l'information économique, l'information et le progrès technique.

Profil des journalistes

M. Roger de la Garde, du département de journalisme de l'Université Laval, a exposé au congrès de l'ACFAS les résultats de son enquête sur les caractéristiques sociodémographiques des journalistes de la presse écrite du Québec. En voici les conclusions:

La proportion de femmes journalistes ne dépasse guère 20%; en général, les femmes journalistes sont relativement plus jeunes et ont un niveau de scolarité plus bas. La proportion de journalistes provenant d'un milieu dit "ouvrier" est un peu plus élevée chez les femmes. Une proportion égale de femmes et d'hommes adhère aux diverses associations journalistiques.

Le niveau de scolarité des journalistes de moins de 30 ans est relativement peu supérieur à celui des journalistes plus âgés.

La presse quotidienne et la presse de fin de semaine regroupent des journalistes "jeunes" alors que les magazines et les revues comptent une proportion élevée de journalistes "âgés". Les journalistes de la presse hebdomadaire sont également partagés entre "jeunes" et "vieux".

La majorité des journalistes de la presse quotidienne et de la presse périodique possède un diplôme quelconque. La situation contraire prévaut dans la presse hebdomadaire et dans la presse de fin de semaine.

Plus de la moitié des journalistes de la presse de fin de semaine a 15 années de scolarité ou plus. Dans la presse hebdomadaire ce pourcentage ne dépasse pas 30%.

Proportionnellement, les journalistes âgés de 30 à 39 ans adhèrent davantage aux associations à caractère professionnel et syndical que tout autre groupe d'âge; la moyenne d'âge des membres d'associations journalistiques à caractère professionnel est plus élevée que celle des membres d'associations à caractère syndical.

Proportionnellement, les journalistes qui ont 15 années de scolarité ou plus adhèrent davantage aux associations à caractère professionnel et syndical; proportionnellement, les journalistes qui ont moins de 15 années de scolarité adhèrent davantage aux associations à caractère social.

Le mouvement syndical recrute ses membres principalement dans la presse quotidienne et dans la presse de fin de semaine; proportionnellement, les associations à caractère professionnel recrutent leurs membres dans tous les secteurs de la presse écrite.

bref ACFAS

Pacte avec les Indiens

Henri Dorion, ex-président de la commission sur l'intégrité du territoire qui porte son nom, a affirmé que les Amérindiens et les Blancs du Québec devraient s'attacher à mettre au point un pacte sur l'utilisation commune des territoires contestés, plutôt que de s'acharner à des conflits juridiques qui ne peuvent aboutir qu'à un cul de sac. Un tel pacte devrait être assorti de garanties promettant aux Amérindiens qu'ils pourront vivre selon leurs aspirations et leur conférant des droits préférentiels, sans quoi il serait uniquement un instrument d'assimilation. M. Dorion a dit qu'il était aberrant qu'aucun Indien ne soit député au Québec et qu'aucun Indien ne siège au sein de l'Hydro-Québec ou de la Société de développement de la Baie James.

Usage des hallucinogènes

Y. Blouin, dans la section Psychologie a étudié des étudiants de niveau collégial ayant fait usage de drogues et les a comparés à un groupe semblable mais qui n'utilisait pas de drogues. Les différences les plus nettes entre les groupes se révélaient au niveau des valeurs. Au niveau de la santé mentale, conçue de façon positive dans le sens de développement personnel, les usagers des drogues hallucinogènes ont obtenu des résultats légèrement supérieurs aux non-usagers. Ces données suggèrent que l'usage d'hallucinogènes refléterait une phase du développement personnel et une différence de style de vie plutôt qu'une pathologie de la personalité.

Zonage et spéculation

Selon des chercheurs de l'université de Montréal et de l'université du Québec à Montréal, les politiques de zonage sont un des facteurs qui favorisent la spéculation foncière dans les villes. MM. Jouandet-Bernadat, Caron et Chung ont constaté, en étudiant des lots vacants à Longueuil, que la spéculation se fait plus intense dans l'intervalle entre la publication des détails d'un règlement de zonage et le début de la construction sur le lot. A Boucherville, certains spéculateurs ont réalisé un profit de 109% dans une seule journée.

Population agricole

C. McNicoll-Robert, dans la section Géographie, note qu'en 1961, la population des fermes constituait 11.1% des Québécois alors qu'elle n'était que de 5.5% en 1971. 250,906 personnes ont quitté la ferme, en 10 ans, soit autant que pendant les 20 années précédentes. Entre 1961 et 1966, la moyenne de diminution de la population dans les fermes est de 13.3%; dans les cinq années suivantes, elle est de 34.2%.

Réductions de taxes de Turner:

Stanfield reste neutre

FREDERICTON (PC) — Le leader conservateur Robert Stanfield a adopté une attitude de neutralité, samedi, au sujet de l'application des changements de taxes exposés dans le budget Turner.

"C'est un domaine obscur, a-t-il déclaré. Et je ne veux pas de querelle avec M. Turner à ce sujet".

C'était la première conférence de presse de M. Stanfield hors d'Ottawa, depuis l'annonce de l'élection.

Selon M. Stanfield, il existe des arguments pour les deux côtés de cette question, et il ne tient pas à juger lesquels sont justes. Le ministre des Finances John Turner a dit récemment que les coupures de taxe de vente et les réductions d'impôt sur le revenu ne peuvent être mises en vigueur, à cause de la défaite du gouvernement aux Communes, précisément au sujet du budget.

De son côté, le chef NPD David Lewis n'a pas aimé cette interprétation de la défaite par M. Turner et ses implications sur les changements fiscaux proposés. Selon M. Lewis, le gouvernement peut effectuer n'importe quel changement fiscal qu'il désire, simplement en faisant une déclaration publique. Ce fut le cas du gouvernement Mackenzie King, quand il annonça des changements fiscaux à la radio en 1947.

M. Stanfield a dit ne pas contredire M. Lewis, mais pour lui la question n'est pas claire, et il ne tient pas à conseiller à M. Turner de changer d'avis.

Regret

Le chef conservateur a cependant dit qu'il regrettait que les coupures de taxe de vente aient à attendre l'issue des élections. Il y a déjà un an que le parti conservateur avait réclamé l'élimination de la taxe de vente fédérale sur les vêtements et les chaussures.

D'autre part, M. Stanfield a répété qu'il continue à préconiser un contrôle des prix et du revenu pour une durée de 90 jours, suivie de 18 mois ou deux ans de contrôles moins rigoureux.

M. Stanfield était à Frédéricton, pour la réunion annuelle du parti conservateur du Nouveau-Brunswick.

Le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, aurait fait chanter le Parlement en tentant d'assurer la survie de son gouvernement libéral minoritaire.

"Le gouvernement, a affirmé M. Stanfield, a trompé la population en prétendant que sa défaite aux Communes pourrait compromettre les accords nationaux sur le pétrole, puisque la législation relative à cette question ne pourra être votée.

Le premier ministre aurait affirmé que la taxe de $4 sur chaque baril de pétrole exporté ne pourra être recueillie et que le gouvernement essuierait des pertes de quelque $500 millions. "Je ne puis me rappeler, a déclaré M. Stanfield, un gouvernement ou un premier ministre qui aurait tenté de survivre par la fraude." M. Stanfield a fait ces déclarations alors qu'il participait à la réunion annuelle des progressistes-conservateurs du Nouveau-Brunswick.

"Cette attitude du premier ministre, assure le chef conservateur, ne constitue rien de moins qu'une tentative de chantage." "Il ne fait aucun doute, a poursuivi M. Stanfield, que les sociétés pétrolières continueront à payer des taxes sur l'exportation, que la législation soit adoptée ou non.

Elles le font déjà depuis plusieurs mois, a noté le chef tory. Cela ne fait aucun doute et cela ne faisait aucun doute avant que ne parle le premier ministre, a soutenu M. Stanfield.



téléphoto AP

Le "new-look" de Trudeau pour la campagne électorale?

Détenteur depuis hier d'un doctorat honorifique en droit de l'université Duke en Caroline du Nord, le premier ministre a, nous disent les agences, remporté un très grand succès. Après qu'étudiants et professeurs l'eurent entendu philosopher sur la nécessité de la solidarité humaine et de l'épanouissement de l'être humain, un des enseignants, Mme Margaret Ball a déclaré que "si l'auditoire avait eu à voter, aucun doute que M. Trudeau aurait gagné son élection".

Lewis s'en prend aux sociétés "profiteuses et rapaces"

OSHAWA, Ont. (PC) — Le chef du NPD, M. David Lewis, s'en est pris hier aux sociétés "porfiteuses et rapaces" et il a soutenu qu'elles portent une grande part de la responsabilité dans la flambée des prix.

Il a présenté des chiffres qui, a-t-il dit, montrent que les hausses de prix depuis 16 mois sont étroitement reliées aux énormes hausses des bénéfices des sociétés.

Puis, dans une sorte d'avant-première du programme électoral du NPD, il a réclamé la mise sur pied d'un bureau des prix alimentaires qui pourra non seulement enquêter sur les hausses des prix, mais encore abolir certaines de ces augmentations, et il a réclamé de plus la mise en place d'un système de deux prix différents pour des denrées essentielles produites au Canada et vendues au Canada ainsi qu'à l'étranger. Il a expliqué qu'ainsi les Canadiens pourraient se procurer des produits canadiens à des prix moindres que ceux de produits semblables à l'étranger.

Le Canada, a-t-il expliqué, produit presque toutes les denrées de base dont il a besoin et il n'y a vraiment aucune raison pour que les Canadiens paient ces denrées de chez eux aux prix élevés qui sont réclamés à l'étranger pour les mêmes denrées.

M. Lewis a déclaré qu'il n'est pas entièrement vrai, comme, dit-il, le soutient le premier ministre Trudeau, que l'inflation provient de pressions mondiales.

Certes, a-t-il noté, il y a des pressions mondiales, mais il est également sûr et certain que le gouvernement peut et doit faire quelque chose pour diminuer l'inflation.



(Téléphoto PC)

Lorsque les bébés redeviennent soudainement populaires et que les h ommes politiques se précipitent sur eux pour les embrasser, c'est un signe évident que la campagne électorale est commencée. David Lewis, le chef néo-démocrate, qui devra embrasser beaucoup d'enfants avant de former le prochain gouvernement, n'a pas pris de chance et il a commencé avant tous les autres chefs.

Congrès du travail du Canada

Des assises mouvementées

VANCOUVER (PC) — Les assises du Congrès du Travail du Canada qui débutent aujourd'hui à Vancouver promettent d'être les plus mouvementées de toute l'histoire de cette grande centrale ouvrière canadienne.

Plus de 2,000 délégués seront réunis pour ces assisses qui doivent mettre au point de nouvelles structures de direction et plus tard cette semaine, choisir leurs nouveaux dirigeants.

Une large portion des délégués appartiennent au mouvement réformateur dont les partisans sont recrutés au sein des grands syndicats nationaux et qui réclame une autonomie plus grande des cellules canadiennes des Unions internationales. C'est de ce mouvement que sont partis d'ailleurs, les plus violentes critiques à l'endroit des dirigeants actuels de la CTC.

Elections

Même la liste des candidats proposés aux quatre postes les plus importants de la centrale pourrait bien ne pas être approuvée par les délégués qui doivent voter plus tard cette semaine.

Cette liste comporte les noms de Joe Morris, actuellement un des vice-présidents, candidat à la présidence, Shirley Carr, du Syndicat canadien de la Fonction publique et Jean Beaudry, tous deux candidats aux postes de vice-présidents exécutifs, et Neil Reimer, du Syndicat des travailleurs des pétroles, de la chimie et de l'énergie atomique, au poste de secrétaire trésorier.

Cependant puisque les éléments réformateurs semblent préférer M. Julien Major, du Syndicat des travailleurs des pâtes et papiers, à M. Beaudry lui-même candidat des dirigeants actuels, ces derniers commencent à penser qu'il vaudriat mieux retirer l'appui qu'ils ont accordé à Mme Carr.

Indépendance

Il sera également question lors des assisses, du degré d'indépendance de la centrale à l'égard des grands syndicats internationaux. Même chez les supporteurs de l'actuel exécutif, beaucoup estiment qu'il serait opportun pour le CTC de prendre ses distances à l'égard des grandes unions américaines.

Déjà, on a beaucoup discuté des syndicats internationaux de la construction-syndicats traditionnellement conservateurs - sur le rôle desquels les délégués, selon les sources proches du progrès, seraient partagés.

À l'heure actuelle, le congrès est régi par des normes qui exigent l'élection de canadiens pour traiter les affaires syndicales canadiennes et garantissent le droit de ces officiers de parler au nom du syndicat au Canada.

Bien que ces normes aient été adoptées en 1970, une récente compilation indique que sur 90 syndicats, 43 seulement s'y conforment. Une recommandation contenue dans un rapport préparé par un comité du congrès suggère que le conseil exécutif du Congrès, à la majorité des deux tiers des voix de ses 30 membres, soit autorisé à décréter une interruption provisoire des liens de la centrale avec les unions internationales si ces normes ne sont pas respectées.

Le document suggère en outre que les grandes unions américaines devraient prendre des mesures pour s'assurer que leurs chartes et politiques n'entrent pas en conflit avec la vie sociale, culturelle, économique et politique de la communauté canadienne.

Il est probable que les délégués auront à s'inquiéter du différend qui pourrait amener la Fédération des travailleurs du Québec à rompre ses liens avec le Congrès.

La délégation québécoise réclame du Congrès qu'il délègue à la section locale toutes juridictions sur les programmes éducatifs et les conseils de travail.

La FTQ, dirigée par M. Louis Laberge, emprisonné pour outrage au tribunal à la suite de la grève générale de 1972, réclame également une nouvelle formule qui lui permettrait de retirer des sommes plus importantes.

Les dirigeants de la FTQ ont déclaré que le Congrès se montre incapable de régler la question québécoise en raison du problème linguistique.

Les délégués québécois sont en minorité au sein des assisses et les observateurs s'attendent à ce qu'il leur soit impossible de faire valoir leurs vues.

On s'attend même, en certains milieux, à une rupture définitive CTC-FTQ si cette dernière ne peut obtenir satisfaction.

Regroupements dans le domaine des loisirs

Le ministre Phaneuf est surpris d'une certaine opposition

JONQUIÈRE (PC) — Le ministre responsable du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux sports HCJLS du Québec, M. Paul Phaneuf, s'est montré surpris samedi de l'opposition de certains organismes au regroupement des services administratifs de loisirs au Québec en un seul secrétarait.

Parlant devant les membres du Conseil régional de Loisirs du Saguenay-Lac-St-Jean réunis à Jonquière, le ministre a réclamé "qu'on cesse de prétendre qu'une centrale administrative provinciale serait irréaliste et non-viable, car les Conseils régionaux de loisirs prouvent depuis leur existence que les sportifs et les adeptes des loisirs sociaux culturels peuvent au contraire se voisiner et unir leurs efforts lorsque c'est nécessaire", a-t-il précisé. Le ministre des autorités locales et régionales" en ce qui concerne le problème de la sous-utilisation des équipements sportifs scolaires.

"Dans bien des cas, les locaux sportifs sont des chasse-gardés des commissaires d'écoles ou des conseillers municipaux" a-t-il dit. M. Phaneuf a ajouté qu'une telle situation était d'autant plus inconvenable "surtout dans une province où on dénombre 1,148 gymnases, sans parler des piscines et autres installations".

Le ministre a mentionné que selon un relevé, ces équipements ne sont utilisés qu'à 50% à cause de mésententes entre les autorités en place.

Donnant plus de fermeté à ses propos, le politicien a lancé un appel aux intéressés en leur demandant d'ouvrir sans tarder les portes des batiments sportifs à ceux qui les ont payés. "Si non, a-t-il dit, nous allons leur en donner l'ordre par des directives rigides. Si ça ne bouge pas, a-t-il encore ajouté, je ne finirai pas mon terme de député et de ministre sans me choquer."

Le ministre a ainsi sommé les Conseils régionaux de loisirs de cesser de craindre l'étatisation et il a terminé ses avertissements en mentionnant "que si le Haut-Commissarait est considéré comme un bailleur de fonds, les subventions versées ne font que répartir le mieux possible entre les organismes de sports et de loisirs, les crédits d'assistance financière à travers la province."

ÉCOLE DE CONDUITE
Harley
669-4440

25
au gallon jaune
PEUGEOT
504
Biarritz
10825, Racette - 323-1900.

BOUTIQUES et MAGASINS À RAYONS!
POUR VOS ANNONCES, COMMUNIQUEZ AVEC
JACQUELINE AVRIL
331-8961

en LYCRA
turquoise
vert
rouge
noir
marron
$25.
chez
Brière



ENFIN! VESTE MAO
À PRIX ABORDABLE

- en pur coton de Chine, très résistant
- 5 poches dont 4 boutonnées
- 2 couleurs disponibles
- $7.95 franc de port délai de livraison: 1 semaine

Il suffit de remplir le bon de commande ci-joint

Equivalence de taille
S — tailles 34-36
M — tailles 38-40
L — tailles 42-44
XL — tailles 46-48

Par la présente, je commande.....veste(s) "Mao" au coût de $7.95 chacune

(cochez les cases utiles)
S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ bleu marin ☐ bleu pâle ☐

NOM .....
ADRESSE .....
.....

faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de
QUEBEC-PRESSE
9670 Péloquin
Montréal 358

journal offset inc. 254, Benjamin-Hudon, Montréal 379e, Qué. Tél.: (514) 331-9721

RÉNOVATIONS
LES ENTREPRISES VERDI ENRG.
DÉCORATIONS D'INTÉRIEUR
Sous-sol, salle de bain, cuisine
Demandez M. Freuchet.
721-6535

Le salon de la race



par Jacques Guay

Quand Bourassa est prix au sérieux...

C'est du Bourassa tout craché. Son gouvernement est capable d'objectivité. La preuve? Il a nommé le Conseil du statut de la femme, l'épouse de Robert McKenzie qui n'est pas libéral à ce qu'il sache.

Et d'ailleurs qu'est-ce que sait le premier ministre du Québec des opinions politiques du correspondant parlementaire du Toronto Star?

Mais je n'irai pas m'étendre là-dessus, ce serait pur enfantillage.

Quand je dis c'est du Bourassa tout craché, je veux dire que c'est là sa méthode préférée de détourner les questions, de tout ramener à des ragots de couloirs, à du commérage d'arrière-cour. Vous savez quand Mme X et Mme Y, étendant leur ligne, échangent les mérites de leur savon préféré.

Nous étions une dizaine de journalistes. Nous avions la chance le bonheur, la félicité, de pouvoir poser des questions au premier ministre lui-même. Souriant, détendu, fier de sa performance durant la séance, il était bien enfoncé dans son fauteuil de député, derrière son pupitre. (Les députés, vous le saviez, ont des pupitres à couvercle comme à la petite école.).

Il tentait de garder à la rencontre ce ton amical, anodin, blageur de salle de récréation qu'il affectionne. Pour cause.

Nous parlions de conflits d'intérêts et des ministres qui sont pris dedans. "Le problème, expliquait-il, est complexe. Il y a le cas des épouses. Il faudrait en parler au Conseil du statut de la femme."

Et parlant du Conseil il souligne le cas de Mme McKenzie.

Cette fois il y a quelqu'un qui n'a pas marché dans le mémérage. Mme McKenzie a cru que M. Bourassa était aussi premier ministre et que, parfois, il parlait en tant que tel.

Elle a donc choisi de démissionner plutôt que de servir de caution au rôle que semble vouloir faire jouer M. Bourassa au dit Conseil pour couvrir les conflits d'intérêts. A ceux qui seraient tenté de parler de népotisme, M. Bourassa va lancer les droits de la femme.

Droits qu'il reconnaitrait, d'ailleurs, bien mieux s'il donnait suite aux recommandations du Conseil du statut de la femme sur les garderies. Ça intéresse les femmes bien plus que le droit (à mon avis faux) qu'aurait l'épouse du premier ministre, comme femme, de faire affaires avec le gouvernement.

Mme McKenzie a affirmé, d'autre part, qu'elle croyait représenter le milieu universitaire au sein du conseil et non l'opposition. C'est exact.

Il n'en demeurerait pas moins normal que sur 10 femmes siégeant à ce conseil, l'une représente davantage la façon d'être Québécoises de 30% des électrices.

Trop souvent absents de l'Assemblée nationale

Des députés pourraient perdre une partie de leur salaire

par Norman Delisle

de la Presse canadienne

QUÉBEC (PC) — Un certain nombre de députés libéraux à l'Assemblée nationale risquent de perdre une partie de leur salaire à la fin de la session, à cause d'un trop grand nombre d'absences lors des séances.

Le whip du Parti québécois, M. Marcel Léger, a fait savoir, lors d'une entrevue à la Presse canadienne, que son parti envisageait de réclamer que la Loi de la Législature soit respectée intégralement au sujet des absences en Chambre.

L'article 95 de cette loi prévoit une "déduction de $60 sur l'indemnité d'un député, pour chaque jour en plus de dix qu'un député n'assiste pas à une séance de l'Assemblée nationale". C'est dire que l'amende commence "à courir" à partir du onzième jour.

La loi prévoit naturellement qu'un député peut s'absenter pour des motifs valables, soit la maladie ou une "activité officielle". Lors des Parlements précédents, une motion présentée par le leader parlementaire du parti au pouvoir et appuyée par l'Opposition, prévoyait que les dispositions de l'article 95 de la Loi de la Législature n'étaient pas appliquées.

Ainsi, le journal des débats du 24 décembre 1971 nous indique qu'une proposition du ministre libéral Gérard-D. Lévesque, appuyée par le député Rémi Paul, de l'Union nationale, avait été approuvée en ce sens. Il s'agissait d'absoudre tous les députés qui avaient, au cours de la session, manqué 11 séances ou plus de l'Assemblée nationale.

Cette session-ci, le Parti québécois envisage cependant de combattre de toutes ses forces la présentation d'une telle motion, de sorte que tous les députés qui auront manqué plus de 10 séances sans raisons légales risquent de perdre $60 par jour d'absence, à partir du onzième jour. M. Léger estime en effet que le rôle d'un élu du peuple est de siéger au Parlement, et que c'est là qu'on doit le retrouver.

Prise des présences

Aucun officier de l'Assemblée nationale ne prend officiellement les présences à l'Assemblée, lors des séances.

Il y a bien le whip-adjoint du parti libéral, M. Glendon Brown, député de Brome-Missisquoi, qui note scrupuleusement les présences et les absences de tous les membres de l'Assemblée, mais il le fait à l'intention du caucus des députés libéraux, et il est impossible aux journalistes de la presse parlementaire de consulter le dossier des présences constitué par M. Brown.

Questionné sur ce dossier, M. Brown renvoie les journalistes trop curieux à son patron, M. Louis-Philippe Lacroix, whip en chef du parti, qui confirme le caractère confidentiel du dossier.

La seule ressource qui demeure pour contrôler les présences, ce sont les votes enregistrés pris occasionnellement à l'Assemblée. Lors de ces votes, chaque député présent est appelé à se lever afin de voter, et son nom est enregistré par le secrétaire-adjoint de la Chambre.

Il y a eu 17 votes enregistrés depuis l'ouverture de la présente session, le 14 mars 1974. Ces votes se sont déroulés en 10 journées différentes, puisque certains jours, il y a plusieurs votes.

Certains députés ont manqué la majeure partie de ces votes pour des raisons de maladie. Par exemple, le député de Jacques-Cartier, M. Noel Saint-Germain, qui demeure toujours gravement handicapé à la suite d'un accident d'automobile subi le 2 janvier 1973. C'est le cas aussi du député de Chicoutimi, M. Marc-André Bédard, hospitalisé.

D'autres députés pratiquent un absentéisme généralisé et risquent d'être directement visés par le combat qu'entend mener le Parti québécois pour l'observation de l'article 95 de la Loi de la Législature.

Par exemple, le député de Dorion, M. Alfred Bossé a trouvé le moyen de manquer les 17 votes enregistrés depuis l'ouverture de la session. Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, n'a participé pour sa part qu'à 3 votes; tous trois se sont déroulés le premier mai dernier.

Le député de Matapédia, M. Bona Arseneault, a lui aussi raté la totalité des 17 votes enregistrés. Une autre figure rare à l'Assemblée, le député d'Argenteuil, M. Zoel Saindon, 1 présence en 17 votes. de même, le député de Saint-Henri, M. Gérard Shanks, 1 en 17.

Présents

Les statistiques ne sauraient être complètes sans signaler le mérite des 7 députés qui étaient toujours présents lors des 17 votes enregistrés, et qui ont la réputation d'être toujours présents aux travaux de l'Assemblée.

Les sept députés sont MM. Benjamin Faucher, L-Nicolet-Yamaska, Louis-Philippe Lacroix L-Iles-de-la-Madeleine, Irénée Bonnier, L-Taschereau, Robert Burns PQ-Maisonneuve, Marcel Léger, PQ-Lafontaine, Lucien Lessard PQ-Saguenay et Fabien Roy Créd.-Beauce sud.

Enfin, deux ministres, MM. Gérard-D. Lévesque et Victor Goldbloom, n'ayant manqué qu'un vote en 17, indiquent à leurs collègues du conseil des ministres qu'on peut à la fois s'occuper de son ministère et suivre de près les travaux de la Chambre des élus du peuple.

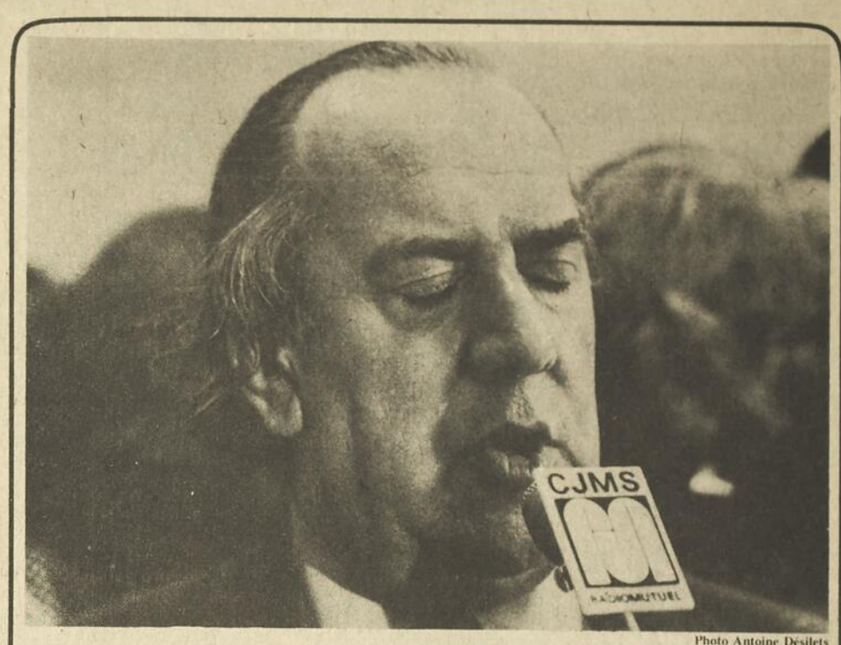


Photo Antoine Désilets

Pepin reproche à la FTQ de raconter des "menteries"

Le président de la CSN, M. Marcel Pepin a reproché samedi à la FTQ d'aller à Vancouver diffuser des faussetés en disant, dans un document distribué aux congressistes du Congrès du Travail du Canada que la CSN s'allie aux employeurs et au gouvernement dans la construction.

"Ils ne convaincront personne, qui est raisonnablement informé, avec ce mensonge, a déclaré M. Pepin, qui participait à une assemblée syndicale à Sept-Iles. Ceux qui suivent les activités dans la construction savent que c'est la CSN qui a combattu pour la sécurité d'emploi, pour l'application du décret, pour la sécurité sur les chantiers et contre les alliances entre la FTQ-construction et le ministre Cournoyer, spécialement l'année dernière quand le gouvernement libéral a livré les travailleurs de la construction au groupe de Dédé Desjardins avec la loi 9".

M. Pepin a reproché à la FTQ de vouloir camoufler les agissements de ses membres dans la construction en faisant croire aux membres du CTC, réunis à Vancouver, que la FTQ-construction était obligée d'utiliser les méthodes qu'elle emploie à cause de l'alliance de la CSN avec les patrons et le gouvernement. "C'est absurde, a dit M. Pepin, et les dirigeants de la FTQ font preuve d'inconsience en véhiculant de telles menteries"

Interrogé par des journalistes de Sept Iles sur les efforts déployés par les 1200 machinistes de cette région pour se détacher de leur syndicat américain, le président de la CSN s'est montré très sympathique à leur effort.

"Les machinistes de Sept-Iles, a-t-il souligné, sont en train de créer un précédent syndical en faisant la preuve, sur le plan syndical et judiciaire, qu'il était possible pour des travailleurs déterminés de briser leurs liens avec les syndicats américains."

A son avis, le syndicalisme américain joue une carte perdante au Québec en violentant, comme le font les machinistes de Washington, la liberté des groupes syndicaux québécois.

M. Pepin a par ailleurs insisté sur le fait que la CSN n'avait pas du tout l'intention de leur nuire en mêlant les cartes davantage. "Bien sûr, nous serons heureux de les accueillir s'ils décidaient majoritairement de se joindre à la CSN mais ils ont d'abord une lutte à gagner sur une question de principe qui prend de plus en plus d'importance dans le syndicalisme québécois", a dit M. Pepin.

Le congrès de la FPJQ

Les journalistes surveillent Bourassa

par Evelyn Dumas

La fédération des journalistes professionnels du Québec a décidé, lors de son sixième congrès tenu en fin de semaine à Montréal, de monter un dossier sur l'information gouvernementale, et tout particulièrement sur l'information en provenance du bureau du premier ministre du Québec, et de soumettre ce dossier au Conseil de presse.

C'est Gérald Leblanc, correspondant du "Devoir" à Québec, qui, en faisant rapport au congrès de l'état de l'information officielle dans la capitale, a recommandé que l'on dresse un "dossier noir" de ce qui, selon lui, sont des cas flagrants d'atteinte à la liberté d'information perpétrés tout spécialement par les services de presse du bureau de M. Bourassa.

Le congrès a également mandaté les dirigeants de la Fédération pour qu'ils fassent pression en vue d'obtenir que le territoire de la Baie James soit ouvert aux journalistes. On a fait remarquer qu'il était anormal qu'un projet aussi vaste et aussi coûteux en fonds publics ne soit pas ouvert à l'examen des représentants de l'opinion publique.

Outrage au tribunal

Le congrès s'est prononcé sur le cas de Jean-Pierre Charbonneau, chroniqueur de justice au Devoir, qui a été condamné pour outrage au tribunal dans l'exercice de ses fonctions. La direction du Devoir a refusé de porter la cause en appel, et le syndicat du Devoir a décidé d'aider M. Charbonneau à le faire.

Le congrès s'est dit d'avis que la sentence rendue contre le journaliste Jean-Pierre Charbonneau devrait être portée en appel. Il estime qu'en pareil cas, il devrait normalement incomber à la direction du Devoir d'assumer les frais d'appel, en vertu des droits et responsabilités de la direction de l'entreprise.

Mais compte tenu des circonstances particulières qui ont amené le syndicat des journalistes du Devoir à accepter le principe d'une participation aux frais d'appel, la fédération se déclare prête à assister le syndicat dans cette affaire.

La Fédération entreprendra une étude sur la question de l'outrage au tribunal et du sub judice, et son prochain colloque portera là-dessus.

Face au phénomène de la concentration des entreprises de presse, la Fédération a réaffirmé ses positions antérieures en ajoutant des précisions, notamment: que le gouvernement crée une commission, ou donne mandat à une régie publique existante, pour surveiller toutes les transactions dans le secteur de la presse, en prenant comme principe que toute transaction qui accroit la concentration est mauvaise à moins de preuve contraire; que la commission ou la régie soit chargée d'élaborer les normes pratiques nécessaires pour annuler à brève échéance tout monopole ou quasi-monopole qui existe déjà dans le domaine de l'information au Québec.

Dans sa régie interne, la Fédération a résolu d'augmenter ses cotisations annuelles de $36 à $40 à compter du 1er juillet.

Le nouveau bureau de direction élu comprend: René Mailhot, président; Marcel Pépin, vice-président général; Louis Falardeau, vice-président quotidiens; Jacques Plantes, vice-président presse parlée; Diane Girard, vice-président hebdos et périodiques, et cinq directeurs régionaux Gérald Lelbanc, Fernand Dupont, Raymond Couture, Jocelyn Laberge et Pascal Ouellet.

"Le Québec n'abandonnera pas les minorités francophones"

—Jean Bienvenue

Providence, Rhodes Island — "Le Québec a une responsabilité morale à l'endroit de toute la francophonie d'Amérique du Nord et tant que des hommes responsables y gouverneront, il n'abandonnera pas les minorités francophones du reste du continent".

C'est ce message que le ministre québécois de l'Immigration, M. Jean Bienvenue, a transmis hier aux Franco-américains de l'État du Rhodes Island, réunis à Providence pour célébrer le 450e anniversaire de la découverte de leur État par des marins français.

Représentant officiellement le Québec à cette occasion, M. Bienvenue a été accueilli au nom du gouverneur, M. Philippe Noël, par le lieutenant-gouverneur, M. John-J. Garrahy, les sénateurs Paul Fontaine, Léo Blais et Albert-P. Vaslais, le représentant au Congrès américain, Fernand Saint-Germain et de nombreuses autres personnalités.

Au nom du gouvernement du Québec, le ministre Bienvenue a souhaité que sa visite amorce l'élaboration d'une entente culturelle unissant le Rhodes Island et le Québec, en rappelant que ce dernier a déjà signé des protocoles avec d'autres États de la Nouvelle-Angleterre.

Hôte de la Commission américaine et canadienne française d'échange culturel, M. Bienvenue s'est dit "ému" par l'opiniâtreté, la tenacité et le courage des Franco-américains dans leur lutte pour la survie de la langue et de la culture françaises.

"Vous êtes la preuve vivante qu'ils ont tort, ces prophètes de malheur qui, chez-nous, veulent abandonner à leur sort les francophones de l'extérieur du Québec sous prétexte que leur situation est désespérée".

Perspectives-Jeunesse

Ingérence politique dans la sélection des projets

HULL (PC) — L'ingérence politique persiste au niveau de la sélection des projets du programme fédéral Perspectives-Jeunesse. Selon des sources bien informées, une cinquantaine de projets ont été parachutés à la suite de pressions exercées par des députés, dont six dans l'Outaouais.

Les responsables du bureau régional ont pour leur part réagi publiquement. Dans un communiqué remis à la presse, ils s'élèvent contre "le parachutage de six projets inacceptables de la part du député du comté de Pontiac, M. Tom Lefebvre, et du député du comté de Gatineau, M. Gaston Clermont".

Ces députés se seraient immiscés dans la sélection des projets à la faveur d'une redistribution de fonds. Notons que l'Outaouais a subi une diminution de l'ordre de 68 pour cent du budget affecté au programme Perspectives-Jeunesse dans la région, par rapport à l'année dernière.

Ces projets "parachutés" avaient été rejetés au moment de la pré-sélection parce qu'ils ne correspondaient pas aux critères de sélection du programme.

Parti Québécois Louis Hébert

Congrès de comté
lundi, le 13 mai 1974 à 19h30
au Motel Universel,
2300 Chemin Ste-Foy,
Sainte-Foy, Québec

INVITATION À TOUS LES MEMBRES SYMPATHISANTS

Il y aura un service de garderie toute la journée.

COLLÈGE AHUNTSIC

COURS D'ÉTÉ 74

SESSION INTENSIVE DE JOUR, SESSION DU SOIR

ARTS—LETTRES
Allemand 101
Anglais 201-301-401-901
Art 303
Cinéma 900-940

SCIENCES HUMAINES
Anthropologie 902-911
Civilisation 952
Économie 920-921-925
Géographie 904
Histoire 923-951
Sc. Politiques 942-950
Psychologie 101-201-215-900
Sociologie 964-978

SCIENCES PURES
Biologie 301-921-931
Chimie 201-302
Mathématiques 010-020-101-102-103-105-203-307-337
Physique 101-201-301-102-202-302

PHILOSOPHIE—LITTÉRATURE
Littérature 102-202-302-402-902-331
Philosophie 101-201-301-401

INFORMATIQUE
Fortran 911
Cobol 912

TECHNIQUES ADMINISTRATIVES
Comptabilité 101-201-301-124
Administration 102
Structure entreprise 116
Marketing 115-215
Droit 107-108
Personnel 112-130

TECHNIQUES CHIMIQUES ET PHYSIQUES
Chimie industrielle 404-408
Electrotechnique 101-111-201-211-301-321-401-421

INFORMATION

COMMANDITES EXTERNES: date limite: 12 juin 1974
ADMISSION NOUVEAUX ÉTUDIANTS: date limite: 22 mai 1974
INSCRIPTION ANCIENS ÉTUDIANTS: date limite: 12 juin 1974
SESSIONS DU JOUR: début: 2 juillet ou 22 juillet
SESSION DU SOIR: début: 25 juin

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES,
ADRESSEZ-VOUS AU SECRÉTARIAT PÉDAGOGIQUE:
9155 St-Hubert ou
389-5921, poste 210.

le monde

Selon un sondage du Times

53% des Américains souhaitent la démission ou la destitution du président Nixon

NEW YORK (AFP) — Cinquante-trois pour cent des Américains - contre trente-huit - souhaitent que le président Richard Nixon démissionne ou soit destitué, indique un sondage d'opinion publié dans son dernier numéro par l'hebdomadaire "Times".

Cette enquête, réalisée par l'institut Daniel Yankelevitch aussitôt après la publication de plusieurs conversations présidentielles ayant trait à l'affaire du Watergate, révèle en outre, qu'une majorité d'Américains ne craint plus les répercussions pour le pays d'une destitution du chef de l'exécutif.

Soixante-et-un pour cent des personnes interrogées en novembre dernier, rappelle le magazine, avaient déclaré être effrayées par les conséquences que pourrait avoir l'"impeachment" du président. La semaine dernière 38 pour cent seulement des personnes questionnées ont exprimé la même préoccupation, selon ce sondage.

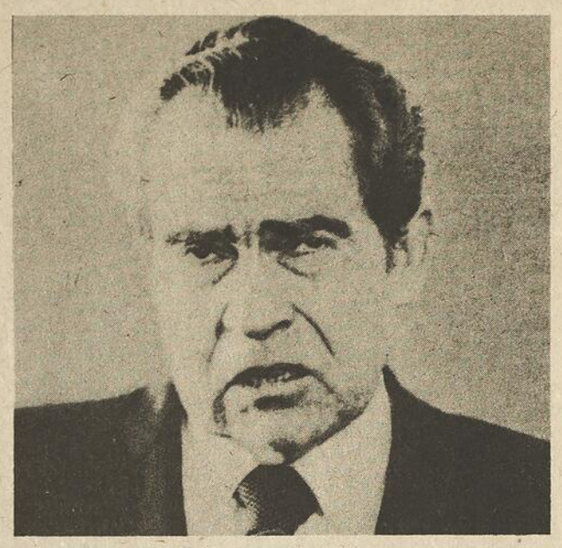
Dossier du New York Times

Le "New York Times" consacre une place considérable de son édition dominicale au scandale du Watergate et à ses répercussions sur la vie nationale. Une grande partie de la section réservée à la synthèse des évènements marquants de la semaines contient des articles sur les nuances entre une démission du président Richard Nixon et une destitution éventuelle.

S'il démissionne, note le "Times", il redevient simple citoyen avec tous les risques de poursuites pour activités illégales que cela pourrait comporter. Il pourrait aussi passer le reste de ses jours à être convoqué comme témoin dans les procès de tous ceux qui ont collaboré de près ou de loin avec lui et qui ont trempé dans le scandale du Watergate ou dans ses ramifications.

S'il démissionnait et était remplacé par le vice-président Gerald Ford, ce dernier pourrait théoriquement l'amnistier après avoir assumé la présidence, poursuit le journal. Solution boiteuse en ce qui concerne la légalité de la chose d'après la constitution, note le "Times".

Enfin, rappelle l'influent quotidien, il y a des considérations monétaires. Tout président qui n'a pas été destitué a droit à une retraite de 60.000 dollars par an à 96.000 dollars par an de frais pour du personnel et à des bureaux gratuits. M. Nixon en serait privé.



La fatigue... et l'accablement

Propos racistes

Un article est consacré aux fameuses transcriptions des conversations enregistrées de la Maison Blanche et aux passages d'où les jurons et les épithètes ont été expurgés.

Le journal indique qu'il tient de bonne source que plusieurs de ces "blancs" sont en réalité des réflexions anti-sémites plus ou moins virulentes, des qualificatifs peu flatteurs pour des Américains de souche italienne ou irlandaise etc. Par contre le "Times" souligne qu'il ne semble pas que M. Nixon ait utilisé de termes péjoratifs à l'égard des noirs. A plusieurs reprises le journal dit que sa source lui a affirmé que le président a parlé de "petits Juifs" (Jew boys) en mentionnant la Commission de la Bourse et des Valeurs, d'une "bande de Juifs" (a Bunch of Jews) en faisant allusion aux avocats travaillant pour le procureur enquêtant à l'époque sur le scandale, et d'un "réseau de Juifs" (A Network of Jews) en avertissant ses collaborateurs que des Juifs au sein du gouvernement et des journalistes échangeaient des renseignements.

En ce qui concerne le juge fédéral John Sirica, qui est toujours au centre de l'affaire, il a eu droit au qualificatif de "Rital" (Wop) au moment où les sept espions-cambrioleurs du Watergate étaient sur le point d'être condamnés. Quant à M. Patrick Gray, alors chef du F.B.I. (Sureté Fédérale), par intérim, il a été traité de "Mick au cou de taureau" (Thick-necked Mick).

Les révélations du Times ont provoqué une réaction immédiate de la Maison Blanche alors que M. Nixon se trouvait à l'université d'Oklahoma pour y prononcer un discours.

M. Ronald Ziegler, porte-parole de la Maison Blanche a déclaré que l'article du journal était "une chose incroyable". M. Fred Buzhardt, avocat conseil de la Maison Blanche, a dit de son côté, que c'était "de la pure invention" qui frisait la diffamation.

Le "Times", dans ses volumineux articles, consacre encore une fois un éditorial à l'affaire et demande a M. Nixon de suivre la suggestion qu'il lui avait faite de démissionner il y a déjà six mois. Parlant des transcriptions revues et corrigées le quotidien écrit que le "langage est cruel, obscène, bourré de cliches et machinal".

Ces transcriptions prouvent, affirme le "Times" que "M. Nixon n'a pas l'autorité morale qu'il faut pour diriger le pays".

La presse portugaise publie des témoignages sur des massacres au Mozambique

LISBONNE (AFP) — Un témoignage sur des "massacres et tortures" commis par les troupes portugaises et la Pide (police politique) au Mozambique a été publié dimanche soir par le "Diaro de Lisboa".

Le père Jose Martens, supérieur de la mission d'Inhaminga, ville de 9.000 habitants dont un millier de blancs environ, affirme, dans une interview exclusive, publiée par le quotidien, que 500 Africains ont été torturés et massacrés dans cette ville entre juillet 1973 et janvier 1974.

Le père Martens, qui affirme être venu au Portugal pour raconter ce qu'il a vu et "continuer la lutte pour les droits du peuple africain", déclare qu'à Inhamega "deux prisons étaient remplies de prisonniers, mais que la Pide n'a jamais réussi à prendre un seul guerillero parce que la population ne les a jamais dénoncés même sous la torture".

Le missionnaire portugais, qui décrit dans cette interview la façon dont certains "suspects" étaient abattus de sang froid par la Pide, indique que l'ensemble de la mission a quitté Inhaminga le 19 mars dernier "comme l'avaient fait auparavant 60 pères de Beira et de Nampula et 30 têtê" parce qu'ils étaient "amis de Noirs et donc suspects aux yeux des autorités".

"Les vrais coupables de ce massacres, estime le père Martens, sont les exploiteurs du travailleur africain, les maniaques de la gloire patriotique, les évêques qui savaient et qui se sont tus, les Blancs qui ne veulent pas perdre leurs privilèges, aussi certains commandants militaires et chefs de poste qui estimaient posséder le droit de vie et de mort et la Pide. Les principaux coupables ne sont pas les petits soldats qui exécutaient les ordres par crainte ou par terreur".

Dans la Presse britannique

Deux journaux britanniques le "Times" et le "Guardian", ont publié samedi en première page un long rapport dressé par cinq missionnaires Hollandais entre août 1973 et le mois de mars dernier par les forces portugaises contre les habitants d'Inhaminga, petit village situé à deux cents kilomètres au Nord de Beira, au Mozambique.

Dans ce rapport, l'un des cinq signataires connus comme "les pères Picpus", le père Joao Mateus Van Rijen affirme que le 18 février dernier trente-cinq Africains capturés près d'Inhaminga par les membres de la DGS (Direction Générale de la Sécurité) ont été transportés dans la forêt par camion pour être fusillés et enterrés dans une fosse préalablement creusée par un bulldozer. Deux jours plus tard, précise le père Van Rijen, trente autres Africains ont été tués de la même façon et au même endroit et le 23 février, quarante-huit Africains ont subi le même sort.

Violence au Mozambique

Par ailleurs, de violents incidents ont éclaté dimanche après-midi à Beira, deuxième ville de Mozambique lorsqu'un groupe de Blancs a interrompu un meeting du "Gumo", nouveau groupe politique à prédominance noire, qui rassemblait quelque 15,000 personnes, apprend-on de source sûre à Lourenco Marques.

Le public a réagi violemment en lançant des pierres en direction des perturbateurs et en reversant des voitures.

Kissinger poursuit à Jérusalem sa négociation-marathon

JERUSALEM Reuter — Rentré dimanche après-midi à Jérusalem, qu'il avait quitté le matin même pour Damas, M. Henry Kissinger menait dans la soirée sa septième série d'entretiens avec les dirigeants israéliens. A sa descente d'avion, le secrétaire d'État américain a déclaré qu'il avait examiné la question d'un désengagement sur le Golan de manière très détaillée à Damas. "Nous sommes passés du stade des considérations générales au stade de l'examen détaillé et complet. Nous avons réalisé certains progrès, mais aucun accord n'a été conclu", a-t-il ajouté.

Un membre de son entourage a indiqué qu'au retour de Damas, le secrétaire d'État n'était pas moins encouragé qu'il ne l'avait été à son départ pour la capitale syrienne porteur des idées israéliennes. Il a ajouté que les négociations avaient considérablement évolué par rapport à leur position de départ il y a onze jours. Sur certains points, les positions des deux parties sont très peu éloignées, mais la distance qui les sépare encore reste un obstacle considérable, a-t-il ajouté.

Dans la délégation américaine, on précise que les entretiens de M. Kissinger avec le président Hafez Al-Assad et les autres dirigeants syriens ont porté dimanche sur la localisation de la ligne de séparation des forces.

Après avoir rapporté aux Israéliens la réponse aux propositions qu'ils considéraient comme les plus avancées qu'ils puissent consentir, le secrétaire d'État pourrait prendre un jour de repos pour permettre aux deux parties de s'interroger sur l'état actuel des négociations. Il ne reprendrait alors ses bons offices que mardi, précise-t-on dans son entourage.

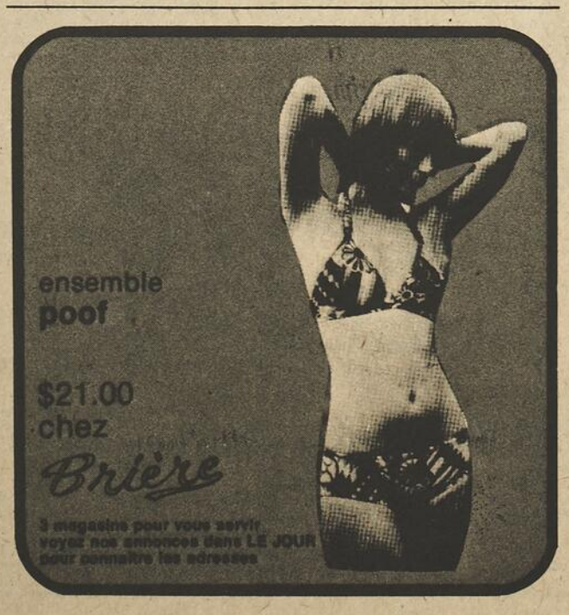
Manifestations

Par ailleurs, une centaine d'Israéliens hostiles à des concessions territoriales de l'État hébreu sur le Golan ont encore manifesté dimanche devant le bureau du premier ministre.

Ils s'étaient rassemblés chaque jour pendant une semaine devant le domicile particulier de Mme Golda Meir avant d'en être éloignés par la police.

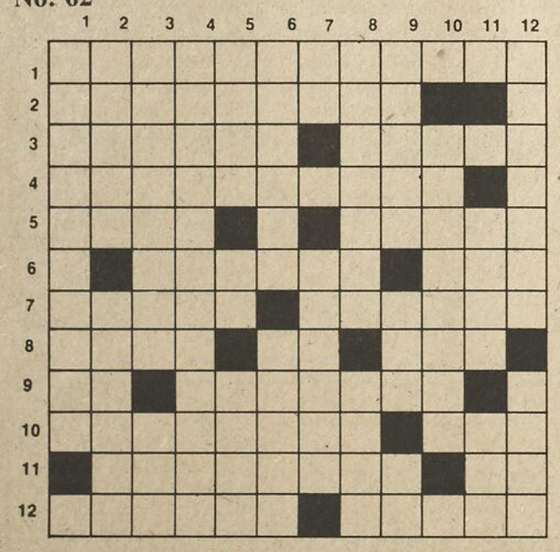
Ils ont accueilli les négociateurs aux cris de "Le Golan fait partie d'Israel" et de chants.

Mme Meir a assisté à la réunion en compagnie de son successeur, M. Yitzhak Rabin, de trois ministres du cabinet démissionnaire, MM. Moshe Dayan Défense, Abba Eban Affaires étrangères et Shimon Peres Information et du chef d'état-major, le général Mordechai Gour.



Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 62 PAR GERMAIN.



HORIZONTALEMENT

1—Rendra compréhensible ou faussera le sens.
2—Concentration d'une solution, comparée à celle de la solution normale (chim.).
3—Un prix qui le fait nous écoeure! — Qui a perdu presque toute sa teinte.
4—On en laisse toujours et partout.
5—Un contrat doit toujours l'être! — Surplus sinon superflu.
6—Se dit souvent d'un homme qui ne veut rien comprendre. — Souverain.
7—Imbécile. — On en voit un quand on regarde une vache en face; on en voit un autre quand on la regarde en arrière; pourtant c'est toujours la même vache!
8—Située. — Conj. — Symbole de virginité!
9—Existes. — Épice.
10—Reconstruit à partir de pièces détachées. — Un chasseur doit en avoir un bon.
11—Mesurèrent avec une aune. — Un peu plus qué vu.
12—Interdite... — Difficiles.

VERTICALEMENT

1—Entretenir un penchant pour quelqu'un ou quelque chose (v. pron.).
2—Elle est sacrée dans un ministère!... — Il annonce le printemps.
3—Ils commencent bien une famille... — Changement.
4—Confièrent leur budget à la finance.
5—Le dernier conduit directement au cercueil. — Pr. pers. — Oublie.
6—La lune l'est régulièrement. — Ce qu'un paresseux traîne difficilement.
7—Gueli-gueli. — Instrument qui sert à vanner le grain.
8—Femelles écervelées! — Donne.
9—Il apporte les nouvelles au JOUR. — Inutile sur des jeans. — Pr. pers.
10—Obligé.
11—Ils sont solides par définition. — Retraite.
12—Entrainait. — Naturels.

Solution du no. 61

R	A	I	S	O	N	N	E	M	E	N	T	
A	B	R	I	T	A	I		E		O	U	
C	R	E	M	E		A	D	U	L	T	E	
L	E		I		V	I	O	L	E	R		
E	U	G	E	N	I	S	M	E		E	S	
E	V	A	S	E	R		E	S	T		U	
	A	R	Q	U	E	S		R	A	I		
M	I	N	U	T	E	R		B	O	U	T	
O	S	I	E	R		E	G	R	U	G	E	
U		S		O	S	E	U	S	E			
L	I	O	N	N	E		L	I	S		V	
A	I	N	E	S	S	E		T	E	N	U	

Les noms propres, les abréviations et les symboles chimiques sont proscrits.

bref monde

L'assistant de Soljenytsine en jugement

MOSCOU (Reuter) — M. Gabriel Superfin, qui avait aidé Alexandre Soljenytsine dans son travail de documentation, comparaîtra dimanche devant le tribunal d'Oryol, au sud de Moscou, pour activités anti-soviétiques, dit-on samedi dans les milieux d'opposants au Kremlin.

En détention préventive depuis juillet dernier, l'assistant du Prix Nobel est accusé d'avoir fait parvenir en Occident le journal de détention d'Edouard Kouznetsov. Ce dernier, principal accusé du procès de détournement aérien de Leningrad en 1970, purge une peine de quinze ans.

M. Superfin est également accusé d'avoir participé à la publication d'un bimensuel clandestin d'actualité que la police a apparemment fait disparaître de la circulation en octobre 1972.

On pense que le procès de M. Superfin durera trois jours.

L'Église d'Espagne

MADRID AP — Dans un récent rapport intitulé "L'Église catholique en Espagne", le prince Xavier de Bourbon-Parme, prétendant au trône en Espagne, a accusé la hiérarchie catholique espagnole de soutenir le régime du général Franco, plutôt que de défendre les intérêts des Espagnols.

Ce rapport, adressé en mars dernier au président de la conférence des évêques espagnols, vient seulement d'être publié.

L'Église, dit le document, "a appuyé, à la fois théoriquement et pratiquement", le régime de Franco, "qui a gagné la guerre civile et ensuite écrasé sans pitié les perdants.

"Par cet appui moral et, ce qui est pire encore, par son silence devant des atteintes et des crimes à l'égard des droits de l'homme, l'Église de tous-elle est devenue l'Église des exploiteurs, et non l'Église de ceux qui souffrent".

Le rapport affirme d'autre part que l'Église maintient des représentants dans un certain nombre d'importants organismes politiques espagnols.

L'Espagne a été interdite en 1970 à tous les membres de la famille de Bourbon-Parme, en raison des activités anti-gouvernementales qui leur étaient reprochées. Ils résident en France.

Tremblements de terre en Chine et en Yougoslavie

HONG KONG (AP) — Selon le centre américain d'informations sur les séismes, installé à Hong Kong, un violent tremblement de terre s'est produit en Chine dans la nuit de vendredi à samedi et pourrait avoir gravement endommagé deux villes de plus de 100,000 habitants et d'autres localités moins peuplées dans le sud-ouest du pays, entre St-Tchouan et Kouei-Chou.

Le séisme avait, selon le centre, une magnitude de sept sur l'échelle de Richter et semble avoir été aussi violent que celui survenu jeudi dans le sud du Japon, qui fit plus de 30 morts et de très graves destructions.

Plus de 20 heures après le tremblement de terre, ni Radio-Pékin, ni l'agence Chine Nouvelle, ne l'avaient annoncé. Par ailleurs une forte secousse tellurique a obligé hier soir la "quasi totalité" des 300,000 habitants de Skoplje, capitale de la Macédoine Yougoslave, à évacuer leurs maisons, annonce l'agence Tanyoug.

Selon les premières estimations, le séisme qui a eu lieu à 18h30 GMT, était de force 6 sur l'échelle internationale.

On se rappelle que Skoplje fut, en juillet 1963, presque totalement détruite par un tremblement de terre.

Le Concorde grimpe encore

PARIS (Reuter) — Chaque appareil Concorde mis en vente pourrait revenir à ses acheteurs deux fois plus cher que prévu initialement.

Dans une interview à l'hebdomadaire Le Point, l'ingénieur général René Bloch estime que son prix de vente est actuellement d'au moins quarante pour cent supérieur aux 173 millions de francs prévus il y a trois ans. Il ajoute qu'il faut encore tenir compte de l'effet de l'inflation qui se produira entre maintenant et le moment de la livraison.

Comme Le Point lui demande si ce prix peut doubler, il répond "c'est possible".

L'ingénieur général, qui a soumis ses conclusions dans un rapport confidentiel au gouvernement français en décembre, estime que l'abandon de Concorde coûterait aujourd'hui presque autant que la poursuite du programme.

Pas de Place Rouge cet été

MOSCOU, (AFP) — Les touristes qui viendront à Moscou cet été ne pourront visiter ni le mausolée de Lénine, ni la Place Rouge. La "Pravda", organe du comité central du P.C. de l'URSS, vient en effet d'annoncer que le mausolée et la Place Rouge seront fermés au public jusqu'au 1er novembre, "en raison des travaux de construction et de renconstruction qui sont effectués sur le monument et sur la place".

C'est, semble-t-il, la prmière fois que la célèbre place, située en bordure du mur d'enceinte du Kremlin, et le mausolée seront interdits aux visiteurs pendant une période aussi longue.

Selon une interview du maire-adjoint de Moscou, M. Alexei Yachine, diffusée dimanche par l'Agence Tass, il s'agit essentiellement de travaux de réparation et de restauration des revêtements, tant de la place elle-même que du mausolée de Lénine et de la tour Spasskaia, la plus grande des tours du Kremlin.

Présidentielles françaises

Un nouveau sondage favorise Giscard

PARIS (AFP) — Selon le plus récent sondage réalisé en France sur les intentions de vote des Français pour le second tour des élections présidentielles, M. Valery Giscard D'Estaing l'emporterait avec 51,5% des suffrages, M. Mitterand n'obtenant que 48,5% des voix.

Ce sondage, réalisé le 11 mai par la Sofres pour le "Figaro", a été effectué après le face à face télévisé des deux candidats, vendredi dernier. 47% des personnes interrogées estiment que M. Giscard d'Estaing est sorti vainqueur du face à face, contre 35% pour M. Mitterrand tandis que 18% ne se prononcent pas.

33% des personnes interrogées déclarent en outre être devenues plus favorables à M. Giscard d'Estaing à l'issue du débat, contre 26% à M. Mitterrand. 28% déclarent être devenues moins favorables à M. Mitterrand, contre 22% à M. Giscard d'Estaing, 40% indiquent qu'elles n'ont pas changé d'avis.

l'économie

Après l'organisation des pays producteurs de pétrole, y aurait-il le "cartel des pays consommateurs"?

(D'après AFP) — Les prix internationaux du pétrole sont-ils négociables?

Cette question, elle est dans tous les esprits depuis le quadruplement des coûts du pétrole brut, au cours de la fameuse "crise de l'énergie", au dernier trimestre de 1973. L'administration américaine avait d'ailleurs déclaré publiquement que ces prix, elle les considérait comme "insupportables".

La semaine dernière, le chancelier du Duché de Lancaster en Grande Bretagne était invité aux E.U. pour discuter de la situation monétaire de son pays. Or, la question monétaire ne peut plus guère être séparée de la question pétrolière, puisque l'importance du commerce pétrolier suffit à "déséquilibrer" une balance des paiements! Voilà donc que M. Harold Lever aurait présenté son "plan pétrolier", lequel sera endossé par l'actuel gouvernement britannique.

Formation d'un cartel

Au terme de ce projet, les États-Unis, le Japon, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, la France et l'Italie négocieraient collectivement l'achat du pétrole du Moyen Orient, quitte à en recéder une partie au prix coûtant aux autres pays consommateurs.

À première vue cette initiative si elle se développait devrait s'attirer les foudres des pays producteurs exactement comme la "conférence des principaux consommateurs de pétrole" convoquée en février à Washington par le président Nixon.

L'OPEP (organisation des pays exportateurs de pétrole) qui contrôle 85% des exportations mondiales a toujours dénoncé catégoriquement tout regroupement des pays consommateurs en "Cartel" ou en bloc.

Pour les pays les plus militants de l'OPEP (Algérie, Vénézuela...)" les prix du pétrole ne sont pas négociables". (Même M. Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole, réputé pour une certaine modération, adversaire des prix trop élevés, s'est opposé sans ambiguité à toute idée de cogestion des prix du pétrole, à la conférence de l'ONU sur les matières premières et le développement qui vient de se tenir à New York.

Pour les pays producteurs du Golfe la fixation souveraine des prix du pétrole, sans négociation avec les compagnies, est un acquis récent (octobre) et depuis la fin de l'année l'OPEP se réunit trimestriellement pour fixer en commun le niveau des prix. La prochaine réunion doit avoir lieu en juin à Quito.

Indexation des prix

Par contre deux aspects du "plan Lever" pourraient séduire les pays pétroliers.

Tout d'abord ce plan reconnaitrait le principe d'une indexation du prix du pétrole sur le prix des produits exportés par les pays industrialisés et achetés par les pays pétroliers. Les membres de l'OPEP sont très soucieux de protéger le pouvoir d'achat de leurs produits, et les experts de l'organisation travaillent déjà sur un système d'indexation. Cette idée fait d'ailleurs beaucoup de progrès d'une manière générale et à New York il a été envisagé de l'étendre à toutes les matières premières.

Surveillance des produits

De plus, le plan britannique semble prévoir que les compagnies pétrolières achèteraient et distribueraient le pétrole en "pool" sous le contrôle des pays consommateurs. Cette idée devrait ravir la plupart des pays pétroliers qui demandent avec instance aux pays consommateurs de contrôler les marges bénéficiaires des compagnies, au lieu de protester contre les augmentations décrétées par les pays producteurs.

L'idée a fait beaucoup de progrès en Allemagne et aux États-Unis, où le comportement des compagnies a fait scandale. Elle est à l'ordre du jour du groupe de coordination issu de la conférence de Washington, et l'on attend très prochainement un rapport de l'ONU sur le comportement des sociétés multinationales.

Néanmoins, avant que le Plan Lever ait des chances de progresser, il faudrait que les pays consommateurs concernés soient d'accord entre eux. La politique énergétique européenne est tout-à-fait embryonnaire en ce qui concerne en particulier l'organisation d'un marché européen homogène.

Les États-Unis de leur côté semblent avoir abandonné pour un temps l'idée d'une politique multilatérale du pétrole pour se rabattre sur des formules bilatérales. Dans les milieux pétroliers français on accorde en particulier beaucoup d'importance aux conversations en cours entre les États-Unis et l'Arabie Saoudite, le plus gros exportateur du monde, qui peut à elle seule modifier toute la physionomie du marché.

Les compagnies automobiles comptent gagner du temps

American Motors étudie présentement la possibilité de faire de 1974 une année "de quatorze mois"... c'est à dire de ne présenter ses nouveaux modèles qu'en décembre, au lieu de septembre-octobre.

La raison vient du fait que les nouvelles normes américaines contre la pollution, applicables dès 1975, provoqueront une nette augmentation des prix, et une diminution de la puissance des voitures. La firme espère donc convaincre le public qu'il vaut mieux continuer à acheter les modèles de cette année.

En tous cas, la décision en ce sens est déjà prise concernant le nouveau modèle, petite voiture de luxe appelée "Pacer", qui ne sera introduite qu'en 1975.

Par ailleurs, Chrysler a aussi manifesté son "attirance" pour cette nouvelle formule, mais Ford et General Motors l'ont toutes deux rejetée.

Autre nouvelle concernant American Motors, les ventes en avril au Canada ont atteint plus de 4,100 voitures, ce qui constitue le trentième (30e) mois d'affilée où les ventes sont en hausse (une performance sans précédent dans l'industrie automobile canadienne).

les placements

Revue boursière hebdomadaire

Les élections bien accueillies

(PC) — On n'a pas réussi, sur les divers parquets boursiers canadiens, à combler les pertes considérables qu'a provoqué le dépôt, lundi soir dernier aux Communes d'Ottawa, du budget fédéral.

À Toronto et à Montréal, les pertes sont les plus fortes depuis 1972. Elles sont le résultat des propositions gouvernementales d'augmentation des impôts d'une vaste série d'entreprises.

Les pertes ont été particulièrement affligeantes à l'égard des sociétés minières et pétrolières qui ont été visées aussi bien par les mesures fiscales fédérales que par celles annoncées par certaines provinces.

Pourtant tous les indices se sont relevés rapidement jeudi, à la suite de la chute du gouvernement libéral minoritaire du premier ministre Pierre Elliott Trudeau. En effet, on croit savoir que la convocation des élections générales suspend, pour un moment les mesures annoncées par le budget de M. Turner, le ministre des finances.

À la fin de la semaine, l'indice des minières avait perdu 2.71 et était fixé à 88.37. Les pétrolières avaient plafonné à 209.78 soit une baisse de 12.97. L'indice des valeurs industrielles a de son côté perdu 3.04 et terminé à 196.45.

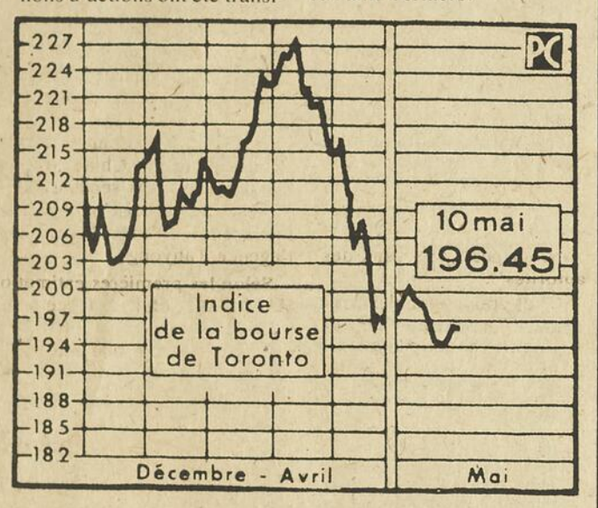
À la Bourse de Montréal, l'indice composé a décliné de 5.67 pour terminer à 201.92, et l'indice industriel de 7.77 à 213.28. Les observateurs s'attendent à ce que ces tendances à la perte se poursuivent, en raison du climat politique incertain qui prévaudra jusqu'au huit juillet.

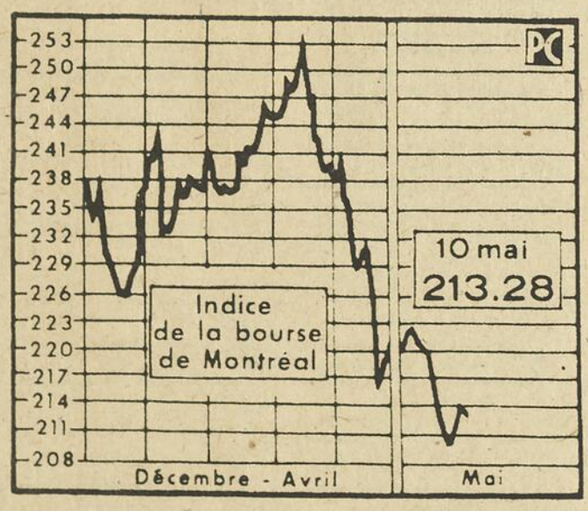
Ils recommandent une grande prudence dans les investissements, particulièrement dans le secteur des pétroles.

Des deux côtés de la frontière, cette dernière a d'ailleurs eu des effets dévastateurs.

Aussi bien à la Bourse de Montréal qu'à celle de Toronto, l'activité a été modérée.

Ainsi, à Toronto, 8.52 millions d'actions ont été transigées. À Montréal, le volume des transactions a été de 3.83 millions d'actions, comparativement à 3.92 millions la semaine dernière.





Wall Street est demeuré hésitant

Les marchés américains ont évité le pire cette semaine. Pourtant, la dernière hausse des taux d'intérêts préférentiels d'une trentaine de banques au delà de 11% a continué à inciter les financiers à vendre, afin de profiter de plus d'argent liquide.

Pourtant, cette baisse de dernière heure, vendredi, n'a pas complètement rodé les gains du milieu de la semaine, de sorte que l'indice des valeurs industrielles Dow Jones a terminé à 850.43, en hausse de 4.53 points.

Mais il s'agit là d'un indice fort douteux de l'allure générale du marché. Car si les titres qui entrent dans la composition de cet indice se sont bien comportés cette semaine, tel n'est pas le cas de nombreuses autres valeurs: les baisses ont touché 1,091 valeurs, alors que seulement 641 enregistraient un certain progrès. 407 actions ont touché leur plancher annuel, alors que seulement 58 ont atteint leur meilleure cote cette année.

La pression inflationniste ne semble pas entravée par la hausse des taux d'intérêt

par Pierre Sormany

Dans notre système économique, chaque dollar dépensé pour l'acquisition d'un produit finit par se ramasser dans le porte-feuille de quelqu'un, comme salaire, honoraire, dividende, ou autre. Cet individu dépose alors ce dollar en banque, laquelle le prête à quelqu'un d'autre, qui le dépense à nouveau, et ainsi de suite.

Le système fonctionne bien tant que la demande de prêts (emprunts) peut être entièrement satisfaite par l'ensemble de l'épargne.

Mais comme nous sommes dans un monde en croissance constante, les besoins d'investissements futurs dépassent en général toujours les disponibilités courantes. Pour satisfaire cette demande additionnelle de prêts, celle qui ne peut être "couverte" par l'épargne, la Banque centrale du pays peut imprimer un surplus d'argent, augmenter en somme le "crédit des banques".

Les vieilles théories économiques expliquent alors que cette augmentation de la masse monétaire permet d'augmenter les dépenses des organismes ou des particuliers. Cela crée une pression additionnelle sur les produits offerts sur le marché, et provoque l'inflation.

Aujourd'hui au Canada, tout comme aux États-Unis, l'inflation est déjà si forte que la Banque centrale refuse de jeter encore de l'huile sur le feu. Non seulement elle n'autorise pas d'augmentation de la masse monétaire, mais encore elle a décidé récemment de réduire le crédit des banques. Avec le résultat que celles-ci sont contraintes à hausser l'intérêt chargé sur les prêts (pour réduire la demande), ainsi que l'intérêt accordé sur l'épargne (pour la rendre attrayante et rétablir l'équilibre épargne-demande de prêts).

Encore inefficace

Malheureusement, les théories économiques n'ont jamais été si difficiles à prouver! Car les taux d'intérêt dépassent tous les 11% maintenant, et les gens continuent plus que jamais à emprunter.

C'est ainsi qu'une maison torontoise de courtage, Wood Gundy Ltd. établissait récemment que l'ensemble des emprunts obligatoires en mars s'établissait à légèrement plus de $1 milliard, contre $503.3 millions l'année dernière, pour le même mois.

De ce chiffre presque doublé, les gouvernements, pourtant responsables principaux de la lutte contre l'inflation, ont leur bonne part de "culpabilité". Le gouvernement central du Dominion canadien a en effet emprunté pour $325,000,000 en mars ($250,000,000 l'an passé), alors que les gouvernements provinciaux y sont allés de plus de $170 millions (contre $36 en mars 1973). Enfin, les municipalités ont emprunté pour près de $183 millions, 4.3 fois plus qu'un an auparavant.

Les causes

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet accroissement phénoménal des emprunts obligataires en mars dernier. D'une part, les taux d'intérêts minima avaient atteint et dépassé 10% en décembre dernier, ce qui avait à cette époque retardé bon nombre d'emprunts.

Comme conséquence, les taux de base ont rapidement baissé jusqu'aux environ de 8% en mars. C'est encore considéré comme trop élevé, mais l'économie est dans une telle période de croissance, que certains emprunts ne pouvaient guère être retardés plus longuement.

En second lieu, le comportement boursier, au cours des derniers mois, a connu des oscillations peu enthousiasmantes, et la crise d'énergie avait entrainé un climat dépressif sur les marchés financiers. Beaucoup de sociétés qui auraient pu émettre des actions ont préféré offrir plutôt des obligations, en attendant un meilleur moment pour le marché boursier. C'est ainsi qu'en mars, il n'y a eu que pour $11.7 millions d'actions émises ($48 millions en mars 1973), alors que les sociétés commerciales et industrielles ont emprunté pour $323.5 millions en obligations ($200 millions en mars 1973).

Le troisième facteur vient peut-être de ce que Robert Stanfield, leader du parti Conservateur, appelle la "psychose de l'inflation". Les financiers sont tellement habitués à une inflation excessive, qu'ils finissent par la considérer comme inévitable. Dans cet esprit, ils savaient bien "à l'avance" que les gouvernements tenteraient de restreindre le crédit, à une époque où les gens "se dépêcheraient à acheter avant que ça monte encore plus..." Les taux d'intérêts ne pouvaient donc que monter, estimaient-ils, et un taux de 8%, 9% ou même 10% devenait alléchant.

Si cette dernière hypothèse est vraie, on devrait assister à une diminution des emprunts à caractère public dès le mois d'avril alors que les taux avaient déjà grimpé, et une nouvelle diminution plus nette en mai, à cause des élections, et de la possibilité que le Parti conservateur prenne le pouvoir avec son "contrôle des prix et salaires".

obligations

Les prix ont fléchi et l'activité était modérée cette semaine sur le marché canadien des obligations. Les courtiers estiment que les pertes sont attribuables au budget fédéral dont les mesures ne sont pas de nature à satisfaire certaines exigences du monde financier.

La société Dominion Foundries and Steel Ltd. a mis en vente $50 millions d'obligations à 10 pour cent et à échéance le 1 juin 1994. Bell Canada a émis des obligations pour $115 millions. Certaines d'entre elles tomberont à échéance en 1979, les autres en 1996.

Voici les prix de certaines obligations, tels que sélectionnés par l'IDA, à Montréal:

Gouvernement du Canada		
5 1/2 1er déc. 1974	97 3/4	98 1/4
7 1/4 1er avr. 1975	98	99
5 1/2 1er oct. 1975	95	96
3 1/4 1er juin 1976	89	90
6 1/2 1er avr. 1977	93 1/2	94 1/4
7 1er juil. 1977	95	96
6 1/2 1er juin 1979	91	92
3 3/4 1er oct. 1979	93	94
6 1/4 1er avr. 1980	88 1/2	89 1/2
4 1/2 1er sept. 1983	72 3/4	72 3/4
6 1/2 1er oct. 1995	75	77
3 1/4 15 mars 1998	53	55
CN 4 1er fev. 1981	74	76
CN 5 1er oct. 1987	67	69
3 perpétuelles 1996	33 1/2	35 1/2
Industrielles		
Abitibi 7 1/4 15 sept 1987	81 1/2	82 1/2
Alb. Gas 7 1/2 1er fev. 1990	118	122
Banq N.S. 15 oct. 1987	80	82
B.C.F. 9 15 déc. 1995	91 3/4	92 3/4
GMAC 7 30 sept. 1986	78 3/4	79 3/4
Gulf Oil 8 1/2 1er dec. 1989	97 1/2	98 1/2
Imp. Oil 19 Août 1989	89	91
Noranda 9 1/4 15 oct. 1990	95 1/2	96 1/2
Roy Mor 7 3/4 1er juin 1984	90 3/4	91 3/4
Roy Mor 7 3/4 15 mars 1987	91	92
Roy Mor 8 3/4 15 sept. 1988	94 3/4	95 3/4
Royal Bk 7 15 oct. 1991	91 1/2	92 1/2
Simpson 9 1/2 20 juin 1989	96 3/4	97 3/4
TCP Lines 9 20 dec. 1993	89 3/4	91 3/4
Provinciales		
Alb. 7 1/2 15 oct. 1991	87	89
Man. Tel. 8 1/4 1er mars 1999	89 1/2	91 1/2
N.B. Elec. 8 1/2 15 nov. 1998	89 1/2	91 1/2
N.F.L. P. 8 7/8 15 mars 1999	90 1/2	92 1/2
Ont. Hydr. 8 1/2 1er mars 1999	89 1/2	91 1/2
Québec 5 5/8 1er mars 1999	90 1/2	91 1/2

ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE



M. BERNARD-G. CÔTÉ



M. ROLAND-A. DUGRÉ

Le président de l'Université du Québec, M. Robert Després annonce les nominations de M. Bernard-G. Côté, vice-président de Celanese Canada, au poste de président du Conseil d'administration de l'Ecole de technologie supérieure et de M. Roland-A. Dugré, ingénieur, jusqu'à ce jour directeur administratif de l'Institut national de la recherche scientifique, au poste de directeur général. Le Conseil d'administration de cette nouvelle Ecole comprend outre MM. Côté et Dugré, MM. David-R. Tait, vice-président, génie, Canadian Aviation Electronics, Maurice Brossard, recteur de l'Université du Québec à Montréal, Maxime Drouin, président de Dominion Engineering Works, Maurice Boisvert, vice-président à l'enseignement de l'Université du Québec, Gaston Dufour, vice-président et gérant général à l'Alcan, Lionel Boulet, directeur de l'Institut de recherche de l'Hydro-Québec, Jean-Paul Gignac, président de Sidbec, Clifford-S. Malone, président de Canron, Gilles Bolduc, vice-doyen à l'Université du Québec à Montréal, Me Edmond Pinsonnault, avocat général aux Chemins de fer nationaux du Canada, et de Yvon Allaire, professeur à l'Université du Québec à Montréal. La nouvelle Ecole de technologie supérieure est située au 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

A lire avant de voter

L'ANTI-TRUDEAU

L'opinion de 25 Québecois sur P.E.T.

Aux éditions parti pris

C.P. 149
Station N
Montréal

En vente partout $3.50

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

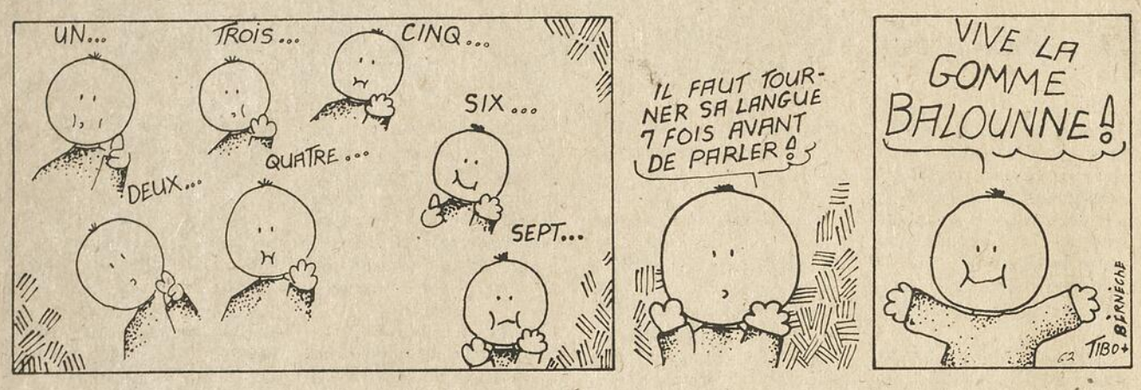
relestin par DEMERS



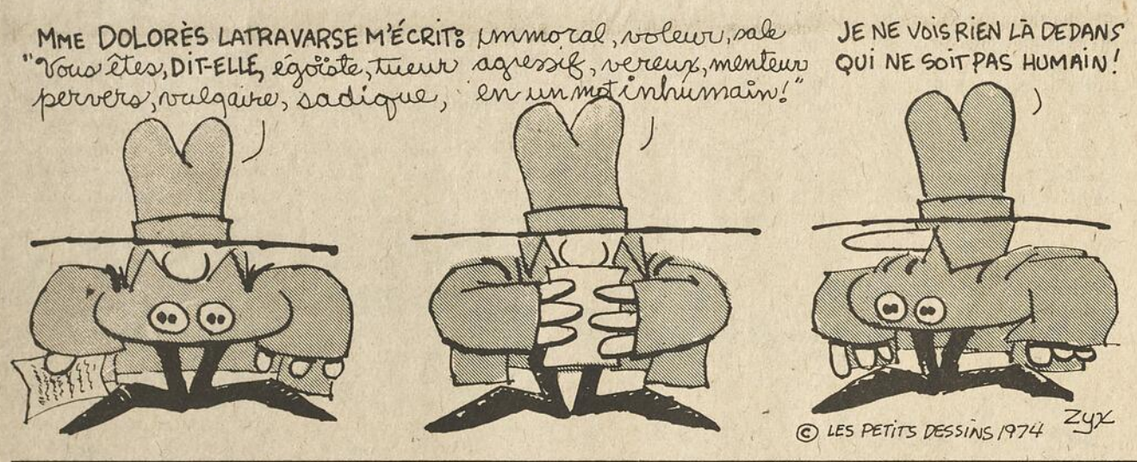
JAUNES D'OEUFS par TANGUAY



lunambule par tibo



le sombre vilain



Livraison à Domicile

TRAVAIL: Faire la distribution du "Jour" et autres tâches qui s'y rattachent. Travail à temps partiel.

CONDITIONS: Posséder un véhicule en bon état

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom, adresse, téléphone, âge, à:
Livraison à domicile
387 Blvd Lebeau
Montréal, H4N 1S2

PETITE ANNONCE?
COMMUNIQUEZ AVEC
GINETTE TREMBLAY
331-8961

le service de publicité du JOUR
331-8961

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU
Centre Communautaire de Santé
Catégorie D

RECHERCHE UN:
DIRECTEUR DES SERVICES HOSPITALIERS

FONCTIONS:
Le Directeur des Services Hospitaliers est chargé, sous l'autorité du Directeur général, de surveiller, coordonner et contrôler les activités et opérations des services hospitaliers et de leurs chefs, notamment l'admission, la physiothérapie, archives, pharmacie, inhalothérapie et tous autres services qui pourraient lui être attribués par le Directeur général.

QUALIFICATIONS:
Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, ou en sciences de l'homme et/ou posséder une expérience pertinente d'au moins cinq (5) ans dans un poste de cadre supérieur relié à la fonction.

SALAIRE:
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai 1974, à:

DIRECTEUR GENERAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920 Boul. du Séminaire
St-Jean, P.Q. J3A 1B7
Tél: (514) 348-6101

petites annonces

index des rubriques

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE
100 Propriétés à vendre
101 Propriétés à louer
102 Propriétés demandées
103 Propriétés à revenus
104 Propriétés à l'extérieur
105 Propriétés commerciales et industrielles
106 Commerces à louer
107 Commerces à vendre
108 Commerces demandés
109 Entrepôts à louer - vente
110 Magasins à louer
111 Magasins à vendre
112 Manufactures à louer - vendre
113 Logements à louer
114 Logements demandés
115 Logements meublés - chauffés
116 Appartements à louer
117 Appartements meublés chauffés à louer
118 Appartements à partager
119 Chambres à louer
120 Chambres demandées
121 Chalets demandés
122 Chalets à louer
123 Chalets à vendre
124 Bureaux & locaux à louer
125 Bureaux et locaux demandés
126 Chambres et pension
127 Garages à louer
128 Garages demandés
129 Immeubles - achat- vente
130 Restaurants à louer
131 Restaurants à vendre

DIVERS
200 Antiquités à vendre
201 Antiquités demandées
202 Animaux à vendre
203 Acheterait animaux
204 Caméras achat - vendre
205 Impôts - tenue de livres
206 Monnaies et timbres
207 Meubles à vendre
208 Meubles demandés
209 Fermes à vendre
210 Fermes demandées
211 Terres à vendre
212 Terrains à vendre
213 Acheterait terrains
214 Articles sports
215 Terrains de camping
216 Ski
217 Effets de bureaux
218 Matériaux de construction
219 Fourrures
220 Bois- huile- charbon
222 Entreposage
223 Vêtements
224 Divers à acheter et vendre
225 T.V. Stéréo radio
226 Instruments de musique
227 Terrains de Camping
228 Ameublements
229 Photo-Ciné
230 Chasse et Pêche

SERVICES
300 Menuiserie - ébénistes
301 Rembourrage
302 Entrepreneurs
303 Denturologiste
304 Services domestiques
305 Articles de ménage
306 Garderie d'enfants
307 Peinture et décoration
308 Plomberie - chauffage
309 Planchers
310 Tapis - linoleum
311 Déménagements - transports
312 Services
313 Assurances
314 Lavage et nettoyage
315 Perdu et Trouvé

EMPLOIS
400 Hommes demandés
401 Hommes femmes demandés
402 Femmes filles demandées
403 Professeurs demandés
404 Agents demandés - vendeurs
405 Personnel de bureau
406 Travail à domicile
407 Emplois demandés
408 Coiffeurs - coiffeuses demandes
409 Couples demandés
410 Electriciens

AUTOMOBILES
500 Autos à vendre
501 Pièces d'auto à vendre
502 Camions à vendre
503 Acheterait - camions - auto
504 Bâteaux yachts
505 Roulottes - remorques
506 Motocyclettes - bicyclettes
507 Maisons mobiles achat - vente
508 Tracteurs
509 Motoneiges
510 Equipement lourd

Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 10h. à 5h.

331-8961 POSTE 38

IMMEUBLE LOCATION ACHAT VENTE

100 Propriétés à vendre

PROPRIÉTAIRES DE TERRAIN

DIRECTEMENT DU CONSTRUCTEUR

Vous avez votre plan de maison? Nous la construisons selon vos spécifications. Pour estimation gratuite, communiquer à:
656-0210

Nous avons un vaste choix de plans et de terrains à vous montrer.
Nos prix sont fermés.

Montréal-Nord, duplex colonial 5½, construction originale, offre raisonnable acceptée. Tél.: 323-4149.

101 Propriétés à louer

Laval, quartier Renaud, coquet split level sous-sol fini, tapis mur à mur, coin de rue, quartier paisible, libre 1er août $275, après 6h. 669-0917

104 Propriétés à l'extérieur

Domaine boisé, 6 milles de Joliette. Duplex, chauffage électrique, 2½ et 4½ pièces ($15,000.) Mtl. 645-3848.

Laprairie, logement antique rénové, 2 étages, 1 mansardé, foyer naturel, chauffé, taxes payées, 15 minutes de Montréal $220. 659-9432.

113 Logements à louer

Longueuil, 4½ moderne à sous-louer jusqu'en juillet 75, insonorisé, poêle et refrigérateur, chauffage électrique près Cegep. 679-7597 ou 384-7014

2289 Dorion près Sherbrooke, 5 pièces, 3e étage, $60 par mois, eau chaude et gaz, 279-9389.

116 Appartements à louer

1501 Jarry est, près Papineau, 1½, 2½, 3½ pièces. Modernes, équipées, grandes chambres, taxe d'eau payée, Sundec, garage, meublés ou non, raisonnables. Tél. 725-8757.

122 Chalets à louer

Bromont à flanc de montagne, résidence d'été entièrement équipée, foyé, près du golf, piscine, centre équestre, disponible pour le mois d'août $450, tél: 353-5710 ou 332-0510.

127 Garages à louer

Garage à louer demandé dans Outremont à proximité de Bernard et Querbes. Téléphoner: 272-6642.

DIVERS

200 Antiquités à vendre

Choix considérable, meubles antiques, prix très raisonnables, ouvert 7 jours — 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse. Tél.: 435-4350.

VIOLON: Hoph Crhystian - Auguste, Fait XVIII siècle. Preuve de son authenticité reconnue par un luthier de Mtl. 642-8072.

202 Animaux à vendre

Chats siamois a vendre à bon prix, tél.: le matin 486-4778.

205 Impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968. Tél.: 381-5425.

207 Meubles à vendre

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliotheques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, directement du manufacturier: simple, double, Queen King: lits ronds: sofas lits Aussi rembourrage. Tél.: 681-0307.

DÉFI

A 2 heures d'avis, vos meubles seront livrés gratuitement à votre domicile. Avons 200,000 de meubles de tous les styles à écouler. Moitié prix. Aucun dépôt demandé. 522-7322.

212 Terrains à vendre

St-Jean D'Iberville, 10 cents par pied carré, il n'y a pas de taxe municipale depuis 9 ans sur maisons ni sur terrains (514) 581-0364.

212 Terrains à vendre

(St-Jean) Iberville, 110' x 125', Avenue Goyette, au prix d'évaluation de taxe scolaire. Tél.: 725-3714.

214 Articles sports

Particulier, coffre et équipement divers pour la pêche à vendre 388-7736.

220 Bois - huile - charbon

BOIS À VENDRE
Provenant d'une grange de 45' x 70' à démolir: $600. (bois de pruche) S'adresser à M. Donatien Dubeau, 2850 rang du Ruisseau, Ste-Elisabeth, Co. Joliette.

223 Vêtements

HABIT DE MARIÉ
Chic habit bleu de marié, avec chemise à frisons, porté qu'une fois: taille 44, chemise 16½. Tél. 1—756-2291 ou après 5 heures à 521-8155.

225 T.V. Stéréo radio

Équipement réparation T.V. - valeur $700. aubaine $150. - 581-0028.

SERVICES

300 Menuiserie - ébénistes

Armoires de cuisine, modernes, sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation. Tél.: 381-9485.

Brique, foyer, pierre, ciment, cheminée, joints, menuiserie générale, balcons, escaliers. Réparons fondations, enrayons eau des murs. Rénovations. Assurance incluse. Tél.: 642-4077.

301 Rembourrage

SOULIÈRE REMBOURREUR
Pour réparation de votre ameublement de salon, téléphoner à 521-5484.

303 Denturologiste

Denturologiste J. Gauthier, fabrication et réparation de prothèses dentaires amovibles. Tél.: 728-3401. Charge accepté.

Y. Bélanger, T.D.C. réhabilitation orale prothétique, 4515 Côte des Neiges, app. 3. Tél.: 342-1781.

307 Peinture et décoration

20% d'escompte
Peinture intérieur et extérieur. Lavage de mur, plafond et tapis, posage de gyprox, tapisserie, tirage de joints. Estimation gratuite. Tél.: 270-2766.

309 Planchers

Sablage, finition plastique, varathan, nettoyage tapis. Tél.: 721-7738.

312 Services

AMASO
Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a. b. péd. b. ph. lès lettres. Tél.: 524-3852.

Perdu et trouvé
Berger allemand, noir et beige dans les 100 livres. Tél.: 648-6228; récompense de $100.

RÉDACTEURS — Pour tour vos travaux d'écritures (lettre, travaux d'étudiants, articles, textes radio-T.V. etc). Prix raisonnables. Equipe de la plume libre Tél: 739-6842-A.M.

Femme dans la trentaine avec enfant ayant le goût du vrai, souhaite rencontrer compagnon sérieux, enthousiasme, aimant enfant, animaux et terre Québécoise. Écrire: Journal le Jour, 387 Boul. Lebeau, C.P. 107, Montréal H4N 1S2.

401 Hommes femmes demandés

Secrétaire ayant expérience bureau de notaire, minimum 2 ans, salaire selon expérience, près métro. Tél.: 388-9277

400 Hommes demandés

402 Femmes filles demandées

Secrétaire juridique, sténo-dactylo, bilingue, environ 2 ans d'expérience. Me Jean Rock Boivin. Tél.: 842-9914.

Secrétaire pour bureau d'avocat centre-ville. Demander Mlle Prairie 843-8851

407 Emplois demandés

Si vous avez besoin d'un tuteur d'anglais et d'espagnol, appelez: 842-6718, M. Alcide Tremblay.

AUTOMOBILES

500 Autos à vendre

Buick Apolo 1973, particulier, 4,000 milles. Tél.: 381-5425.

Peugeot 504, 1972, radio AM/FM, Cassette. Prix: $2,000. Tél.: 279-7044, après 18 h.

Volkswagen Station wagon, après 6 heures 259-3621.

Renault 1971, r-10 - 1300 manuelle, radio, bonne mécanique. tél: 324-4395

Citroen DS-21 1972 de luxe, radio, AM-FM, parfaite condition 324-4395

Fiat 71 à 73 modèle 128. Fort Chambly auto 658-6623

Datsun 240Z- voiture exceptionnelle, tout équipée, concessionnaire 658-6623

Maverick '70, 6 automatique, avec radio, $1395, concessionnaire 658-6623.

Volvo '74 - 142 automatique, Radio, astro-plate, $4,495. 658-6623

Volvo modèle 122s, 142s, 144s, 142 GL, 145s. Fort Chambly. Tél.: 658-6623.

Ford 1967 Hardtop, toit vinil, tout équipée. Meilleure offre l'emporte. Particulier 845-6901 ou 651-8254.

Familiale 1970 Ford 351 - équipée, bonne condition $900. 581-0028.

506 Motocyclettes - bycicletes

Acheterait mobilette usagée (pas trop) vélosolex ou autre. Paule 382-4085.

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS que Ronald Schinck, 4 Guy, Châteauguay Centre, Qué., présentera à la Commission des Transports du Québec la requête suivante.

Le requérant demande à la Commission des Transports du Québec de lui émettre un permis additif de camionnage en vrac dans la région no. 10, catégorie artisan, pour une période de 365 jours afin de pouvoir transporter de la terre, des pierres et de la neige avec un camion 10 roues no. 456080C054653, licenve VR18309.

Toute personne intéressée à faire opposition à cette demande devra le faire dans les quatre jours suivant la première parution de cet avis.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE MONTRÉAL
No: 500-12-04252-740

COUR SUPÉRIEUR
(DIVISION DES DIVORCES)

FRANÇOIS GAUTHIER,
Requérant

VS

DAME SOLANGE BAHL-GAUTHIER,
Intimée.

PAR ORDRE DE LA COUR

La partie intimée, DAME SOLANGE GAHL-GAUTHIER est par les présente requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE à été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdite, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Repentigny, le 2 mai 1974.

ME PIERRE IMBAULT, AVOCAT
PROCUREUR DU Requérant
172 Notre-Dame no. 202
REPENTIGNY, Qué.

HÔPITAL DU HAUT-RICHELIEU
Centre Communautaire de Santé
Catégorie D

CHERCHE UN:

ADJOINT ADMINISTRATIF AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

QUALIFICATIONS REQUISES:
Détenteur d'un diplôme universitaire en sciences administratives, M.A.S., M.B.A., etc.

Le candidat choisi devra démontrer une capacité particulière à analyser des problèmes administratifs et à conseiller le directeur général sur la mise en oeuvre des programmes à court et à long terme visant à la solution de cesproblèmes.

EXPÉRIENCE dans le secteur de la santé désirable, mais non essentielle.

SALAIRES selon l'expérience et l'échelle de salaire des cadres supérieures des centres hospitaliers.

DATE LIMITE:
Faire parvenir curriculum vitae avant le 17 mai à:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Hôpital du Haut-Richelieu
920 Boul. Du Séminaire
St-Jean, P.Q.
J3A 1B7
Tél: (514) 348-6101

MÉDECIN

Clinique situé à 70 milles de Montréal possédant toutes les facilitées (pharmacie etc.)
Offre à un médecin l'opportunité de s'installer et de bâtir sa clientèle.
Pour tout autre renseignement, communiquez avec:

Jean C. Renaud, trésorier.

CLINIQUE MÉDICALE HUBERDEAU INC.

Tél. Montréal
332-4126

AVIS PUBLICS

AVIS est donné que Les Transports de la Baie d'Hudson Inc., fera une demande de permis spécial à la Commission des Transports du Québec pour donner un service régulier et à charte-partie entre la piste L.G. 2 à Radison et la Cité Ouvrière et retour.
Tout intéressé qui désire s'opposer à la présente requête doit le faire dans les quatre jours qui suivent la première publication de cet avis à la Commission des Transports du Québec.

vie et culture

"La Cruche cassée" à La Poudrière

Un divertissement de qualité

par Alain Pontaut

La comédie classique allemande de Heinrich von Kleist, "La Cruche cassée", est une oeuvre où, sans doute, on ne reconnait guère les brumes romantiques du "Prince de Hombourg", plus conformes au génie particulier et au destin tragique de leur auteur. Mais cette cruche-prétexte, qu'on la tourne à la satire de la justice provinciale ou au grossissement de la farce, n'en a pas moins de solides vertus théâtrales et qu'il ne s'agit que de mettre en lumière.

Les personnages sont d'une seule pièce, mais d'autant plus solidement opposés les uns aux autres, dans cette histoire d'un juge de village paillard, ivrogne et sournois, dont la place, pour un forfait d'un soir, devrait être au banc des accusés et qui tente, de plus en plus vainement, sous l'oeil du Conseiller venu malencontreusement de la capitale, de rejeter sur d'autres sa responsabilité.

Le sanglier et la meute

L'action est drôle et vive, inscrite dans une mise en scène d'Albert Millaire dont la rapidité des mouvements, le rythme, le tourbillon mettent bien plus l'accent, et à juste titre, sur les mimiques, les clins d'oeil, le comique de situation et d'attitudes, la mêlée, l'empoignade, l'allégresse trépidante de la farce que sur le supposé message social de l'auteur.

Ainsi comprise, la pièce efface ses faiblesses et ses longueurs et ne requiert, pour passer joyeusement la rampe, que de bons comédiens. Ceux-ci, excellents, s'en donnent à coeur joie, qu'il s'agisse de Guy L'Ecuyer, vieux sanglier fonçant mais rejoint par la meute et qui joue avec force et astuce le contraste de son sordide de farce et de la dignité dont il voudrait encore se parer; de Jacques Galipeau, caustique et élégant, ironique et de grande allure en Conseiller témoin d'un tel désordre; de Janine Sutto, qui anime de son brio habituel un rôle de mère diserte et vindicative; de Jean-Louis Paris, greffier subtil, mi-intègre mi-cauteleux et qui attend son heure; de Daniel Tremblay et de Maryse Pelletier, excellent couple de jeunes amoureux qui triomphera, après bien des révoltes et des émois, des complots ourdis contre eux par l'odieux juge...

Public, où es-tu?

Tout ceci n'est que farce, tout au moins au premier degré, mais une farce si enlevée et si bien orchestrée, si cocasse et tonitruante, si vite et si spectaculaire qu'on y prend constamment le plus vif plaisir.

Et c'est si beau, cette Poudrière de l'île Sainte-Hélène, dans ses arbres et ses pierres d'autrefois, dans le charme encore presque intact de son décor, qu'on se demande pourquoi le public n'y court pas en foule, surtout quand l'y attend un divertissement de cette qualité.

Variétés

"Sloche": un groupe rock à suivre de près

par Pierre Sormany

Dans la grisaille de la radio quotidienne, il m'arrive parfois d'entendre quelques bonnes pièces musicales. Il s'agit presque toujours de morceaux que je connais déjà, ou de nouvelles créations d'un artiste établi.

Occasionnellement toutefois (c'est-à-dire quelquefois par année), la musique qualifiée de "pop" s'enrichit d'un nouvel artiste, ou d'un nouveau groupe, lancé à la recherche de la qualité.

Malheureusement, le caractère trop commercial de notre industrie québécoise du disque fait que ces perles, elles sont bien rarement de chez nous. Avant qu'un producteur accepte de consacrer autant d'efforts qu'on en a mis dans "Jaune" de Jean-Pierre Ferland, ou dans l'excellent "super'frog" de Charlebois, il faut qu'il soit sûr que le long-jeu "se vendra comme des pains chauds." Et à moins de s'appeler Ferland ou Charlebois, on ne peut guère prouver que le petit marché local peut financer un chef-d'oeuvre d'enregistrement.

Une réalité de chez nous

Revenons au fait. Il y a quelques jours, de passage à Québec, il m'est donc arrivé d'entendre un "petit bijou" de rock (appelez ça "rock progressif", ou "rock jazzé" ou "free rock" selon votre goût et votre culture), qui, oh bonheur! était produit au Québec.

Un nouveau groupe, au nom encore peu connu, et qui évoque une réalité bien de chez nous: **Sloche.**

Le groupe remonte à un an et ses premiers spectacles à janvier dernier. Entretemps, ils avaient résolu de créer une musique nouvelle, sans compromis, raffinée. "Ce n'est pas le genre de musique pour "s'faire aller": c'est fait pour écouter", disait un membre du groupe interrogé à CKRL-MF station radiophonique étudiante de Québec.

S'agit-il vraiment d'une musique nouvelle? Je n'en sais rien. Dans le monde du rock moderne, il y a peu de choses qui n'aient déjà été tentées. L'originalité vient plutôt de l'assemblage, ou de la continuité d'un groupe, d'un album à l'autre. Sloche est encore trop jeune pour que l'on puisse parler du "style Sloche." Pour l'instant, oublions l'originalité, et disons simplement que le produit présenté en spectacle est d'une qualité rare (j'allais écrire "jamais atteinte", mais j'hésite toujours au seuil d'un superlatif).

De lentes négociations

Je me suis alors dit que j'allais acheter cet album que CKRL-MF présentait.. Malheureusement, j'ai aussitôt appris que cet album n'existe pas encore! La station radiophonique québécoise a simplement en main une "copie de travail" temporaire. Avec une telle qualité, j'ai bien hâte de voir ce qui sortira éventuellement des studios.

En fait, il semble que les négociations, de ce côté là, soient plutôt lentes. Pour le groupe, pas question de sortir un long-jeu "pour le fun". Non, le produit devra être parfait... ou ne pas être! Car les membres du groupe, du moins l'affirment-ils, veulent offrir un produit exportable.

Un marché saturé

Un produit à la hauteur de ce qui se fait ailleurs. Et cela me rappelle une déclaration désespérée d'un confrère journaliste et musicien, il y a de ça quelques mois: "On a ici d'aussi bons musiciens qu'en Angleterre ou ailleurs... Mais ils ne peuvent pas travailler et faire de bonnes musiques. La recette est facile: il prennent un musicien, même mauvais, et l'assistent d'une grosse équipe technique et d'un producteur génial, et tout le monde se pâme! Et pendant ce temps, nos musiciens d'ici, bien meilleurs, ne peuvent rien faire. Le marché est saturé par les produits importés".

Dans cette situation, **Sloche** apparait comme une erreur de parcours. Ou bien le groupe disparaitra avant d'avoir percé... ou bien il sera une des rares exceptions.

L'affaire est à surveiller de toutes façons. Ils ont déjà visité un certain nombre de villes de l'est du Québec, avec quelques spectacles à Québec. En projet, ils ont des engagements possibles à la Place des Nations, à Terre des Hommes, ainsi qu'au Festival international de la Francophonie à Québec en août.

Alors, c'est à ne pas manquer... au cas où ça ne durerait pas!

L'ultime chant de Gemma Tremblay

par Gaétan Dostie

Ultime chant des cloches démolies
ne jetteront plus leur tempête de sons
je viens pour un glas perdu

Si doucement que presque personne ne l'a su, si solitaire que le verbe même l'a abandonné, Gemma Tremblay, poète pour l'âme et ses blessures, Gemma Tremblay, fiévreuse femme en délire, Gemma Tremblay n'est plus...

Née à Saint-Moïse (Matapédia) le 27 avril 1924, orpheline dès l'âge de quatre ans, Gemma Tremblay est venue vivre la ville depuis, hier encore elle habitait au détour du Carré Saint-Louis, sur la rue Laval à deux pas de l'ancienne maison d'Emile Nelligan. Gemma Tremblay a parsemé sa route de quelques 14 recueils de poèmes, de *Rhapsodie auburn* jusqu'à *Souffles du midi*, une oeuvre humble et acharnée voire combattive. Derrière l'amante et ses blessures enfantines, derrière la mystique et la femme si discrète, grondait l'énergie qui bâtit les pays: si une Anne Hébert peut avoir son "coeur au poing comme un faucon aveugle", Gemma Tremblay criait: "j'ai mon pays au poing comme un bouc en colère"



Mais la révolte mais la flamme
jaillissent plus violentes plus drues
par les pores de ma chair
j'écris le mot LUTTE en dédicace métallique
au livre de mes existences

Elle côtoyait peu les autres poètes si ce n'est Miron; pourtant son oeuvre en symbiose avec les combats et les passions de ce temps, ces poèmes publiés à partir des années 60 nous proposaient toujours l'espoir et "l'acharnation" malgré les plaies et la solitude. Poésie sans faste ni breloque, poésie des racines et de la nudité, de la vérité absolue, l'oeuvre de Gemma Tremblay est restée méconnue. Les Editions de l'Hexagone s'apprêtaient à publier une rétrospective de son oeuvre. Il y a quelques semaines, elle venait dire à Miron qu'il serait trop tard, un cancer généralisé l'a emportée mercredi dernier. Quelques prix avaient reconnu son oeuvre, dont le prix Du Maurier en 1964 et le prix des Poètes français pour son dernier recueil.

Cinéma

ANJOU
"Nos Plus Belles Années": 6.00, 9.40. "Terreur Aveugle": 8.00.
ATWATER No 1
"The Sting": 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30.
ATWATER No 2
"Mrs. Barrington": 12.40, 2.50, 4.40, 6.30, 8.30, 10.20.
AVENUE
"The Conversation": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
BEAVER
"Teenage Milkmaid": 1.20, 4.10, 7.00, 9.50. "Vice Or Versa": Midi, 2.50, 5.40, 8.30.
BERRI
"Le Fauve": 2.40, 6.15, 9.50.
"Le Mans": 12.50, 4.20, 8.00.
BONAVENTURE
"Teach me": A partir de 10.00.
CANADIEN
"La dernière maison sur la gauche": 12.30, 3.40, 6.55, 10.05.
"Le sexe sauvage": 2.05, 5.15, 8.25.
CHAMPLAIN
"Mon nom est Personne": 12.30, 2.40, 4.50, 7.20, 9.30.
CHÂTEAU
"Karla": 3.05, 6.20, 9.35. "Poupée d'amour": 1.20, 4.40, 7.55.
CINÉMA 2001
"Le Conformiste": 7.15, 9.30.
CINÉMA 7e ART
"Le Voyou": 7.30. "Midnight Cowboy": 9.35.
CINÉMA CHEVALIER
"Montréal Blues": 2.29, 6.18, 9.57. "Clair de terre": 12.50, 4.28, 8.07.
CINÉMA DE PARIS
"Je sais rien, mais je dirai tout": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
CINÉMA LE PIERROT
"Terreur aveugle": 5.39, 7.37, 9.35.
CINÉMA V
"Mimi Métallo": 7.30, 9.30.
SALON BLEU: "The Adventures of Rabbi Jacob": 7.00, 9.00.
CÔTE DES NEIGES No 1
"Crazy Joe": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.
CÔTE DES NEIGES No 2
"The way we were": 12.50, 2.50, 4.50, 6.55, 9.00.
CRÉMAZIE
"Mon nom est Personne": 7.20, 9.30.
DAUPHIN (McLAREN)
"La nuit Américaine": 7.30, 9.30.
DAUPHIN (RENOIR)
"Dernier Tango à Paris": 7.15, 9.40.
ÉLYSÉE
SALLE RESNAIS: "Glissements progressifs du Plaisir": 7.30, 9.45. SALLE EISENSTEIN: "Nada": 7.30, 9.45.
EROS
"Deep Throat": 10.15, 1.05, 3.55, 6.45, 9.35. "Love & Fun at the dancing school": 11.45, 2.35, 5.25, 8.15.
ÈVE
"Nurses Report": 10.00, 12.55, 3.50, 6.50, 9.45. "Lonely Wives": 11.25, 2.25, 5.20, 8.15.
FESTIVAL
"Il était une fois dans l'est": 7.30, 9.30.
FLEUR DE LYS
"Je sais rien, mais je dirai tout": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
GRANADA
"Le nouveau decameron 300"; "Tout le monde est sexy"; "Tout le monde est cochon": à partir de 6.20.
IMPÉRIAL
"Jeunes filles aux lèvres fiévreuses": 5.30, 8.15. "Jeunes séductrices": 6.55, 9.40.
JEAN-TALON
"Les 4 Charlots mousquetaires": sur sem. 7.45, 9.00.
LA SCALA
"Masseuses perverses": 4.30, 8.00. "Pilule": 3.00, 6.15, 9.40.
LOEWS
"The Exorcist": 2.00, 4.30, 7.00, 9.30.
MAISONNEUVE
"Les 4 Charlots mousquetaires": 6.45, 9.00.
MERCIER
"Dracula A.D. 1972": 8.00. "Le mannequin défiguré": 6.15, 9.50.
MIDI-MINUIT
"Caroline la nymphomane": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "Les assoiffées d'amour": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
MONKLAND
"A touch of class": 2.45, 6.15, 9.55. "Night watch": 1.00, 4.30, 8.10.
NATIONAL
"Caroline la nymphomane": 12.00, 2.50, 5.40, 8.30. "Les assoiffées d'amour": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55.
OUTREMONT
"Fritz le chat": 6.30. "La maman et la putain": 8.30.
PALACE
"Dragon's vengence": 12.10, 3.25, 6.40, 9.45. "Bamboo brotherhood": 1.40, 4.55, 8.10.
PAPINEAU
"Bingo": 12.45, 3.00, 5.15, 7.30, 9.45.
PARC (VERDUN)
"Servez-vous mesdames": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Comment faire cocus les maris jaloux": 2.00, 5.05, 8.05.
PARISIEN
"Nord à nu": 1.15, 4.40, 8.05.
"Le serpent": 2.30, 5.55, 9.20.
PIGALLE
"The arena": 12.30, 3.30, 6.35, 9.40. "Love thrill murders": 2.00, 5.05, 8.10.
PLACE DU CANADA
"Carry on abroad": 7.15, 9.15.
PLACE VILLE-MARIE
"Alfredo Alfredo": 12.30, 3.30, 4.15, 6.10, 8.05, 10.00.
PLACE VILLE-MARIE LARGE
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.
PLAZA
"La dernière maison sur la gauche": 12.40, 3.40, 6.55, 10.05. "Le sexe sauvage": 2.05, 5.15, 8.25.
PUSSY CAT
"Carny Girl": 1.30, 4.25, 7.15, 10.00. "The Animal": midi, 2.50, 5.40, 8.35.
REX
"Soleil rouge": 9.00. "Sierra Torride": 7.00.
RITZ
"Karaté sur la Jonque": "Miss Judoka règle ses comptes au karaté": Dès 6.40 p.m.
RIVOLI
"Papillon": 12.40, 3.25, 6.15, 9.00.
SÉVILLE
"Mame": 2.00, 7.00, 9.00.
SNOWDON
"The Apprenticeship of Duddy Kravitz": 12.50, 2.50, 4.55, 7.00, 9.05.
ST-DENIS
"Le fils du bossu": 2.39, 6.17, 9.55, "Seule contre la mafia": 12.50, 4.28, 8.06.
VAN HORNE
"Blaxing Saddles": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.
VENDOME
"Erotic Dreams": 12.15, 1.40, 3.30, 5.20, 7.10, 9.00.
VERDUN
"Mon nom est Personne": 8.00.
"Les caids": 6.20, 10.00.
VERSAILLES (SALON BLEU)
"Bingo": dès 7.30.
VERSAILLES (SALON ROUGE)
"Karla": "Poupée d'amour": dès 6.15.
VILLERAY
"Dracula A.D. 1972": 8.00, "Le Mannequin défiguré": 6.15, 9.50.
WESTMOUNT SQUARE
"Serpico": 1.30, 4.10, 6.50, 9.20.

Théâtre

Palais Montcalm: "Six personnages en quête d'auteur", de Pirandello 20.00.

Grand Théâtre de Québec (Crémazie) "Ciel de lit" de Jan de Hartog 20:300. Relâche lundi.

Wilfrid Pelletier: "Maria Callas et Giuseppe di Stefano. 20:30.

Théâtre Mausonneuve: Orchestre de chambre McGill 20:30.

Théâtre Port-Royal: Relâche.

Le Patriote en haut: "Ernest Guimond sur son 36" 20:30. Relâche lundi.

Nouvelle compagnie théâtrale: "Cyrano de Bergerac", d'Edmond Rostand. (Horaire irrégulier).

Théâtre du Nouveau-Monde: "Un jour ce sera notre tour", de S. Sirois. 12.00. "Mésalliance" de G.-B. Shaw. 20:00 Relâche lundi.

ALa Casanous: Claude Péloquin. 22:30.

Théâtre de Quat-sous: "Andromaque" de Racine. 20:30. Relâche lundi.

Théâtre d'Aujourd'hui: Relâche.

Théâtre du Rideau Vert: Relâche

Théâtre de la Poudrière: La Cruche cassée" 20:30. Relâche dim. et lundi.

Musique

13h00 — Concert de la Faculté de Musique de l'Université McGill, 555 ouest Sherbrooke, salle C 310. Entrée libre.

19h30 — Récital de François Lamothe, flûtiste, et Paul Helmer, pianiste, 555 ouest Sherbrooke, salle C 310. Entrée libre.

20h30 — Maria Callas, soprano, et Giuseppe di Stefano, ténor avec, au piano, Robert Sutherland, dans des airs d'opéras italiens et français à la salle Wilfrid-Pelletier.

20h30 — Angel Romero, guitariste, avec l'Orchestre de chambre McGill sous la direction d'Alexander Brott dans des oeuvres de Haydn à la Salle Maisonneuve.

20h30 — Concert des étudiants du CEGEP de Saint-Laurent, 611 boulevard Sainte-Croix. Entrée libre.

HOMMES et FEMMES
D'affaires, retraités(ées), rentiers (ières). Avons ouverture dans l'immeuble. Doivent être énergiques et avoir un bon quotient intellectuel.
IMMEUBLES BRUYÈRE INC. 376-2710

TANGUAY GAGNON & ASSOCIÉS LTÉE
service de personnel
PLUSIEURS POSTES PERMANENTS DISPONIBLES POUR SECRÉTAIRES LÉGALES
URGENT!
composez 842-2833
276 St-Jacques suite 102

LA FÉDÉRATION DE MONTRÉAL DES CAISSES DESJARDINS
COMPTABLES DEMANDÉS
pour caisses affiliées

FONCTIONS DE BASE:
* Est responsable, sous l'autorité du gérant, de l'exécution et du contrôle du traitement comptable de toutes les opérations.
* Voit à la répartition du travail, à l'entraînement des employés et au respect de la discipline selon les normes établies.
* Prépare les états financiers et tient le registre des salaires.
* Accomplit tout autre tâche relevant de sa fonction.

QUALIFICATIONS:
2 ans de H.E.C. ou une bonne expérience en secteur bancaire.

SALAIRE:
Selon qualifications et compétence.
Adressez votre curriculum vitae à:

La Fédération de Montréal
des Caisses Desjardins
1405 est, boul. Henri-Bourassa
Montréal.

INFIRMIÈRES

Si vous êtes Infirmièr(e) ou Auxiliaire licencié (e) n'hésitez pas, faites appel à nos services.

Grâce à nos 5 ans d'expérience dans la main d'oeuvre paramédicale, plus d'hôpitaux et d'institutions font appel à nos services.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui afin que vous puissiez vous aussi vous joindre à une équipe qui vous fera travailler là ou vous le voulez et cela aux jours et aux heures de votre choix.

P.N.P. vous offre également un salaire avantageux et une assurance-responsabilité.

Les Services PNP Inc.
a/s: Mme L. Bissonnette i. l.
522-1151

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Sores Inc. recherche pour son équipe de conseillers en administration, des candidats hautement qualifiés pour réaliser des travaux de consultation d'importance, principalement dans les domaines de l'organisation des entreprises et du développement de systèmes intégrés de gestion.

Les candidats auront de préférence:
—Un diplôme universitaire en administration des affaires ou dans un domaine connexe.
—Quelques années d'expérience dans les secteurs publics ou privés comportant des réalisations exceptionnelles.
—Une grande facilité de communication orale et écrite.
De plus, les candidats devront être prêts à effectuer de fréquents stages, parfois d'une durée de plusieurs mois, à l'étranger.
La rénumération sera fixée en fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats intéressés sont priés d'adresser leur curriculum vitae à:

Directeur du personnel
SORES INC.
1550, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Qué.
H3G 1M2





tous les jours de 13:00 à 22:00
3e SALON INTERNATIONAL DU LIVRE DE QUÉBEC
du 22 au 26 mai
au «PEPS» de l'université Laval



Cuisine d'été en 3 cours donnés par Henri Bernard

PLATS EXOTIQUES	BUFFET FROID	CUISINE AU BARBECUE
le 16 mai, jour ou soir	le 23 mai, jour ou soir	27 mai, soir, 28 et 29 mai, jour ou soir

Chacun de ces cours de 4 heures, en démonstration avec livrets et dégustation, peut être pris séparément.

Renseignements et programmes gratuits: 843 6481

Institut Culinaire Henri Bernard

2015 RUE DE LA MONTAGNE, SUITE 610, MONTRÉAL
(permis de culture personnelle du Ministère de l'éducation)

Horaires Télévision

matinée

09:00h
au bout du fil
(4): The Friendly Giant
6: Quebec School telecasts
(6): Ciné-action: "Le brigand" It. 1961. Drame social de R. Castellani avec Adelmo di Fraia, Francesco Seminario et Serena Vergano.

10 Les bouts d'chou
12 Yoga

2, 9, 11 (12), 13: En mouvement
(4) Ontaio School
7 Sans détour

09:30h
2, 7, 9, 11 (12), 13, Monsieur Pipo (dessins annimés)
5 Quebec School Telecasts
10 Pour vous mesdames
12 The Community

10:00h
2, 7, 9, 11, (12), 13 Les chiboukis
12 Eye Bet (jeu)

10:15h
2, 7, 11, (12), 13 Du soleil à 5 cents
7 Informa 7

10:20h
7 Filmatin: "Prisonnier de femmes", Fr. 1958. Drame social de M. Cloche avec Danièle Delorme, Jacques Duby et Vega Vinci.

10:30h
2, 11 (12), 13 Invitation à la décoration intérieure
4 Pour vous mesdames
(4), 5, 6, Mr. Dressup
(6), Pour vous mesdames
9 Cours scolaires de l'Ontario
12 The Art of Cooking

11:00h
2, 11, (12), 13 Les recettes de Juliette, avec Juliette Huot
4 Doigts de fée
(4), 5, 6 Sesame Street
(6) Les bouts d'chou
10 Les tannants (variétés)
12 Hercules (dessins animés)

11:30h
2, 11 Danse sur un arc-en-ciel
4 (6) Dessins animés
9 Les recettes de Juliette
12 McGowan and Co.
(12) De jour en jour
13 Rue principale

11:45h
(6) Aujourd'hui

après-midi

12:00h

2, 9, 11, Pepinot (marionnettes)
4 L'actualité
(4) 5 Luncheon Date (interview)
6 The Brian Keith Show (comédie)
(6) À votre service
7 Informa 7
10 Les petits bonshommes (dessins animés)
12 The Flintstones (dessins animés)

12:15h
4 De tout de tous
7 Informa 7
10 Ligne ouverte

12:30h

2, 7, 9, 11, (12), 13 Boubou (variétés)
6 Luncheon Date (interview)
(6) Nouvelles du midi
12 Movie Matinee: "Not as a stranger" (1ère partie) E.U. 1955. Drame de S. Kramer avec Olivia de Havilland, Robert Mitchum et Frank Sinatra

12:45h
(6) Rond Point

13:00h

(4) Marketplace (Information)
5' 6 One O'Clock Report

13:15

4 Entre vous et moi
5 6 Job Line
10 Ciné-Lundi: "Le voiturier du Mont Cenis", It. 1954. Mélodrame de G. Brignone avec Rolando Lupi, Elisa Cegani et Virna Lisi

13:30h

2, 7, 9, 11, (11), 13 Téléjournal
(4), 5, 6, Audubon Wildlife Theatre (Documentaire).
(6) Cinéma: "La gamberge" Fr. 1962 Comédie satirique de N. Carbonneaux avec Jean-Pierre Cassel, Françoise Dorléac et Michel Serrault

13:35h

2, 7, 9, 11, (12), 13 Femme d'aujourd'hui

13:45h

4 Leçons de beauté

14:00h

4Cinéma: "Le manoir de la haine", (The Swordsman) E.U. 1947 Aventures de J.H. Lewis avec Larry Parks, Ellen Drew et George Macready.
(4) 5, 6 Juliette and Friends (Magazine)

14:30h

2, 9, 11, (12), 13 Cinéma: "La mome vert-de-gris", Fr. 1952 Comédie de B. Borderie avec Eddie Constantine, Dominique Wilms et Howards Vernon.
(4) My Three sons (comédie)
5 Star Performance
6 The Lucy Show (comédie)
7 Informa 7
12 Somerset (téléroman)
12 Cinéma: "La loi du silence"(I Confess) E.U 1953 Drame policier d'A. Hitchcock avec Montgomery Clift, Kari Malden et O.E. Hasse.

14:35h
7 Ciné-jour: "Première brigade criminelle" Fr. 1961 Drame policier de M. Boutel avec Dora Doll, Jacques Dumesnil et Howard Vernon.

3:00h
(4), 5, 6 From Ottawa (actualité)
(6) Pour vous mesdames
12 Another World (Téléroman)
9NC Montreal Actualita
10 Adèle (comédie)

15.30h

4 Dessins animés
(4), 5, 6 The Edge of Night (téléroman)
10 Personnalités (Jeu)
12 What's The Good Word?

16:00h

2, 7, 9, 11, (12), 13 Bobino
4 Allons au cirque
(4) 5, 6 Family Court (drame)
(6) Flipper (aventure)
12 Anything You Can Do (Jeu)
10 Patofville

16:30

2, 7, 9, 11, (12), 13 Les Éregores
4 Adèle (comédie)
(4) 5, 6 A Way Out
6 Patofville
10 Flipper (aventure)
12 Pay Cards

17:00

2, 7, 9, 11, (12) Daktari (aventure)
4, 10 Des agents très spéciaux (Aventure)
(4) 5, 6 Wildlife Country: "Tommy Tompkins" (documentaire)
(6) Les tannants
9NC Get Together
12 Truth or Consequences (jeu)
13 Cinéma de 5 heures: "Sous le signe de Monte-Cristo", Fr. 1968 Aventures d'A. Hunebelle avec Paul Barge, Paul Le Person et Anny Duperey.

17:30h

(4) 5, 6 That Girl (comédie)
9C Children's Story Page
9NC Here and now
12 The New Beat The Clock

17h55

4 La route des pionniers

soirée

18:00h

2 (12) Cher oncle Bill (comédie)
4 Les Tannants (variété)
(4) The Bob Newhart Show (comédie)
5, 6 The City At Six (information)
(6) Studio Six, (information)
7, 10 Pierre, Jean jasent
9 Génie en herbe (jeu)
9C Pour une piastre
9NC Jewish Dimension
11 Le joint (variétés)
(11) T'es-tu au courant?
12 Pulse (information)

18:30h

2, 9, 11 Actualité 24
(4) This Day (information)
(6) Pierre, Jean jasent
9C L'Eglise au présent
9NC Dialogue oriental
(12) Téléjournal

18:40h

(12) Information Première

18:55

(12) Sports

19:00h

4 Panoramonde (information)
7 Avec André Guy (interview)
10 Le 10 vous informe
(11) La boite à chansons
(12) Soirée canadienne
12 The Rookies (policier)
13 Le 13 vous informe

19:15

Radio-Québec: Deux temps un sourire.

19:39h

2, 9, 11 Les Pierrafeu (dessins animés)
4, (6), 7, 10, 13 Les Bergers
(4), 5, 6, Lotsa Luck! (Comédie)
(11) Un Québécois à travers le monde
Radio-Québec: A même la vie

20:00h

2, 7, 9, 11 (12), 13 Les Forges du Saint-Maurice (téléroman)
4, (6), 10 Médecin d'aujourd'hui (drame)
(4), 5, 6 The Partridge Family (comedie)
(11) Les conéfrences Rotar
Radio-Québec: Retraite... ouverte ou fermée?
(11) Les conférences Rotary

20H30

2, 7, 9, 11, (12), 13 Mont Joye (téléroman)
(4), 5, 6 Cannon (drame)
Radio-Québec: Si l'monde savait

21:00h
2, 7, 9, 11, (12), 13 Destination: Canada (Jeu)
12 Medical Center (Drame)
4 Le Justicier (western)
(6) 10 A la canadienne
Radio-Québec: La vie qu'on mène.

21.30h

2, 9, 11, 13 Boney (Policier)
(4), 5, 6, This Is The Law
(6) Le justicier (western)
7 Sam Cade (western)
10 Mannix (policier)
(12) Marcus Welby M.D. (drame)

22:00h
4 Plage Germain
(4) 5, 6 The Nature of Things
9C Ateliers de la Petite Bourgogne
12 The Pig'N'Whistle (variétés)

22:30h

2, 7, 9, 11, (12, 13 Téléjournal
4 (6), 10 Les nouvelles TVA
9NC German Dairy
12 Know Your Sports (jeu)

22:50

2, 9, 11, (12) Sport et météo
7 Informa 7
13 Le 13 vous informe

23.00h
2, 7, 9, 11, (12), 13 Appelez-moi Lise
(4) 5, 6, 12 News
4 Ciné 4 "007 intrigue Lisbonne", Esp. 1965 Drame d'espionnage de T. Demicheli avec Brett Halsey, Marilu Tolo et Fernando Rey.
(6) En fin de soirée: "Le cri de la victoire", (Battle Cry) E.U. 1954 Drame de guerre de R. Walsh avec Van Heflin, Aldo Ray et Mona Freeman.
9NC Hispano Amérique au Québec
10 La couleur du temps

23:15

10 Sans Pantoufles: "Agent 3S3, massacre au soleil", It. 1966 Film d'espionnage de S. Solima avec Giorgi Ardisson, Frank Wolff et Michel Lemoine.

23.20

12 Pulse (information)

23:22h
(4), 5, 6Viewpoint (information)

23:30h

(4) CBOT Tonight
5 After Eleven : "Meet me tonight", G.B. 1952 Film à sketches d'A. Pelissier avec Kay Walsh, Stanley Holloway et Valerie Hobson.
6 Montreal Tonight (information)
9NC Estamos No Quebec

23:45

(4) Sports

23.55H
(4) Toma (Policier)
6 Cine-Six: "Woman in the window", E.U. 1944 Drame policier de F. Lang avec Joan Benett, Edward G. Robinson et Raymond Massey.

0:00

2, 9, 11 Cinema: "Deuxième bureau contre inconnu", Fr. 1957 Drame d'espionnage de J. Stelli avec Frank Villard, Barbara Laage et Olivier Mathot.
7 Mission Impossible (suspense)
12 Feature Movie: "Madigan" E.U. 1968 Drame policier de D. Siegel avec Richard Widmark, Henri Fonda, Harry Guardino et Inger Stevens.
13 Ciné-Soir: "L'attaque dura sept jours", (The thin red line) E.U. 1964 Drame de guerre d'A. Marton avec Keir Dullea, Jack Warden et Ray Daley.

0:45h

4 Danseurs Valentino avec musique canadienne
10 Le 10 vous informa

1:05h

5 Popular Music

1:30

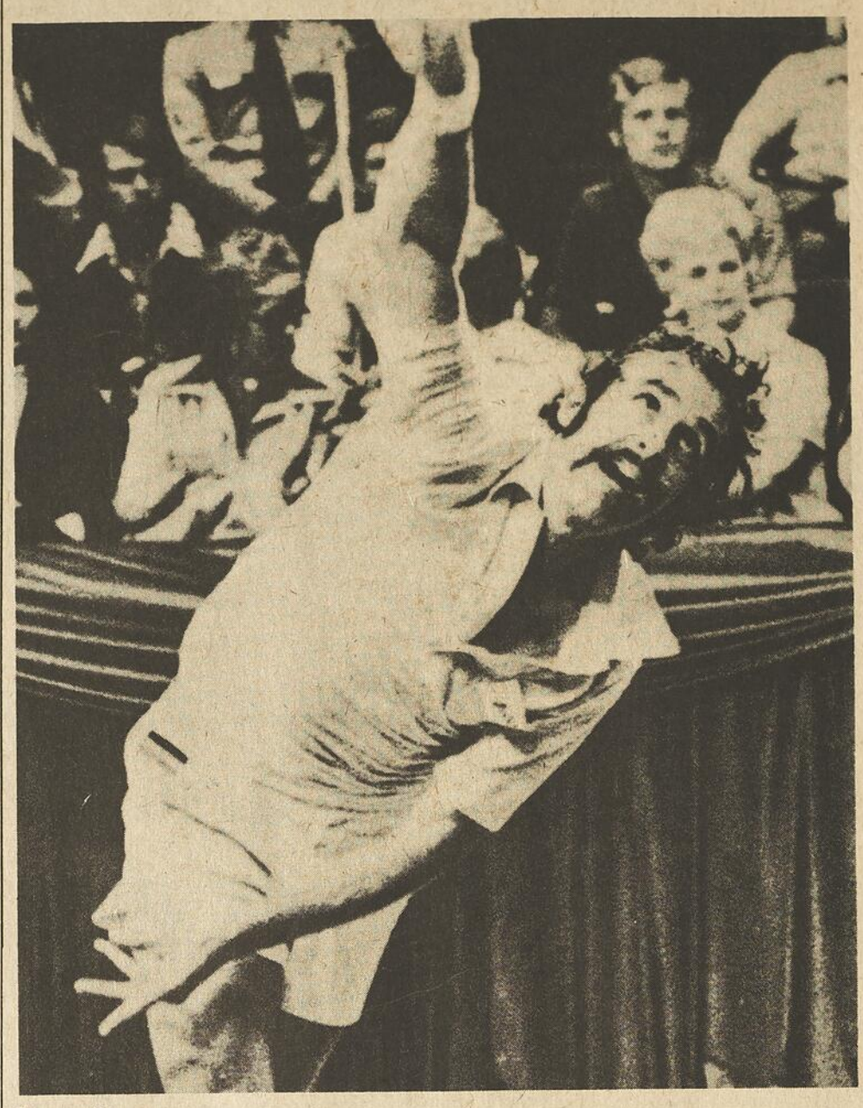
2 Téléjournal

2	CBFT (R-C), Montréal	9NC	National Cablevision, Montréal
4	CFCM (TVA) Québec	10	CFTM (TVA) Montréal
(4)	CBOT (CBC) Ottawa-Hull	11	CBVT (R-C) Québec
5	CKMI, Québec	(11)	TCQ (câble) Québec
6	CBMT (CBC) Montréal	12	CFCF (CTV) Montréal
(6)	CJPM (VA) Chicoutimi	(12)	CKRS, Jonquière
7	CHLT Sherbrooke	13	CKTM, Trois-Rivières
9	CBOFT (R-C), Ottawa	(13)	CJOH (CTV) Ottawa-Hull
9C	Câble TV, Montréal		

le sport

Championnat mondial de tennis (simple) à Dallas

John Newcombe s'adjuge le titre du meilleur tennisman mondial



Le meilleur

John Newcombe, avec un service foudroyant, s'est rendu en finale en battant Stan Smith. Son opposant, le jeune Suédois Bjorn Borg qui avait défait Jan Kodes en demi-finale, a gagné le premier set contre l'Australien, mais ce dernier a repris l'initiative pour remporter les trois autres et mériter le titre de champion du monde en simple.

DALLAS (AFP) — L'Australien John Newcombe, 29 ans, jouant avec une sûreté et un brio remarquables, particulièrement dans les deux derniers sets, a remporté le quatrième championnat du monde de la WTC, doté de $100,000 de prix, dimanche à Dallas, en disposant du jeune Suédois Bjorn Borg, 17 ans, en quatre sets 4-6, 6-3, 6-3, 6-2.

Le jeune Suédois, qui avait déjà créé une énorme surprise en se qualifiant pour la finale, a fait excellente figure devant le puissant Australien. Dans le premier set, Borg prit d'emblée le service de Newcombe. Ce dernier, toujours un peu lent à se mettre en train, commit plusieurs double-fautes et le Suédois mena 5 jeux à 1. Newcombe se reprit cependant et réussit à revenir à 5-3, mais dut toutefois concéder le set au Suédois.

Dans les deuxième et troisième sets, la physionomie du match changea complètement. Petit à petit, Newcombe prit l'ascendant sur son rival. Les services "boulets de canon" de l'Australien et ses "passing-shots" eurent le don de désarmer quelque peu Borg. Le Suédois "monta" souvent au filet, mais Newcombe, là encore, marqua de nombreux points en le lobant fréquemment.

Dans le quatrième et dernier set, Borg réussit de nouveau, d'entrée, le "break". Follement encouragé par les 9,000 spectateurs qui avaient pris son parti, le jeune Suédois conservait ensuite son service 2-0. Mais c'était son "chant du cygne", car Newcombe, réussit plusieurs aces de suite, accumula les points. L'Australien, jouant avec le calme olympien, prit nettement l'ascendant sur le Suédois, qui apparut quelque peu fatigué. Newcombe aligne six jeux de suite pour gagner le match et son premier titre de champion du monde. La rencontre avait duré deux heures et vingt-six minutes.

Pour sa victoire, Newcombe a touché un chèque de $50,000, l'usage d'une voiture Cadillac pour un an, ainsi qu'une bague assortie de diamants et un autre chèque de $1,000 pour l'achat de vêtements à son épouse Angie, mère de leurs trois enfants.

Quant à Borg, qui est loin d'avoir démérité, il a empoché $20,000.

Finalistes

Newcombe, triple vainqueur de Wimbledon et de deux championnats des États-Unis, a fait la preuve qu'il était bien actuellement le meilleur joueur du monde. Il succède au palmarès du championnat de la WBC à son compatriote Ken Rosewall, vainqueur en 1971 et en 1972 et à l'Américian Stan Smith, champion sortant. Les gains accumulés par l'Australien depuis le début de l'année se montent à la somme fantastique de $174,085.

Borg a pour sa part encaissé $76,645. Le jeune Suédois, qui, à la surprise générale, avait tour à tour éliminé Arthur Ashe en quart-de-finale et Jan Kodes en demi-finale, a lui aussi fait une impression extraordinaire au cours du tournoi final. D'après Don Budge, les prochaines 10 années pourraient bien entrer dans l'histoire du tennis mondial comme "la décade Bjorn Borg".

Compétition féminine de natation

Les nageuses hollandaises remportent cinq épreuves sur sept dimanche et déclassent les Canadiennes

HENGELO (Hollande) (PC) — La Hollande a vaincu le Canada 81-67 dans un tournoi féminin de natation qui a pris fin dimanche.

Le Canada tirait de l'arrière par quatre points après la première journée samedi, mais les Hollandaises ont remporté cinq des sept épreuves hier.

Patty Stenhouse, de la C.-B., a triomphé dans les 200 m. - papillon hier tandis que Becky Smith, d'Edmonton, l'emportait dans les 200m. - quatre nages, étant les deux seules à remporter deux victoires pour le Canada.

Hier, Gail Amundrund s'est classée 2e, devant Ann Jardine, de Pointe-Claire, dans les 100m. - libre.

Marion Stuart, de Pointe-Claire, s'est classée 2e dans les 200m. - brasse.

Cathy Rattery, de Pointe-Claire, s'est classée 4e dans les 200m. - dos.

Wendy Quirk, de Pointe-Claire, s'est classée 2e dans les 400 m. - libre.

Enfin, le Canada a fini 2e dans les 4 x 100 m. - quatre nages.

Les résultats samedi:

400-mètres mélangées: 1. Becky Smith, Edmonton, 5:11.71; 2. Jolanda Aggenbach, Hollande, 4:14.2; 3. Jennifer Frain, Winnipeg, 5:14:46.

200-mètres style libre: 1. Enith Brigitha, Hollande, 2:06.83; 2. Gail Amundrud, Ottawa, 2:08.72; 3. Wenty Quirk, Pointe-Claire, 2:11.27.

100-mètres sur le dos: 1. Cathy Raftery, Pointe-Claire, 1:09.84; 2. Marjo Breen, Hollande, 1:10.13; 3. Corianne Heymans, Hollande, 1:10.25; 4. Wendy Kasting, Lethbridge, Alta, 1:10.81.

100-mètres brasse: 1. Corrie Gramme, Hollande, 1:18.77; 2. Alie Teriet, Hollande, 1:19.34; 3. Marion Stuart, Pointe-Claire, 1:19.90; 4. Anne Jardine, Pointe-Claire, 1:23.84.

100-mètres papillon: 1. Patty Stenhouse, Vancouver, 1:05.71; 2. Karin kok, Hollande, 1:06.75; 3. Julie Bonner, Toronto, 1:06.79.

800-mètres style libre: 1. Ada ..Pors, Hollande, 9:23.72; 2. Jennifer Frain, Wincipeg, 9:24.43; 3. Wendy Quirk, Pointe-Claire, 9:29.04.

400-mètres mélangées, relais: 1. Hollande, 4:34.38; 2. Canada, Cathy Raftery, Marion Stuart, Patty Stenhouse, Gail Amundrud 4:34.5.

LIRE AVEC LA MAIN S'AVÈRE 4.7 FOIS PLUS RAPIDE



Lisez "Papillon" en moins de 2 heures: une page de "Nous" ou de "l'Exprès" en 31 secondes, ou un chapitre de "American Political Tradition" de Hofstadter en 11 minutes.

Imaginez ce que peut apporter cette rapidité pour les étudiants. 1000 mots à la minute (veut dire que vous lisez 4 fois plus rapidement). Les diplômés du Professeur Evelyn Wood peuvent passer à travers un manuel et couvrir chaque chapître en 11 minutes.

Exemple: les 800 heures de lecture à 250 mots par minute, employées par le collégien, peuvent être réduites à 170 heures par notre diplômé. Sans aucune perte de compréhension. Avec une augmentation de rétention. Avec une nouvelle méthode de prendre notes.

Conquérez l'empire des livres avec cette nouvelle discipline.
Appelez-nous avant 21h.30 ce soir pour un rendez-vous.

***4.7 de temps 250 = 1,175 mots à la minute est l'augmentation moyenne de nos étudiants. Rétention améliorée de 10%**

Pour information sur notre programme d'été de lecture dynamique, téléphonez a (514) 844-1941, 9h.30 a 21h.30.

INSTITUT DE LECTURE INTERNATIONAL
LA LECTURE DYNAMIQUE EVELYN WOOD AU QUÉBEC
accrédité par le ministère de l'Éducation (Permis no. 749833)

CONSEILLER en AUTOMOBILE

Vous achetez une auto, vous vendez votre auto... Je m'en charge!
J'ai 10 ans d'expérience à tous les niveaux du commerce automobile au détail.
Meilleur prix d'achat, meilleur prix pour votre échange.
Je travaille pour vous.

Guy Berger
Tel: 663-5221 ou 663-5720
9h. à 20 h. 30 lundi au vendredi **9 h. à 16 h. 00 samedi.**

Si vous n'avez pas encore acheté une PORSCHE 914, remerciez votre bonne étoile
LA FIAT X 1/9 EST ARRIVÉE!



La Fiat X 1/9 et la Porsche 914 sont construites sur la même idée. Mais si vous avez déjà fait l'achat d'une 914, il y a une différence qui vous fera partir en orbite. La X 1/9 vous aurait coûté moins chère. Beaucoup moins chère!

FIAT
La voiture la plus vendue en Europe.
LUCIANI AUTOMOBILE INC. MONTREAL

CAMILLE LUCIANI
PRÉSIDENT
TÉL.: 384-5032

9474, BOUL. ST-MICHEL
MONTRÉAL, QUÉ., H1Z 1E3
CANADA

le sport

Volley-ball

Soixante-dix équipes ont participé au "jam session" du centre Marquette

par Alain Gerbier

L'Omnium Marquette de volley-ball, c'est un jam session...

Chacun y apporte ce qu'il a. Peu importe qu'on soit fort ou faible, jeune ou vieux, junior ou senior, garçon ou fille...

On n'est pas tenu de s'appeler Armstrong (Puissantdubras) pour jouer les tenors à l'attaque... On vient avec ses moyens. On est là par amour du volley-ball, entre gens qui partagent une même passion: l'important... c'est la communion!

Selon l'inspiration de la fin de saison, les formations se font et se défont. Pas de cloisonnement rigide: c'est cette particularité qui donne sa portée à l'Omnium Marquette. 70 équipes cette année: 720 joueurs!

... Si l'on se sent en forme, pas question d'y aller molo sur le solo: on se "défonce" et, sur un même thème, on y va carrément de sa version. Seuls l'arbitrage et la structure du tournoi fournissent quelques repères à cette dissertation effrénée sur le volley-ball. Ça pulse... et c'est de la meilleure veine!

Il y a là quelques membres de la Palestre "A" (bientôt le Longueuil Volley-ball Beach Band?): Pierre Marcoux à la passe, Jean Katalan à l'attaque et Marc Boloten à la contre-passe. Il y a aussi Denis Custeau et sa formation de juniors. Est également présent le Charles Cardinal "band", un quintet d'anciens joueurs de l'Université de Montréal auquel est venu s'adjoindre Patrice Hary (le directeur technique de la Fédération de volley-ball du Québec) qui joue en sol quand le ballon se fait bas. Des "anciens", oui, mais pas de nostalgie! Du volley avant toute chose! Cela n'est surtout pas le genre fleur bleue... même si leur patronyme "jasmin" a des résonnances de "petite fleur". Vladimir Boldirev, "un volleyeur sur le toit" est inévitablement de la partie. .

Le style est sans prétention. On joue parfois davantage avec son coeur qu'avec sa tête. Les fautes de touche et les fausses notes du jeu se noient dans la générosité des constructions, des improvisations. On cherche des gestes à la limite du réalisable, un peu par hasard ou par maladresse bien sûr, mais... toutes les audaces sont permises. On joue dans les aigus: les balles tendues deviennent performances, on se cambre pour les récupérer. On joue sur les contorsions et distorsions du jeu. On plonge pour sauver les balles basses et quand elles sont sur le point de toucher le plancher, on les relance au niveau des combes. On exploite avec engouement toute la gamme des gestes et l'on évolue sur cinq ou six octaves de jeu.

Pour soutenir le rythme: une batterie d'arbitres bénévoles: les joueuses de Marquette. Et l'on joue, l'on joue, l'on joue. Ça chauffe, ça chauffe (il fait 90 degrés dans les gymnases!). Très vite tout le monde est pris par le tempo. Même les spectateurs se surprennent à vibrer!

On flirte avec plusieurs formules rythmiques. Si l'une d'elles est constante, on l'identifie au boogie-woogie... ou "bogie-bogie" comme disait un vieil oncle cheminot qui rêvait en suivant le rythme syncopé des joints de rail: ban-bang, ban-bang, ban-bang... Couvert de suie, il devenait le plus grand chanteur de blues dès qu'il entrait en transe... canadienne!

Au centre Marquette, on trouvait également, samedi, du "traditionnel", du "free", et du frivole. Le jeu était roi!

Je vois déjà des joueurs de clavecin qui prennent un air pincé et des organistes qui se proposent de me refiler quelque tuyau pour une approche plus classique du volley-ball...

Je ne vais pas reprendre la querelle des anciens et des modernes et je concède sur le chant quelques mesures à la tradition.

La finale masculine a opposé les équipes de la Palestre et les juniors de Sherbrooke. (L'Omnium Marquette est la seule occasion pour les juniors de se mesurer à des joueurs tels que Katalan, Prasil, Marcoux, Boloten, Boldirev etc...)

Ces deux équipes qui avaient, au cours de la journée, disputé de nombreux matches, ont, en finale, joué en sourdine. Pardon, joué "piano".

Bien servi par Marcoux, Prasil a dès le début inscrit plusieurs points sur des attaques courtes. La marque a rapidement évolué en faveur des Palestriens: 4-1, 6-1, 7-2, 7-3... Vladimir Boldirev et Jean Katalan ont placé plusieurs diagonales efficaces et la cause a rapidement été entendue, (15-4). Au cours de ce premier set, le Sherbrookois Pierre Lemieux a prouvé qu'il se libère peu à peu d'un style monocorde et qu'il est capable de varier, avec bonheur, ses actions.

Le second set devait être plus équilibré, une attaque de Bruno Prasil ramenait dès le premier échange le service côté palestrien. Marcoux qui servait dehors perdait l'avantage. Philippe Parent le récupérait en trompant le contre de Yves Pomerleau et Luc Chagnon... avant de le concéder une nouvelle fois sur une balle collée. Une offensive contrée de Jean Katalan permettait dès lors à Sherbrooke d'inscrire le premier point de la seconde manche.

À son tour Jean Katalan ramenait le service de son bord puis un contre de Marcoux et Parent mettait peu après les deux équipes à égalité 1-1. Un lobe de Pierre Marcoux et un service du même donnaient deux points d'avance à la Palestre. L'écart allait se creuser jusqu'à 6-1 puis les Sherbrookois arrachaient un point.

Les offensives des Montréalais allaient crescendo pour atteindre 10-4. Les Sherbrookois se reprenaient et réduisaient l'écart à 10-8. Jean Katalan devait ensuite placer une série de services balanciers qui prenaient les Estriens au dépourvu. Ces derniers éprouvaient quelques difficultés à se placer et n'étaient que tardivement en mesure d'assurer la réception (12-8).

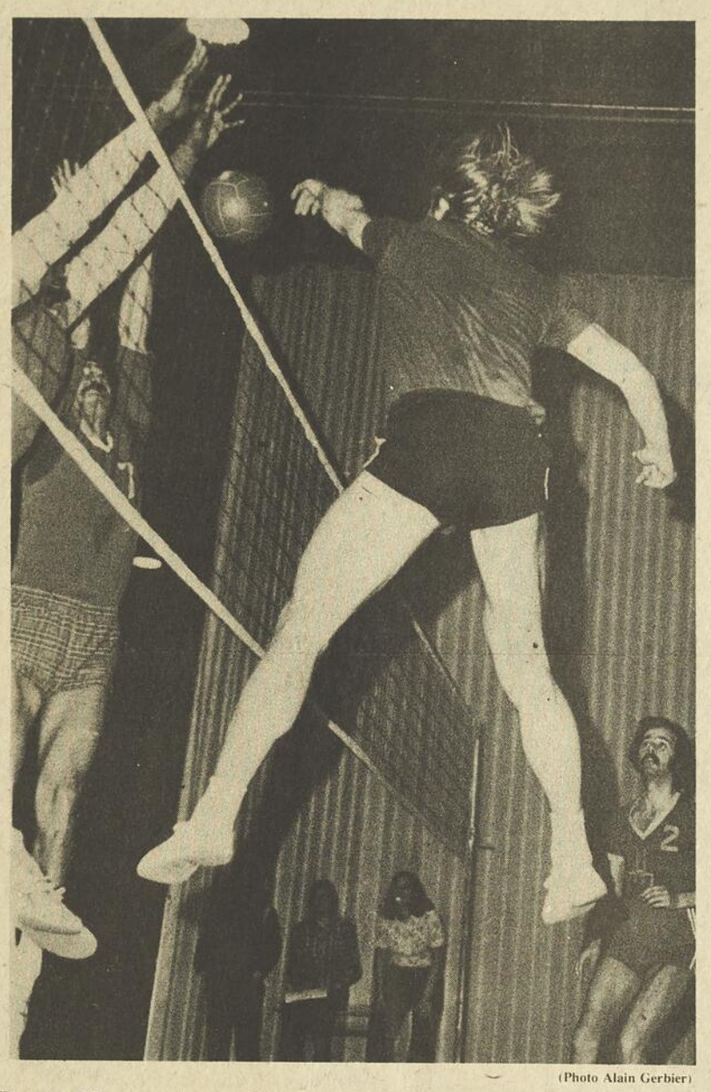
Dans un sursaut Sherbrooke reprenait quelques points sur des interventions de Pierre Lemieux et Gilles Chiasson. Marcoux contournait à plusieurs reprises le contre sherbrookois et Vladimir Boldirev inscrivait le dernier point de la rencontre en plaçant une attaque dans les trois mètres. C'était le "ut" final: 15-11.

Chez les féminines, la finale opposait Sherbrooke à la Rive sud. La rencontre n'a pas été aussi déséquilibrée que l'on aurait pu le craindre. À cela il y a une explication: les banlieusardes ont fait de nets progrès et elles ont reçu le renfort de Sandy Vosberg. Ancienne joueuse nationale et originaire de Vancouver, celle-ci constitue le pivot de l'équipe. Elle est efficacement soutenue par les autres membres de la formation (en particulier par Lucie Balthazar). Découverte par Pierre Marcoux, elle est, ainsi que toute l'équipe de la Rive sud, entraînée par Jean Katalan.

...Les Sherbrookoises n'en ont pas moins assez rapidement affirmé leur supériorité. Le duo Bergeron-Lunardi s'est comme de coutume montré efficace et la partie s'est achevée sur la marque de 15-11, 15-6. Pour les joueuses de Rénald Simard, la saison n'est pas terminée: elles disputeront la semaine prochaine le championnat canadien junior à Hamilton!

Signalons enfin que les équipes du Saguenay Lac Saint-Jean étaient venues prendre part à la fête et qu'hier les équipes collégiales et de seniors "B" ont pris le relais.

... Avec votre permission je vais marquer une pause et vous laisser sur un silence car il me faut sans plus tarder aller faire un tour dans la colonne voisine où les athlètes québécois disputent leur première compétition de la saison en plein air.



(Photo Alain Gerbier)

Patrice Hary contourne le contre que lui opposent Bruno Prasil et Philippe Parent.

Au stade Etienne Desmarteaux

Les athlètes ont "sorti" leurs performances pour leur faire prendre le vent et la pluie



(Photo: Alain Gerbier)

Richard Lacombe a éprouvé quelques difficultés à trouver ses marques au saut à la perche. La piste d'élan couverte d'eau et le vent (qui déplaçait les poteaux) ne l'y ont guère aidé.

Il fut un temps où la Palestre Nationale proposait à la Ville de Montréal de construire une piste d'athlétisme sur le réservoir d'eau Rosemont qui est adjacent au centre sportif Paul Sauvé. La proposition d'achat était assortie d'une clause prévoyant le libre accès aux installations du stade.. ainsi qu'aux vestiaires et aux douches du centre sportif.

La ville a rejeté l'offre. Elle a fait construire la plus belle piste d'athlétisme de la métropole. Étant donné que l'on fait très rapidement le tour des pistes existantes dans la communauté urbaine, le superlatif n'a guère de valeur. La Palestre prévoyait un stade d'entraînement. La ville en a fait un stade de compétition.

Persuadée de faire un effort démesuré et soucieuse du "tape à l'oeil", la municipalité de Montréal a donc servi un stade d'athlétisme... sur un plateau! Sur un plateau signifie que le vent y est tel que les records ne peuvent être guère homologués qu'en août et que la moindre intempérie prend des allures de tempête. Hier, les officiels qui suivaient le concours du saut à la perche étaient obligés de maintenir la barre et de ne la lacher qu'au moment où l'athlète "piquait" car, le vent l'arrachait de ses taquets.

Soulignons que le stade Étienne Desmarteaux puisque c'est de lui qu'il s'agit ne comporte ni vestiaire, ni douche, ni tribune couverte.

L'absence de performances due aux circonstances (aggravées hier par la pluie) que je viens d'évoquer m'a donné l'occasion de vous infliger ce long préambule.

Ces conditions sordides constituent l'une des constantes de l'athlétisme québécois. Faire abstraction d'une telle situation serait manquer singulièrement d'honnêteté.

Nombreux cependant ont été les athlètes qui ont pris part samedi et dimanche à l'omnium Raymond.

Parmi les quelques performances réalisées à cette occasion, nous retiendrons celle du juvénile Rick Kissel qui a couru le 400m en 50 secondes 8. Sur la même distance, chez les junior-senior, Serge Jeudy a réalisé 49.1 et Dan Biochi 50.1

Anne Filion a sauté seule. Elle a franchi 1m70 (5'5"). Marie Josée Turcotte et Sylvie Bouchard ayant préféré faire une démonstration au Salon de la femme.

Samedi, recroquevillé sous un banc pour se protéger du vent, Richard Lacombe attendait de pouvoir sauter en hauteur. Il a remporté toutes les épreuves du décathlon. Son objectif était alors d'atteindre les 3000 points à la fin de la soirée et les 6000 points au terme des dix épreuves. Après sept épreuves, il cumulait déjà 4856 points! Les conditions atmosphériques ont rendu particulièrement difficiles les performances à la perche ou sur 1500 m.

Toujours au chapitre des performances, mentionnons enfin, celle des officiels bénévoles (pour la plupart des athlètes) qui ont bravé vents et embruns pour mener la rencontre à son terme.

A.G.

baseball

Dimanche

Les Expos n'ont pu jouer, hier, contre les Cards de St-Louis à cause de la pluie (comme d'habitude). La partie a été remise à une date indéterminée en raison du trop grand nombre de matchs déjà reportés.

Bob Bailey frappe un circuit de deux points

Steve Renko marque sa 2e victoire

Samedi

Expos 3, Cards 1

Pour la première fois depuis le 16 avril dernier, le droitier Steve Renko a remporté la victoire alors qu'il a conduit les Expos de Montréal à un triomphe de 3-1 sur les Cardinals de St. Louis dans un match télévisé nationalement aux États-Unis, samedi après-midi.

Renko a éparpillé huit coups sûrs et s'est sorti deux fois d'impasses avec les buts remplis pour porter sa fiche de la saison à 2-4. Sa dernière victoire avait été au compte de 4-1 sur les Mets de New York et Tom Seaver à l'ouverture locale des Expos cette saison.

"J'avais mon contrôle aujourd'hui", de dire Renko, un gagnant de 15 parties la saison dernière. "J'ai lancé beaucoup de prises et c'est ainsi qu'io faut lancer pour espérer gagner.

"Le lancer qui m'a le plus aidé aujourd'hui a été mon changement de vitesse. Je ne l'ai pas employé très souvent mais j'ai obtenu des retraits importants en l'utilisant."

Comme tous les autres lanceurs des Expos depuis le début de la saison, Renko a été bien dérangé par les nombreuses remises de parties.

"La température a nui à notre personnel de lanceurs. Il est impossible de garder votre rythme avec toutes ces remises de parties. Vous devez lancer pour être capable de bien lancer", dit-il.

Renko a été aidé à l'attaque par le quatrième circuit de la saison de Bob Bailey, bon pour deux points à la quatrième manche, ce qui devait être la marge de différence.

Les Expos ont pris les devants 1-0 à la manche précédente avec des simples de Renko, Tom Foli et Willie Davis. Ils ont complété leur pointage à la 4e aux dépens du lanceur perdant, Sonny Siebert (2-3) alors que Ron Fairly a débuté avec un simple. Bailey devait suivre avec son quatre-buts.

Les Cardinals ont évité le blanchissage à la 7e sur un double de Tom Heintzelman, récemment rappelé de Tulsa, de l'Association Américaine et d'un simple du frappeur d'urgence Bake McBride.

ST. LOUIS 1	AB	P	CS	PP
Brock, cg	3	0	0	0
Alvarado, ac	3	0	0	0
McCarver, fu	1	0	0	0
Thompson, 1	0	0	0	0
Smith, cd	4	0	2	0
Simmons, r	4	0	0	0
Cruz, cc	4	0	1	0
Reitz, 3b	4	0	0	0
Torre, 1b	3	0	2	0
Heintzelman, 2b	3	1	2	0
Siebert, l	1	0	0	0
Melendez, fu	1	0	0	0
Pena, l	0	0	0	0
McBride, fu	1	0	1	1
Tyson, ac	0	0	0	0
Hickman, fu	1	0	0	0
Total	33	1	8	1

MONTREAL 3	AB	P	CS	PP
Hunt, 3b	4	0	1	0
Lintz, cu	0	0	0	0
Frias, 3b	0	0	0	0
Foli, ac	4	0	1	0
Davis, cc	4	0	2	1
Singleton, cd	4	0	1	0
Fairly, 1b	2	1	1	0
Bailey, cg	3	1	1	2
Lyttle, cg	0	0	0	0
Cox, 2b	3	0	0	0
Foote, r	2	0	0	0
Renko, l	3	1	1	0
Total	29	3	8	3

St. Louis.....000 000 100—1
Montréal.....001 200 00x—3
DJ-St. Louis 3, Montréal 2. LSB-St. Louis 8, Montréal 3. 2B-Heintzelman. CC-Bailey 4. BV-McBride.

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	R
Siebert	4	6	3	3	0	2
Pena	2	0	0	0	1	1
Thompson	2	2	0	0	2	0
Renko	9	8	1	1	3	4

ML-Renko 2
D-2:15. A-11,711

Vendredi

Expos 5, Cards 4

Un but sur balles à Ron Fairly, alors que les coussins étaient tous occupés dans la 5e manche vendredi soir, a procuré un gain de 5-4 aux Expos de Montréal sur les Cards de St-Louis

Les Expos tiraient de l'arrière 4-3 au début de la manche, que Barry Foote a commencée avec un but sur balles, suivie d'une erreur du 3e-but Ken Reitz et d'un autre but sur balles à Tim Foli.

Willie David a alors produit le point égalisateur avec un simple chanceux, puis le lanceur de relève Alan Hrabosky a retiré Ken Singleton au bâton avant de donner un but sur balles à Fairly.

Les Expos ont pris une avance de 3-0 dans la 2e moitié de la 3e manche avec l'aide d'une erreur par l'arrêt-court Luis Alvarado.

Après un but sur balles à Jim Cox, Allan Foster a accordé un simple à Foote. Steve Rogers a été retiré au bâton, mais Ron Hunt a hérité d'un but sur balles.

Le roulant de Tim Foli a été raté par Alvaradof pour le premier point des Expos, puis Davis a été retiré sur une chandelle avant un simple de deux points par Singleton.

Les Cards ont répliqué avec quatre points aux dépens de Rogers dans la 4e manche, poussée amorcée par le premier circuit de Jose Cruz.

Reitz a suivi avec un simple, précédant un double de Joe Torre. Reitz a ensuite compté sur un coup retenu de Foster, puis Lou Brock a poussé Torre au marbre avec un simple.

Brock, qui a volé son 22e but de la saison, a ensuite croisé le marbre sur le simple de Reggie Smith.

C'était le 2e gain des Expos en 11 matches, les deux triomphes remportés par Rogers, qui a enregistré son 5e gain en six matches et son 2e aux dépens des Cards cette saison.

ST-LOUIS 4	AB	P	CS	PP
Brock, cg	5	1	2	1
Alvarado, ac	3	0	0	0
Smith, cd	5	0	1	1
Simmons, r	4	0	1	0
Cruz, cc	4	1	1	1
Reitz, 3b-2b	4	1	1	0
Torre, 1b	3	1	2	0
Tyson, 2b	2	0	0	0
McCarver, fu	0	0	0	0
Thompson, l	0	0	0	0
M. Bride, fu	1	0	0	0
Richert, l	0	0	0	0
Garman, l	0	0	0	0
Foster, l	2	0	0	1
Hrabosky, l	0	0	0	0
Heintzelman, fu-Wb	1	0	0	0
Hcikman, fu-3b	1	0	0	0
Total	35	4	8	4

MONTREAL 5	AB	P	CS	PP
Hunt, 3b	3	2	1	0
Foli, ac	3	0	0	1
Davis, cc	4	0	2	1
Singleton, cd	4	0	1	2
Fairly, -b	1	0	0	1
Lintz, cs	0	0	0	0
Jorgensen, 1b	0	0	0	0
Bailey, cg	4	00	0	
Lyttle, cg	0	0	0	0
Cox, 2b	3	1	0	0
Foote, r	2	2	1	0
Rogers, l	3	0	0	0
Total	27	5	5	5

St-Louis.....000 400 000—4
Montréal.....003 020 00x—5
E-Hunt, Alvarado, Reitz, Cox. DJ-St-Louis 3; Montréal 1. LSB-St-Louis 9, Montréal 5. 2B-Torre, Simmons. C-Cruz 1. BV-Brook 2, Smith, Lintz. S-Alvarado.

Lanceurs:

	Ml	Cs	P	Pm	Bb	Rb
Fooster	4	4	5	2	5	2
Hrabosky	2	0	0	0	1	1
Thompson	2	1	0	0	0	3
Richer	0	0	0	0	1	0
Garman	1	0	0	0	0	1
Rogers	9	8	4	4	4	6

LE-Garman
T-2:35. A-7,105

résultats

Dimanche

San Fran. ..000 000 001-1 3 2
Atlanta 100 120 10x-5 11 1
Bryant (0-2), Williams (5), Willoughby (8) et Boccabella; Morton (4-3) et Casanova, Oates (8), C: SF-Bonds (5); Atl-Aaron (8).

2e MATCH
San Fran.....010 001 040—6 5 1
Atlanta .....010 000 100—2 12 2
Barr, Moffitt (7) (2-2) et Rudolph; Gentry, Capra (4), Frisella (8) (0-2), Aker (8) House (9) et Oates. C: SF-Kingman (6) Atl. Office (1).

Houston .....000 000 000—0 5 0
Cincinnati.....000 200 12x—5 8 0
Osteen (4-3), J. Johnson (8) et M. May, C. Johnson (8) Norman (2-3) et Plummer. C: Cin-Concepcion (4). Rettenmund (3) Bench (5).

2e MATCH
Houston.....000 000 002—2 2 1
Cincinnati ..000 100 21x—4 9 0
Wilson (1-2) et Edwards; Kirby (2-3) et Bench. C: Hou-Cedeno (5); Cin-Rettenmund (4).

New York.....100 000 020—3 5 1
Chicago.....200 100 001—4 6 1
Seaver (1-4) et Grote: Stone, Bonham (9) (2-5) et Mitterwald. C: NY—Staub (7) Chi—Cardenal (3).

L.A. ....212 103 000 0006—15 23 1
S.D.....200 001 600 000 0—9 11 2
Downing, Marshall (7), Brewer (7), Hough (10) (2-1), Zahh (13) et Yeager; Jones, McAndrew (3), Hardy (6), Romo (8) Corkins (11) (2-2), Ross (13) et Kendall. C: LA-Wynn (12).

SI une Volvo 142 a 2 portes et une Volvo 144 a 4 portes, Combien de portes a une Volvo 145?



LEMENN AUTOMOBILE LTÉE
3839 boul. Taschereau 678-1220
ST-HUBERT
"Le plus ancien concessionnaire de voitures importées de la Rive-Sud"
P.S. Nous avons présentement la VOLVO 145 (5 portes) en montre. Passez la voir...

le sport

Philadelphie 4, Boston 1

Les Flyers prennent les devants dans la finale

PHILADELPHIE (PC) — Les Flyers de Philadelphie ont marqué deux buts dans chacune des première et troisième périodes, hier soir, pour battre les Bruins de Boston 4-1 et prendre une avance de 2-1 dans la série finale pour la coupe Stanley.

Le quatrième match sera disputé, mardi, à compter de 20h, à Philadelphie.

Pour la troisième fois consécutive, ce sont les Bruins qui ont ouvert le pointage en première période. Les Flyers ont cependant créé l'égalité à 10:27 avec un filet de Tom Bladon, son quatrième des séries éliminatoires.

Terry Crisp a enfilé le but victorieux moins de cinq minutes avant la fin de l'engagement après avoir soutiré le disque au défenseur Carol Vadnais dans le territoire des Bruins.

C'était la première fois qu'une marge de plus d'un but séparait les deux équipes, les Bruins ayant gagn la première rencontre 3-2 et les Flyers ayant inversé ce pointage en leur faveur dans le second match.

Le joueur de centre Orest Kindrachuk et l'ailier gauche Ross Lonsberry ont réussi les autres filets des vainqueurs. Bladon avait marqué le sien avec avantage numérique.

Johnny Bucyk, qui célébrait son 39ème anniversaire de naissance, a été l'auteur de l'unique but des Bruins. Il s'agissait de son huitième des séries.

C'est la ténacité des Flyers dans leur mise en échec avant et leur habilité dans les cercles de mises au jeu qui leur ont valu la victoire. Ils n'ont pas cessé de pourchasser leurs adversaires et se sont imposés dans les coins de la patinoire.

A moins de sept minutes de la fin, les Flyers ont perdu pour le reste de la série les services de l'ailier droit Gary Dorhoefer, qui a subi une luxation de l'épaule gauche. Dornhoefer, qui subira une intervention chirurgicale aujourd'hui ou mardi, est entré en collision avec Don Marcotte à la ligne bleue des Bruins.

Les hommes de Bep Guidolin ont effectué 11 lancers, contre sept, vers le filet adverse en première période. Les Flyers ont cependant bombardé Gilles Gilbert de 12 lancers en priode médiane, au cours de laquelle Bernard Parent a été mis à l'épreuve six fois. Chaque équipe a réussi huit tirs au but au dernier tiers.

L'arbitre Lloyd Gilmour a imposé 15 pénalisations mineures, dont neuf aux Flyers.

L'instructeur Fred Shero a révélé qu'un exercice spécial pour les joueurs de centre était à l'origine des succès des Flyers sur les mises au jeu.

Il a déclaré par ailleurs qu'il avait étudié pendant deux semaines, avant le début de la finale, des films de matches entre Boston et les Rangers de New York.

"Nos joueurs de centre font du bon travail," a-t-il dit. "Nous nous efforçons de les changer le plus souvent possible."

Shero a ajouté que ses joueurs de centre avaient également pris l'habitude d'appuyer leur défensive de leur poids avec Bobby Orr et Phil Esposito. Il estime d'ailleurs que ces deux joueurs sont fatigués.

Sur 94 mises au jeu, les Flyers en ont remporté 47 et les Bruins 40. Sept ont été nulles.

Bobby larke en a gangé 19 sur 32, Rick MacLeish 13 sur 17, Phil Esposito huit sur 24 et la recrue Gregg Sheppard 21 sur 41.

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Boston, Bucyk 8 (Sheppard, Orr).....1:03
2—Philadelphie, Bladon 4 (Clarke, MacLeish).....10:27
3—Philadelphie, Crisp 2...15:43
Pénalités: Vadnais B 3:52, Bladon Phi 5:26, Joe Watson Phi 7:33, Cashman B 9:17, Dupont Phi 9:36, Schmautz B 10:03, Van Impe Phi 13:19, Slaeski Phi 16:34.

DEUXIÈME PÉRIODE

Aucun but
Pénalités: Orr B Clarke Phi 2:24, Cashman B 2:57, Bladon Phi 3:43, MacLeish Phi 8:50, Hodge B 9:35, Jim Watson Phi 18:49.

TROISIÈME PÉRIODE

4—Philadelphie, Kindrachuk 5 (Saleski, Barber).....7:53
5—Philadelphie, Lonsberry 5 (MacLeish) 14:19
Pénalité: Aucune
Lancers:
Boston .....11 6 8—25
Philadelphie ..... 7 12 8—27
Gardiens: Gilbert, Boston; Parent, Philadelphie
Assistance: 17,007



(Téléphoto PA)

Le gardien des Bruins de Boston était loin de son but lorsqu'il s'est fait déjouer par le joueur de défense Tom Bladon des Flyers de Philadelphie pour le premier but de son équipe en première période. Bobby Orr était arrivé trop tard.

Auto

Le Brésilien Fittipaldi gagne le Grand prix de Belgique

NIVELLES, Belgique, (PA) — Le Brésilien Emerson Fittipaldi, qui pilotait une McLaren, a remporté, dimanche, le Grand Prix automobile de Belgique, battant d'une demi-longueur la Ferrari de l'Autrichien Niki Lauda.

Le Sud-Africain Jody Scheckter Tyrrell a réussi à souffler la troisième place au Suisse Clay Regazzoni Ferrari en le doublant dans le dernier tour.

Jean-Pierre Beltoise BRM prend la cinquième place devant le Néo-Zélandais Dennis Hulme McLaren.

Grâce à sa victoire, Fittipaldi prend la tête du championnat du monde des pilotes avec un total dé 22 points, devant Lauda 21, Regazzoni 20 et Hulme 11.

La victoire a été ardemment disputée entre les deux hommes de tête qui se sont livré un duel sans merci. Fittipaldi a réussi à conserver un mince avantage sur le fil.

Regazzoni, qui avait mené pendant la première moitié de la course, a été victime de la malchance: il est tombé en panne d'essence dans le dernier tour et il a dû céder la troisième place au Sud-Africain Jody Schekter qui l'a doublé à 100 mètres de l'arrivée, alors qu'il terminait sur sa lancée.

Malchance

Les JPS Lotus ont également manqué de chance.

Le Suédois Ronnie Peterson, victime d'une fuite de carburant a dû ralentir et perdre le contact avec les voitures de tête au 38e tour. Il a finalement abandonné aux deux tiers de la course. Quant au Belge Jacky Ickx, il n'a jamais véritablement été "dans le coup" et a dû s'arreter à son stand pour des ennuis de freins.

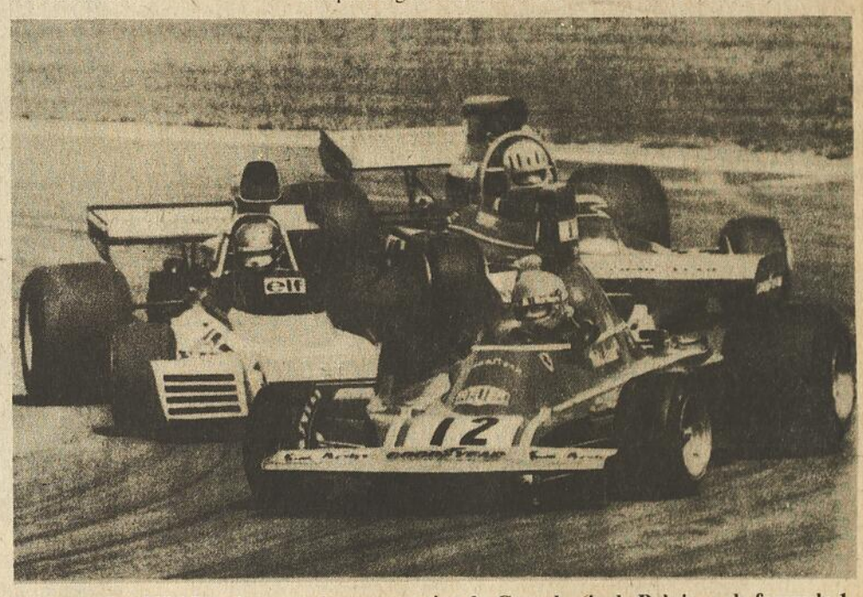
Épreuves

Six concurrents se sont détachés du gros du peloton dès les premiers tours. Regazzoni, Fittipaldi, Lauda, Scheckter, Peterson et la Britannique James Hunt, sur une Hesketh, caracolèrent en tête pendant plus de 30 des 85 tours de l'épreuve.

Profitant d'une bataille dans le cirage en épingle qui précède la principale ligne droite, Fittipaldi et Lauda ont faussé compagnie à leurs compagnons au 39e tour tandis que Regazzoni suivait en troisième position, devant Schetckter.

Peu après, la voiture de Hunt faisait un tête-à-queue à la suite d'une rupture de suspension et quittait la piste. Le Français Dépailler abandonnait au 53e tour, victime d'ennuis de freins.

Le Britannique Mike Hailwood, sur McLaren, a conservé la 5e place jusqu'à 4 tours de la fin. Une défaillance de moteur a permis à la BRM de Jeanp-Pierre Beltoise de le doubler.



L'Australien Niki Lauda, actuellement en tête du Grand prix de Belgique de formule 1, est suivi de très près par le Français Gérard Larrousse et Tom Pryce de Grande Bretagne. Mais Emerson Fittipaldi l'a rejoint pour lui enlever la première place.

Série finale AMH

Aeros 3, Cougars 2

CHICAGO (PC) — Un but sans aide de Frank Hughes moins de cinq minutes avant la fin de la troisième période a procuré aux Aeros de Houston une victoire de 3-2 contre les Cougars de Chicago, hier soir, dans la première rencontre de la série finale de l'Association mondiale de hockey.

PREMIÈRE PÉRIODE

1—Houston, Hale 2 (Hall, Labossière).....6:31
2—Houston, Labossière 5 (Taylor, Grierson).....9:19
Pénalités: Liddington C 0:31, Grierson H 3:27, Paiment C, Marty Howe H 4:53, Schella H 6:41, Mavety C 8:56, Taylor H 13:36.

DEUXIÈME PÉRIODE

Aucun but
Pénalités: G. Howe H 6:50, Popiel H 8:04

TROISIÈME PÉRIODE

3—Chicago, Liddington 6 (Stapleton, Backstrom) .5:42
4—Chicago, Gordon 4 (Mavety, Proceviat)....13:45
5—Houston, Hughes 7.....15:48
Pénalité: Marty Howe H 9:11
Lancers:
Houston 10 8 11-29
Chicago 8 12 11-31
Gardiens: McLeod, Houston; Gill, Chicago.
Assistance: 3,000.



McLaren sort... en tête

Après avoir suivi Frank Shorter du Florida Track Club (médaillé olympique à Munich) pendant plusieurs tours, l'Ontarien Grant McLaren a enlevé le 3000m de la seconde rencontre annuelle d'athlétisme de l'Université de l'ouest ontarien samedi à London.

Échecs

Le jeu mystère de Karpov a surpris Boris Spassky

MOSCOU (AFP) — Si Karpov l'a emporté de manière aussi convaincante sur l'ex-champion du monde Boris Spassky, c'est parce qu'il avait soigneusement préparé des ouvertures que jusque là il n'employait pas, comme le Caro-Kann ou le Gambit de la Dame, explique samedi l'agence Tass dans un premier commentaire sur le match des prétendants à la couronne mondiale des échecs qui a opposé les grands maîtres soviétiques Anatole Karpov et Boris Spassky.

Les spectateurs présents à la 11ème partie du match Karpov-Spassky ajoute l'agence ont salué par un tonnerre d'applaudissements les deux grands-maîtres à l'issue de la victoire du jeune Leningradois, "qui s'est offert ainsi le meilleur cadeau pour son 23ème anniversaire, qu'il fêtera le 23 mai courant".

"Spassky avait brillé contre l'Américain Byrne et remporté le championnat d'URSS 1973, mais il n'a pu résoudre le mstère du meilleur joueur d'échecs du monde 1973, le jeune Karpov "poursuit l'agence Tass. À ce propos, l'entraineur de Spassky, le grand-maître Igor Bondarevsky a déclaré: "Spassky a été loin de sa meilleure forme. Je m'en suis aperçu en étudiant les parties jouées contre Byrne.

Quant au futur adversaire de Karpov, son compatriote, Leningradois Victor Kortchnoi, il a souligné qu'il avait été surpris par la défaite "résignée" de Spassky.



Anatole Karpov



Boris Spassky

La technique Ziebart, c'est pas pareil.

Les experts Ziebart étudient déjà tous les modèles d'autos à venir en 1975. Parce qu'ils savent qu'ils doivent toujours connaître les moindres coins et recoins de votre nouvelle voiture avant d'appliquer un traitement antirouille complet (qui protège le dessous du chassis et la carosserie).

L'antirouille, c'est l'affaire de professionnels.

Venez voir comment les experts Ziebart travaillent.

Si c'est pas Ziebart, c'est pas pareil.



ZIEBART ENVIROGARDE PROTECTION

LISTE DES CONCESSIONNAIRES

MONTRÉAL-CENTRE 388-9256
MONTRÉAL-EST 679-2776 522-3146
MONTRÉAL-OUEST 637-2501
CHATEAUGUAY
SOREL
ST-JEAN
ST-HYACINTHE
(aucun frais interurbain)
1-800-361-9223
LAVAL 387-6582
LONGUEUIL 679-2776
REPENTIGNY 581-5961

Traction avant; direction à crémaillère; freins à disques; pneus radiaux à ceinture d'acier; grands sièges-baquets confortables; 4 portes; 4 vitesses synchronisées:

$5000.00?

$2995.00 Renault 12



Tout ça et jusqu'à 30 milles au gallon

RENAULT 12

MONTREAL DAUPHINE INC.,
12050 boul. Laurentien,
Montréal.
Tél.: 331-6130